

## RÉPERTOIRE DES SOCIÉTÉS ANONYMES INDOCHINOISES (*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1, pp. 95-149)

Les annuaires financiers français ne parvenant plus en Indochine, il a paru utile de présenter, à l'usage du public indochinois, un répertoire des sociétés anonymes ayant en Indochine leur principale activité, ou tout au moins une activité importante.

La difficulté des relations avec la Métropole n'a pas permis de mettre à jour tous les renseignements afférents aux sociétés ayant en France leur siège social ou leur siège administratif. Les notices s'arrêtent dans ce cas aux dernières indications parvenues à la colonie.

Une première partie, insérée dans le présent fascicule, comprend les sociétés dont les valeurs sont cotées à la Bourse de Paris (marché officiel ou marché en banque). Une seconde publication se référera aux sociétés dont les titres se traitent hors cote à la Bourse de Paris ou sur le marché local, ainsi qu'aux principales sociétés anonymes ne donnant lieu à aucune cotation.

---

### BOURSE DE PARIS Marché officiel

### BANQUE DE L'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1875

Objet : toutes opérations de banque autorisées par les statuts et notamment l'émission des billets à vue et au porteur, dans les colonies où la Banque est représentée.

Le privilège d'émission concédé à la Banque a été prorogé de 25 ans par la loi du 31 mars 1931 pour être exercé en Indochine, dans les Établissements français de l'Océanie, la Nouvelle-Calédonie et dépendances, les Établissements français de l'Inde, la Côte française des Somalis.

Siège social : Paris, 96, boulevard Haussmann.

Capital social : 150.000.000 fr., divisé en 300.000 actions de 500 fr., libérées et nominatives, dont 48.000 appartenant à l'État et aux colonies.

À l'origine, 8.000.000 fr. en 16.000 actions de 500 fr.

Porté en 1888 à 12.000.000 fr. par création de 8.000 actions de 500 fr. émises à 575 fr.

En 1900 à 24.000.000 fr. par création de 24.000 actions de 675 fr.

En 1906 à 36.000.000 fr. par création de 24.000 actions de 1.000 fr.

En 1910 à 48.000.000 fr. par création 24.000 actions de 1.200 fr.

En 1920 à 72.000.000 par création de 48.000 actions de 500 fr. dont 24.000 émises à 1.300 fr. réservées aux actionnaires et 24.000 émises à 1.600 fr. en souscription publique.

En 1931 à 120.000.000 par émission au pair de 96.000 actions de 500 fr. dont 8.000 réservées à l'État et 40.000 aux colonies.

En 1940 à 150.000.000 par distribution gratuite de 60.000 actions de 500 fr. (prélèvements sur les réserves).

Conseil d'administration : M. Paul BAUDOUIN, président ; MM. Ch. FARNIER, Fernand BERNARD, baron Georges BRINCARD, Alexandre CELIER, Joseph DESCHAMP, Edmond FOURET, Pierre GUESDE, Pierre JULIEN [† 21 septembre 1942], André LABUSSIÈRE, Pierre LAROZE, James LECLERC, Charles MICHEL-CÔTE, Émile MOREAU, Georges PAYELLE [† juin 1941], Charles REGISMANSET, Maxime RENAUDIN, Ernest ROUME, Joseph SIMON [† 16 avril 1942. Remplacé par Henri Ardant].

Commissaire du gouvernement : M. Joseph VADIER [jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1941].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai — Composée des actionnaires français propriétaires de 25 actions depuis 6 mois. 1 voix par 25 actions. — Maximum : 1.000 voix.

Répartition des bénéfices : 1/2 % du capital versé à la réserve, 8 % d'intérêt aux actions, 5 % du solde au compte de prévoyance, 5 % au conseil, 5 % au personnel, 85 % aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel à terme : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1936	48.082	40.800	170	4.700	1.575
1937	61.025	50.400	210	4.700	2.715
1938	69.529	57.600	240	4.450	2.501
1939	111.371	57.600	240	7.200	3.385
1940	—	37.800	140 (1)		
1941		42.000	140		

(1) 70 fr. pour les 60.000 actions nouvelles.

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 13.300 fr.

#### BRASSERIES & GLACIÈRES DE L'INDOCHINE Société anonyme constituée le 12 septembre 1927

Objet : la fabrication, l'achat et la vente de bière, boissons gazeuses, glace à rafraîchir et tous produits similaires.

Siège social : Saïgon, n° 6, rue Paul-Blanchy.

Capital social : 4.712.400 piastres, divisé en 235.620 actions de 20 \$ entièrement libérées.

À l'origine, 1.500.000 \$ en 75.000 actions de 20 \$.

Porté en décembre 1927 à 1.650.000 \$ par émission au pair de 7.500 actions de 20 \$.

En juillet 1929 à 1.960.000 \$ par création de 15.500 actions de 20 \$ dont 2.400 actions d'apports remises à la Société industrielle de Vinh-hoi, 8.250 actions de numéraire émises à 65 \$ et 4.850 émises à 80 \$.

En 1933 à 2.018.000 \$ par création de 2.900 actions d'apports de 20 \$ dont 48 remises à la brasserie Hommel et 2.852 à la Singapore soda Fraser and Neave, Ltd.

Ramené en 1936 à 1.816.200 \$ par remboursement de 2 \$ par action.

Et en 1937 à 1.614.400 \$ par remboursement de 2 \$ par action.

Porté en 1938 à 2.138.000 \$ par création de 6.000 actions d'apports de 16 \$ et distribution gratuite de 26.725 actions de 16 \$ (transformation des primes d'émission).

En 1940 à 2.405.250 \$ par augmentation de 16 à 18 \$ de la valeur nominale des actions par prélèvement sur les réserves.

En mars 1942 à 3.534.300 \$ par transformation des parts de fondateurs en actions et création de 32.725 actions de 18 \$ (prélèvement sur les réserves).

Puis en décembre 1942 à 4.712.400 \$ par majoration de la valeur nominale des actions portée de 18 à 20 \$ et distribution gratuite de 39.270 actions de 20 \$ (prélèvement sur les réserves).

Parts de fondateur : 30.000 titres supprimés en mars 1942.

Conseil d'administration : Société Denis frères d'Indochine, président ; Louis PALANQUE, vice-président ; Jean LE BRET, administrateur délégué ; Étienne DENIS, Gaston FILAINE, Maurice HOMMEL, Édouard de LABOULAYE [Bq Indoch.], Louis PIERRE, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin (une voix par action, sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; le solde aux actions.

Prélèvement facultatif sur cette dernière portion pour amortissements supplémentaires ou réserves appartenant aux seuls actionnaires.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice déclaré	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par act.	par part	plus haut	plus bas
	milliers \$	milliers \$	\$	\$	fr.	fr.
1937	429	399	2,82	2,27	566	2.715
1938	512	452	2,82	2,52	600	2.501
1939	593	471	5,2	3,13	598	3.385
1940	896	799	2,82	5,34	—	—
1941	1.276	1.400	4,78	—	—	—

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 3.225 fr.

### SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS DE L'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1910

Objet : le défrichement et la culture de terrains en Extrême-Orient et, notamment, en Indochine. Toutes cultures et plantations, en particulier celles du caoutchouc.

Siège social : Paris, 51, rue d'Anjou.

Capital social : 28.000.000 fr., divisé en 280.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.500.000 fr. en 15.000 actions de 100 fr.

Porté en août 1919 à 3.000.000 fr. par émission au pair de 15.000 actions de 100 fr.

En 1912 à 4.500.000 fr. par émission au pair de 15.000 actions de 100 fr.

En 1917 à 6.000.000 fr. par création de 15.000 actions de 100 fr. émises à 108 fr.

En 1920 à 8.000.000 fr. par création de 20.000 actions de 130 fr.

En 1923 à 10.000.000 fr. par création de 20.000 actions de 150 fr.  
 En 1925 à 12.000.000 fr. par création de 20.000 actions de 300 fr.  
 En 1929 à 15.000.000 fr. par création de 30.000 actions de 500 fr.  
 En 1931 à 20.000.000 fr. par création de 50.000 actions de 125 fr.  
 En 1932 à 22.500.000 fr. par création de 25.000 actions de 120 fr.  
 En 1934 à 28.000.000 fr. par création de 42.850 actions d'apports de 100 fr. remises à la Société de caoutchouc et de cultures en Indochine « Thudaumot » et de 12.150 actions de numéraire émises à 300 fr.

Parts bénéficiaires : 1.500 parts divisées en dixièmes.

Conseil d'administration : MM. R[ené] BOUVIER [SFFC], président ; R[aymond] BERGOUGNAN [+ 6 septembre 1942], L[éon] CLERC, H[enri] BALAY, H[enri] FAUCONNIER, G[eorges] GOUTET, A[drien] JOSSE, S[téphane] KAHN [Optorg], J[ean] LIMOUZIN [v.-pdt Éts Bergougnan], P[aul] BAUDOUIN [Bq Indoch.], J[ules] BRÉVIÉ.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin septembre, composée des propriétaires d'au moins 20 actions (une voix par action, sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, 25 % aux parts, 65 % aux actions (sur ces 65 %, l'assemblée peut décider tous prélèvements pour amortissements).

Inscription à la cote : marché officiel au comptant et à terme : actions et dixièmes de parts.

Exercices	Caoutchouc (tonnes)
1937	3.565
1938	3.724
1939	4.000

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par 1/10 <sup>e</sup> part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	22.458	19.793	53	330,2	790	516
1938	27.221	24.515	65	421,01	725	475
1939	32.949	29.307	77	516,48	1.150	615

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 2.630 fr.

SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS DE KOMPONG-THOM  
 Société anonyme fondée en 1927

Objet : obtention de toutes concessions, plantations ; culture de l'hévéa, de tous végétaux ; exploitation de tous terrains, toutes fabriques et tous établissements au Cambodge, en Indochine et autres pays.

Siège social : Saïgon, 19, rue des frères Denis.

Correspondant à Paris : Société auxiliaire de plantations, 12, rue Boissy-d'Anglas.

Capital social : 16.000.000 fr., divisé en 160.000 actions de 100 francs.

Parts de fondateur : 19.200 parts.

Conseil d'administration : MM. E[douard] de LABOULAYE [Banque de l'Indochine], président honoraire ; J[ules] BERTHET, président ; G[aston] de SAPORTA <sup>1</sup>, vice-président ; A[rnaud] de VOGÜÉ, administrateur délégué ; G[eorges] COLIN, L[éon] DESCHARS, R[oger] GRAND-DUFAY, C[amille] LEJEUNE, F[rançois] de FLERS, J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], R[obert] THION de la CHAUME.

Année sociale : close le 31 décembre depuis l'exercice 1937 (antérieurement le 31 octobre).

Assemblée générale : avant fin octobre — 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil ; sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et parts.

Exercices	Caoutchouc (tonnes)
1937 (1)	594
1938	655
1939	880
1940	925
1941	1.032

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1937 (1)	2.939	2.616	14	286	166
1938	3.247	2.842	15	271	180
1939	5.484	4.754	24	350	190
1940	6.193	5.472	27,5	—	—
1941	1.032	8.204	40	—	—

(1) Pour 14 mois.

## SOCIÉTÉ ANONYME DE CHALANDAGE ET REMORQUAGE DE L'INDOCHINE

Société anonyme constituée en 1921

<sup>1</sup> Gaston de Saporta (1877-1933) : marié en 1908 à Marie Rodocanachi, fille d'Emmanuel Rodocanachi (1859-1934), historien, membre de l'Institut, président de l'Annuaire Didot-Bottin, administrateur de la Compagnie française des mines du Laurium (Grèce) et des Mines de Garn-Alfaya (Tunisie). À l'automne 1914, Gaston de Saporta appartient au 326<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est nommé capitaine, cité à l'ordre de l'armée et proposé pour la Légion d'honneur. Mais le 13 juillet suivant, il perd son frère Fernand, capitaine d'artillerie, tué en défendant à outrance sa batterie contre des attaques allemandes. Un fils : Louis (1912), marié à Hélène de la Panouse. Une fille : Marie-Hélène (le second prénom rappelant les origines grecques des Rodocanachi) mariée au comte de Miramon Fitz-James. Président des Cafés de l'Indochine, vice-président du Syndicat des planteurs de cafés indochinois (1930), administrateur de la Bienhoa industrielle et financière et (1939) des Caoutchoucs du Donai.

Objet : construction, achat, vente, location, armement et exploitation de tous navires, pontons et embarcations quelconques ; exploitation de toutes lignes de navigation et entreprises de transports maritimes et fluviaux, principalement dans les pays d'Extrême-Orient.

Siège social : Haiphong, boulevard Félix-Faure.

Capital social : 7.300.000 fr. en 73.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 185.000 \$ en 1.850 actions de 100 \$.

Porté en 1922 à 350.000 \$ par création de 1.650 actions de 100 \$.

Ramené en 1923 à 2.450.000 fr. par échange d'une action ancienne de 100 \$ contre 7 actions nouvelles de 100 francs.

Porté en février 1924 à 4.000.000 fr. par création de 15.500 actions de 100 fr. dont 12.250 émises à 125 fr. et 3.250 à 150 fr.

En 1929 à 10.000.000 fr. par création de 60.000 actions de 100 fr. émises à 137 fr. 50.

Ramené en 1933 à 8.500.000 fr. par rachat et annulation de 15.000 actions.

Ramené en 1935 à 8.000.000 fr. par rachat et annulation de 5.000 actions.

Ramené en 1936 à 7.400.000 fr. par rachat et annulation de 6.000 actions.

Ramené en 1937 à 7.300.000 fr. par rachat et annulation de 1.000 actions.

Conseil d'administration : MM. GISCARD d'ESTAING [SFFC], président ; P[aul] ROQUE, vice-président ; CHONÉ, P. GUESDE, R. MATHÉE, C[hristian] de MONPLANET [Charbonnages du Tonkin], R[obert] de BOYSSON [SFFC], P[aul] BERNARD [SFFC], Société financière française et coloniale [SFFC], Papillon [SFFC], [Pierre] Laurens [SFFC].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin — 1 voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil, prélèvements facultatifs pour le fonds de prévoyance, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1937	1.622	584	8	105	69,25
1938	2.000	584	8	114	64,25
1939	1.947	693	9,5	125	90
1940	2.906	839	11,5	—	—
1941	4.861	1.168	16	—	—

### SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN Société anonyme constituée en 1888

Objet : l'exploitation des mines de charbon de la baie d'Along, d'une superficie de 22.000 hectares. La société a racheté en 1933 les exploitations de la société des anthracites du Tonkin et de la société du domaine de Kébao.

Participations : Charbons et agglomérés de Haiphong, société anonyme de constructions mécaniques à Haiphong.

Siège social : Paris, 64, rue de la Chaussée d'Antin.

Capital social : 100.064.000 fr., divisé en 400.256 actions de 250 fr. dont 374.656 actions ordinaires dites « O », et 25.600 à vote double, nominatives, dites « P ».

À l'origine, 4.000.000 fr. en 8.000 actions de 500 fr.

Porté en 1896 à 6.000.000 fr. par création de 4.000 actions de 500 fr. émises au pair.

Ramené en 1898 à 3.000.000 fr. par réduction à 250 fr. de la valeur nominale des actions.

Puis élevé à 4.000.000 fr. par émission au pair de 4.000 actions de 250 fr.

Élevé en 1920 à 8.000.000 par distribution gratuite de 16.000 actions de 250 fr. (prélèvement sur les réserves).

En 1922 à 16.000.000 par distribution gratuite de 32.000 actions de 250 fr. (prélèvement sur les réserves).

En 1928 à 38.400.000 par création de 89.600 actions de 250 fr. dont 64.000 actions O émises à 500 fr. et 25.600 actions P à 280 fr.

En 1933 à 39.925.000 par création de 6.100 actions d'apports (fusion avec les Anthracites du Tonkin et le Domaine de Kébao).

En 1936 à 48.412.750 par distribution gratuite de 33.951 actions O (prélèvement sur les réserves).

En 1937 à 59.170.750 par émission au pair de 43.032 actions O de 250 fr.

En fév. 1939 à 85.769.250 par distribution gratuite de 106.394 actions O de 250 fr. (prélèvement sur les réserves).

En sept. 1939 à 100.064.000 par émission au pair de 57.179 actions O de 250 fr.

Conseil d'administration : MM. Henri THELIER, président ; Joseph DESCHAMP, vice-président ; Henri GIROT, Christian de MONPLANET, Henri de MONPLANET, Maxime RENAUDIN, Robert THOUMYRE, Edmond LEBÉE.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans les dix mois qui suivent la clôture de l'exercice ; 1 voix par 20 actions O ; 2 voix par 20 actions P.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; prélèvements facultatifs pour amortissements ; le solde aux actions, chaque action P recevant 1/15 de la part attribuée à l'action O.

Inscription à la cote : marché officiel à terme : actions.

Exercices	houille (milliers tonnes)
1937	1.638
1938	1.641
1939	1.787
1940	1.715
1941	1.630

Exercices	Bénéfice après amor- tissements	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action O	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1937	26.138	25.301	117,5	3.810	1.927

1938	37.275	35.196	164	2.930	1.655
1939	39.206	35.952	129	2.840	1.301

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 6.550 fr.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CHEMINS DE FER DE L'INDOCHINE ET DU YUNNAN  
Société anonyme constituée le 10 août 1901

Objet : l'exploitation du chemin de fer chinois de Laokay à Yunnanfou et l'exploitation du chemin de fer tonkinois de Haïphong à Laokay.

Participations : Société indochinoise de charbonnages et de mines métalliques ; Société anonyme de constructions mécaniques [Haïphong] ; Société de transports automobiles indochinois [Hanoï].

Siège social : Paris, 89, rue de Miromesnil.

Capital social : 57.750.000 fr., divisé en 231.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 12.500.000 fr. en 25.000 actions de 500 fr.

Porté en 1908 à 17.500.000 par création de 10.000 actions de 500 fr. émises au pair.

En 1929 à 19.250.000 fr. par création de 3.500 actions B, émises à 1.000 fr.

En 1937 à 38.500.000 fr. par création de 77.000 actions de 250 fr. par prélèvement sur les fonds de réserve et division des 38.500 actions anciennes de 500 fr. en 77.000 actions de 250 fr.

En 1940 à 57.750.000 par création de 77.000 actions de 250 fr. par prélèvement sur les réserves.

Emprunts par obligations : 1°) Emprunt de 89 millions de francs divisé en 178.000 obligations privilégiées de 500 fr., 3 %, émises à 438 fr. 50 en 1901, remboursables au pair avant 1976 par tirages au sort semestriels (mars et septembre). Coupons semestriels 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre. Au service de l'intérêt et de l'amortissement, la société a affecté par privilège la garantie d'intérêt de 3 millions allouée par la colonie, et dont le versement est garanti par le gouvernement français.

2°) Emprunt de 13.027.000 francs en 26.054 obligations de 500 fr., 3 % émises en 1909 à 403 fr., amortissables avant 1958. Coupons 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> novembre.

Conseil d'administration : MM. H. E. BOYER, président ; Ch. BARBIÈRE, P. BAUDOUIN, A. BOURGEOIS, M[aurice] DEVIES, E. DUTEY-HARISPE, J. FOULD, P[ierre] GETTEN [fils de Maxime], J. NAUD, P. WEISS, H. ARDANT.

Commissaire du gouvernement : M. G. LABBÉ.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions, somme à définir pour le fonds de prévoyance, sur le surplus : 10 % au conseil, 90 % aux actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : mai ou juin — 1 voix par action.

Inscription à la cote : actions : marché officiel à terme.

Obligations : marché officiel au comptant.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1937	11.418	4.620	30	585	440

1938	12.564	8.470	55	570	386
1939	15.698	9.240	60	1.020	510
1940	10.642	5.775	25	—	—

SOCIÉTÉ DES CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DE L'INDOCHINE  
Société anonyme constituée le 10 juillet 1899

Objet : la fabrication et la vente des chaux, ciments et tous produits dérivés, tous travaux de béton et ciment armé.

Usine à Haïphong.

Siège social : Paris, 1, rue de Stockholm.

Capital social : 42.750.000 fr. en 427.500 actions de 100 fr. entièrement libérées.

À l'origine, 1.500.000 fr. en 3.000 actions de 500 fr.

Porté en 1902 à 2.000.000 fr. création de 1.000 actions de 500 fr. émises au pair.

En 1919, échange des 4.000 actions de 500 fr. contre 20.000 actions de 100 fr.

Porté en 1925 à 8.000.000 fr. par création de 60.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

Porté en 1926 à 12.000.000 fr. par création de 40.000 actions de 100 fr. émises à 300 fr.

Porté en 1930 à 24.000.000 fr. par création de 120.000 actions de 100 fr. émises à 250 fr.

Porté en 1938 à 34.200.000 fr. par répartition gratuite de 48.000 actions de 100 fr. aux actionnaires et échange de 3.600 parts contre 54.000 actions (prélèvement sur les réserves).

Porté en 1939 à 42.750.000 fr. par répartition gratuite aux actionnaires de 85.500 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

Parts de fondateur : Néant — 3.600 parts supprimées par décision de l'assemblée du 25 mai 1938 et remplacées par 54.000 actions (15 actions pour 1 part entière).

Emprunts par obligations : Emprunt de 20.000.000 fr. divisé en 20.000 obligations de 1.000 fr., 4 1/2 %, émises en 1931 à 970 fr., amortissables au pair ou par rachat avant 1962 - Coupons semestriels (15 janvier et 15 juillet) nets d'impôts sauf taxe de transmission. Remboursement anticipé en 1941.

Conseil d'administration : M. R[obert] THOUMYRE, président ; MM. N[icolas] PERPIGNANI, Ch. CANDLOT, B[audouin] de NEUFVILLE, P[aul] BAUDOUIN, F[ernand] PILA, M[aurice] FERRANT, F. de FLERS, membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin décembre — Une voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et obligations.

Exercices	houille (milliers tonnes)
1936	149
1937	235
1938	266
1939	306

1940	278
1941	270

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par 1/10 <sup>e</sup> part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1936	6.240	5.760	21	20	510	182
1937	7.200	6.624	24	24	560	365
1938	11.172	10.260	30	—	464	291
1939	13.965	12.825	30	—	470	285
1940	13.965	12.825	30	—	—	—
1941	12.103	11.115	26	—	—	—

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 1.175 fr.

CRÉDIT FONCIER DE L'INDOCHINE  
Société anonyme constituée en 1923

Objet : toutes opérations immobilières.

Participations : Crédit hypothécaire de l'Indochine, Crédit mobilier indochinois, Crédit foncier de l'Ouest-Africain, Compagnie immobilière Saïgon-Cholon.

Siège social : Paris, 9, rue Louis-Murat.

Capital social : 132.500.000 fr. en 530.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 6.000.000 fr. en 24.000 actions de 250 fr.

Porté en 1924 à 25.000.000 fr. par création de 76.000 actions de 250 fr. émises à 275 fr.

En 1925 à 50.000.000 fr. par création de 100.000 actions de 250 fr. émises à 375 fr.

En 1928 à 110.000.000 fr. par création de 240.000 actions de 250 fr. dont 40.000 émises à 400 fr. et 200.000 émises à 350 fr.

En mars 1937 à 132.500.000 fr. par création de 90.000 actions de 250 fr. (apports de l'Union immobilière indochinoise)

Parts de fondateur : 12.000 parts.

Conseil d'administration : MM. [Robert] GOURY du ROSLAN, président-directeur général ; BLOCH-LAINÉ, J. DAROUSSIN, E. GISCARD d'ESTAING, Ch. GIMON, P. GUESDE, J. VIGNE, J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin septembre — 1 voix par 25 actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant et à terme : actions ; au comptant : parts.

Exercices	Bénéf. d'exploit	Bénéfice net	Dividende brut	Cours des actions
-----------	------------------	--------------	----------------	-------------------

	total	par action	plus haut	plus bas
	fr	fr.	fr.	fr.
1936	—	—	244	67
1937	—	—	345	50
1938	7.950 (1)	15	230	111
1939	9.275 (1)	17,5	247	114

(1) Distribution des primes d'émission.

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 650 fr.

**CRÉDIT MOBILIER INDOCHINOIS**  
 Société d'exploitation des monts-de-piété de Cochinchine  
 Société anonyme fondée en 1930

Objet : exploitation de tous établissements de monts-de-piété, spécialement en Cochinchine, toutes opérations de crédits gagés.

Siège social : Saïgon, boulevard Charner, n° 35.

Capital social : 22.000.000 fr. en 220.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 10.000.000 fr. en 10.000 actions de 100 fr.

Porté en 1931 à 16.000.000 fr. par création de 60.000 actions de 100 fr. émises à 106 fr.

En 1932 à 22.000.000 fr. par création de 60.000 actions de 100 fr. émises au pair.

Parts de fondateur : 10.000 titres dont : 7.500 attribués aux souscripteurs du capital d'origine et 2.500 attribués à la Société foncière saïgonnaise.

Emprunt obligataire : emprunt de 20.000.000 francs divisé en 20.000 titres de 1.000 francs 6 p. 100 émis en 1939 à 980 francs, amortissables en 12 ans.

Conseil d'administration : MM. L. AGABRIEL, président ; André NOUAILHETAS, administrateur délégué ; Paul BERNARD, Hubert de CHAMBURE, Paul GANNAY, R[obert] GOURY du ROSLAN, Pierre GUESDE, Jean LAURENT [Banque de l'Indochine], G. de TARDE, Société foncière saïgonnaise, Louis BIRON [UFEO].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin — 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 5 % au conseil, 70 % aux actions, 25 % aux parts. (Sur les 70 % revenant aux actionnaires, il peut être prélevé telles sommes à déterminer pour réserves, amortissements, etc.).

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions (parts non cotées).

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action (1)	par 1/10 <sup>e</sup> part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	3.168	2.489	10	31,43	168	98
1938	4.480	3.111	12	47,14	120	96

1939	4.388	3.111	12	47,14	157	150
1940	2.617	1.917	8	15,72	—	—
1941	2.507	2.215	9	23,57	172	126

(1) Actions libérées.

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 245 fr.

**SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DES CULTURES TROPICALES**  
Société anonyme française constituée en juin 1925

Objet : l'étude et la mise en valeur de toutes exploitations agricoles dans les pays tropicaux. Plantations d'hévéas de Xacat et Budop, de cannes à sucre de Hiép-hoa, de caféiers de Fimnon.

Siège social : 51, rue d'Anjou, Paris (8<sup>e</sup>).

Participation : Les plantations indochinoises de thé.

Capital : 50.000.000 fr. divisé en 500.000 actions de 100 fr., entièrement libérées, dont 150.000 actions ordinaires et 350.000 actions privilégiées.

À l'origine, 8.000.000 fr. en 80.000 actions de 100 fr.

Porté en 1925 à 20.000.000 par création de 120.000 actions de 100 fr. émises à 130 fr.

En 1926 à 30.000.000 fr. par création de 100.000 actions de 100 fr. émises à 200 fr.

En 1927 à 50.000.000 fr. par création de 200.000 actions de 100 fr. émises à 185 fr.

En 1930 à 75.000.000 fr. par émission au pair de 250.000 actions privilégiées de 100 fr.

Ramené en 1935 à 40.000.000 fr. par échange des 500.000 actions ordinaires contre 150.000 actions nouvelles de 100 fr.

Porté en 1937 à 50.000.000 par création de 100.000 actions privilégiées de 100 fr. émises à 108 fr.

Parts bénéficiaires : 16.000 parts.

Conseil d'administration : MM. E. GISCARD d'ESTAING, président ; R. BOUVIER, administrateur délégué ; R[aymond] BERGOUGNAN [+ 6/9/1942], H. FAUCONNIER, L. FEYDEL, J[ean] LIMOUZIN [v.-pdt Éts Bergougnan], John LITHIBY, J. THIERRY, Carlo TOCHÉ et Société financière française et coloniale [SFFC], administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre (une voix par action ordinaire ou privilégiée, sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Prélèvement d'une somme de 7 % calculée sur le capital de 75 millions de francs, antérieur à la réduction de capital de février 1933 et sur le montant des augmentations de capital qui pourraient être réalisées.

Cette somme sera affectée dans l'ordre suivant :

a) 7 % d'intérêt non cumulatif aux actions privilégiées.

b) 7 % d'intérêt non cumulatif aux actions ordinaires.

Inscription à la cote : Actions et parts : marché officiel au comptant.

Exercices	caoutchouc (tonnes)	c a n n e à sucre ( m i l l i e r s tonnes)	café (tonnes)
1936	1.434	20.9	19

1937	1.684	23,8	41
1938	1.871	24,7	32
1939	—	25,6	48

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1936	2.699	—	—	—	153	36
1937	8.868	6.067	11,75	11,982	175	107
1938	10.366	7.937	14,5	42,93	151	82
1939	—	11.790	20	111,88	259	125

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE [SFDIC]  
Société anonyme fondée en 1901

Objet : exploitation de distilleries en Indochine. — Commerce du riz et de toutes autres céréales.

Usines à Hanoi, Namdinh, Haiduong, Cholon — Binh-tây, Phnom-penh.

Participations : Société industrielle et commerciale d'Annam ; Verreries d'Extrême-Orient ; Distilleries annamites de l'Annam-Tonkin ; Distilleries annamites du sud de l'Indochine.

Siège social : Paris, 53, rue de la Boétie.

Capital social : 100.000.000 fr., divisé en 1.000.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 2.000.000 fr. en 4.000 actions de 500 fr.

Porté en 1902 à 3.000.000 fr. par émission au pair de 2.000 actions de 500 fr.

En 1905 à 3.500.000 fr. par émission au pair de 1.000 actions de 500 fr.

En 1913 à 4.500.000 fr. par création de 2.000 actions d'apports de 500 fr.

En 1919 à 6.750.000 fr. par émission au pair de 4.500 actions de 500 fr.

En 1921 à 11.000.000 fr. par création de 8.500 actions de 500 fr. émises à 1.700 fr.

En 1924 à 33.000.000 fr. par émission au pair de 44.000 actions de 500 fr.

En 1936 à 49.500.000 fr. par distribution gratuite de 165.000 actions de 100 fr. par prélèvement sur les réserves.

En 1938 à 75.000.000 fr. par émission au pair de 255.000 actions de 100 fr.

En 1940 à 100.000.000 fr. par émission au pair de 250.000 actions de 100 fr.

Conseil d'administration : MM. Marcel BORDUGE, président-directeur général ; Paul BAUDOUIN, Louis BOYAVAL, Pierre GUESDE, Maurice Le GALLEN <sup>2</sup>, Maurice MONGUILLOT, Édouard SAMSON, Hypolite WORMS, Raymond PIOT, directeur général adjoint, Édouard BOINVILLIERS, directeur adjoint.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin - 1 voix par 10 actions.

<sup>2</sup> Maurice Le Gallen (1873-1955) : ancien résident supérieur au Cambodge et au Tonkin, puis gouverneur de la Cochinchine. Administrateur (1921), puis vice-président des Services contractuels des Messageries maritimes. En retraite (mars 1922). Administrateur (1922) des Distilleries de l'Indochine (SFDIC), président de Catecka, il s'égare dans les affaires Fommervault avant d'entrer au conseil de la Banque franco-chinoise (1932) et d'en devenir président (1936-1938), puis président d'honneur.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions, prélèvement pour réserve supplémentaire ; sur le solde : 75 % aux actions, 12 % au conseil, 12 % au personnel.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1937	17.888	17.602	25 (1)	625	300
1938	17.981	17.980	25 (2)	431	275
1939	18.606	18.750	25	459	250
1940	20.430	18.875	20 (3)		
1941	—	21.000	21		

(1) 20 fr. 50 pour les actions nouvelles

(2) 21 fr. 98 pour les actions nouvelles

(3) 15 fr. 50 pour les actions nouvelles

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 800 fr.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTREPRISES  
DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS  
Société anonyme constituée en 1902

Objet : en France, colonies françaises et étranger (principalement en Extrême-Orient) : 1° — la fourniture et la construction de matériel de chemins de fer et d'entreprises et de travaux métalliques ; 2° — l'entreprise de travaux publics ou privés ; 3° — la réparation et la location de matériel de toute nature ; 4° — toutes participations et toutes prises d'intérêts dans toute société s'occupant de ces entreprises.

Siège social : Paris, 10, rue Cambacérès.

Capital social : 20.000.000 fr., divisé en 80.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 250.000 fr. Porté en 1902 à 315.000 fr.

En 1903 à 500.000 fr.

En 1904 à 1.000.000 fr.

En 1905 à 1.500.000

En 1906 à 2.000.000 fr.

En 1909 à 4.000.000 fr.

En 1914 à 5.000.000 fr.

En 1920 à 10.000.000 fr. par création de 10.000 actions de 500 fr. émises à 1.050 fr. et dédoublement des actions.

En 1930 à 20.000.000 fr. par création de 40.000 actions de 250 fr. émises à 600 fr.

Conseil d'administration : MM. [Guillaume] DE TARDE, président ; H[enri] ADER, G[eorges] GUIGNARD, J[ean] RIGAL, J[ean] SILLARD, H[ypolite] WORMS, J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], E[dwin] POILAY.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin décembre 1 voix par 10 actions ; maximum 2/5 des voix totales.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, amortissements à déterminer, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil, le solde aux actions.  
 Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1935-36	106	1.600	20	650	243
1936-37	1.906	2.000	25	625	390
1937-38	2.262	2.000	25	380	261
1938-39	—	2.000	25	430	195
1939-40	—	2.000	25	—	—

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE  
 Société anonyme fondée en 1900

Objet : l'exploitation de tous services de distribution d'eau potable, d'éclairage électrique ou de transport de force, utilisation de l'électricité dans les colonies françaises et protectorats français, notamment à Saïgon, Cholon et Phnom-Penh.

Siège social : Paris, 62 bis, avenue d'Iéna.

Capital social : 95.000.000 fr., divisé en 190.000 actions de 500 fr. dont 127.000 entièrement libérées, 57.000 libérées de 1/4 et 6.000 actions de jouissance.

À l'origine, 2.500.000 fr. en 5.000 actions de 500 fr.

Porté en 1908 à 3.500.000 fr. par création de 2.000 actions de 500 fr. émises à 650 fr.

En 1909 à 5.700.000 fr. par création de 4.000 actions de 650 fr.

En 1913 à 6.500.000 fr. par création de 1.600 actions de 800 fr.

En 1920 à 10.000.000 fr. par création de 7.000 actions de 800 fr.

En 1924 à 15.000.000 fr. par création de création 10.000 actions de 500 fr. (distribution gratuite).

En 1928 à 22.500.000 fr. par création de 15.000 actions de 500 fr. émises au pair.

Porté en fév. 1933 à 28.100.000 fr. par création de 11.200 actions remises à l'Énergie électrique indochinoise absorbée.

En juin 1933 à 57.000.000 fr. par création de 57.800 actions de 500 fr. émises à 700 fr.

En fév. 1937 à 66.500.000 fr. par incorporation d'une somme de 9.500.000 fr. prélevée sur les réserves (19.000 actions gratuites).

Simultanément à 95.000.000 par émission à 530 fr. de 57.000 actions nouvelles de 500 fr.

Conseil d'administration : M. E. TEISSIER du CROS, président ; M. F. TRIVES, administrateur délégué ; MM. A. ALLAIN, P. BAUDOUIN, F[ernand] DUBOSC, P. DERVIEU, J. DIOR, [Jean] M[AXIME-]ROBERT [Bq de l'Indochine].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin — 1 voix par 10 actions ; maximum 60 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions, sommes à déterminer pour fonds de prévoyance (minimum 45.000 fr) ; sur le solde : 10 % au conseil ; sur le surplus : somme nécessaire pour amortir le 1/10 du capital, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant et à terme : actions de capital et actions de jouissance.

Ex.	Bénéf. déclaré	Dividende brut				Cours des actions	
		total	par action de capital		par act. jouissance	plus haut	plus bas
			libérée	non libérée			
	milliers f r.	milliers fr	fr	fr	fr	fr.	fr.
1936	10.329	8.970	80	—	55	1.575	740
1937	10.391	9.231	60	36,25	30	1.920	710
1938	10.430	9.231	80	36,25	30	950	518
1939	—	10.181	55	41,25	35	985	510

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 2.325 fr.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ Société anonyme constituée le 17 novembre 1902

Objet : l'installation ou l'exploitation de tous services de distribution d'eau potable, d'éclairage électrique, ou transport de force, la traction et en général, la production et l'utilisation de l'électricité déjà installée ou à installer en Indochine, notamment à Hanoï, Haïphong, Namdinh, Kouang-tchéou-wan et le delta tonkinois.

Centrales thermiques : Hanoï, Haïphong, Fort-Bayard.

Siège social : Paris, 62 bis, avenue d'Iéna provisoirement, 1, rue Raymond-Marc à Nîmes.

Capital social : 60.000.000 fr., divisé en 124.200 actions dont 5.600 actions de jouissance de 125 fr. représentant le capital d'origine et 118.600 actions de capital de 500 fr.

À l'origine, 2.800.000 fr. en 5.600 actions de 500 fr.

Ramené en 1919 à 700.000 fr. en 5.600 actions de 125 fr. par remboursement de 375 fr. par action

En 1924 : 700.000 actions de capital transformées en actions de jouissance par remboursement de leur valeur

Porté en 1924 à 6.300.000 fr. par émission au pair de 11.200 actions de 500 fr.

Puis à 8.175.000 fr. par création de 3.750 actions d'apports attribuées à la Société industrielle de chimie d'Extrême-Orient [SICEO].

Porté en 1925 à 11.900.000 fr. par création de 7.450 actions de 500 fr. émises à 650 fr.

En 1926 à 18.900.000 fr. par création de 14.000 actions de 500 fr. émises à 650 fr.

En 1928 à 30.000.000 fr. par création de 22.200 actions de 500 fr. émises à 1.500 fr.

En 1931 à 37.500.000 fr. par émission à 1.000 fr. de 15.000 actions de 500 fr. souscrites par le gouvernement général de l'Indochine.

En 1933 à 60.000.000 fr. par création de 45.000 actions de 500 fr. émises à 580 fr.

Obligations : 35.000 obligations de 1.000 francs — 5 1/2 demi net émises en 1932 à 950 fr., amortissables en 30 ans, soit au pair, par tirages au sort annuels en décembre, soit par rachat, sous réserve d'amortissement anticipé à partir de 1937.

Conseil d'administration : MM. F. TRIVES, président-directeur général ; M. ALLAIN, E. TEISSIER du CROS, P. BAUDOIN, J. DIOR, P. MARCORELLES [† 5 juin 1942], [Jean] M[AXIME-]ROBERT [Bq de l'Indochine].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin — 1 voix par 10 actions ; maximum 60 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions sur le capital non amorti ; sur le solde : 10 % au conseil, dotation des institutions de prévoyance, le surplus aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions de capital, actions de jouissance, obligations.

Ex.	Bénéf. net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action de capital	par act. jouissance	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1936	4.553	4.132	35 (1)	10 :	690	345
1937	4.575	4.207	35	10 :	725	646
1938	5.296	4.828	40	15	900	605
1939	6.082	5.449	45	20	380	—
1940	10.154	5.449	45	20	—	—
1941	10.244	5.449	45	20	—	—

(1) 30 fr. seulement pour les actions appartenant au gouvernement général

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 1.890 fr.

### SOCIÉTÉ DES ÉTAINS ET WOLFRAM DU TONKIN Société anonyme fondée en 1911

Objet : l'exploitation de gisements miniers de wolfram et de cassitérite au Tonkin, dans la région de Pia-ouac.

Participations : Mines d'or de Bao lac, Mines d'étain du Haut-Tonkin, Étains de Cammon, Étains de l'Indochine, Société fermière des étains d'Extrême-Orient.

Siège social : Paris, 105 bis, boulevard Malesherbes.

Capital social : 36.000.000 fr., divisé en 360.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.500.000 fr. en 15.000 actions de 100 fr., dont 11.000 d'apports remises à la Société des mines d'étains de Cao-bang.

Porté en 1912 à 3.000.000 fr. par création de 15.000 actions de 100 fr.

En 1914 à 3.500.000 fr. par création de 5.000 actions de 100 fr.

En 1919 à 4.000.000 fr. par création de 5.000 actions émises à 115 fr.

En 1921 à 7.000.000 fr. par création de 30.000 actions émises à 115 fr.

En 1927 à 8.750.000 fr. par création de 17.500 actions émises à 200 fr.

En 1928 à 10.500.000 fr. par création de 17.500 actions émises à 400 fr.

En 1930 à 17.500.000 fr. par création de 70.000 actions émises à 150 fr.

En 1933 à 24.000.000 fr. par création de 65.000 actions de 100 fr. dont 35.000 souscrites en espèces et 30.000 remises en compensation de créances.

En 1936 à 27.000.000 par création de 30.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

En 1940 à 36.000.000 par incorporation de réserves.

Conseil d'administration : MM. Jacques BARDOUX, président ; comte R[obert] de POURTALÈS, vice-président ; E[dgar] HUMANN, administrateur délégué ; A[ndré] LUQUET, W. MORTON-FULLERTON, duc de GRAMMONT, A[lexandre] de LAFAULOTTE, H[ector] PETIN, F[ernand] RUMÈBE, M. [François] de FLERS, R[ené] BRARD, F[rançois] de WENDEL, J. VIRIGNIN, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : En juin — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil, prélèvements pour réserves extraordinaires et amortissements, le reste aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	étain concentré	métal concentré
1936	—	318
1937	558	413
1938	614	448
1939	560	409
1940	467	341
1941	420	307

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1936	3.109	1.200	5	250	52
1937	11.070	6.750	25	289	186
1938	15.703	9.450	35	312	193
1939	14.644	9.450	35	690	230

## SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE

Société anonyme française constituée le 5 août 1920

Objet : exploitation de gisements d'étain situés en Indochine, dans le Laos, principalement la mine Bartholoni.

Participations : La société est intéressée dans la Société des étains du Cammon, la Société commerciale du Laos, la Compagnie Air-Orient [absorbée en 1933 par Air France].

Siège social : Paris, 21, rue de la Ville-l'Evêque.

Capital social : 23.500.000 fr., divisé en 235.000 actions de 100 fr., dont 210.000 actions A et 25.000 actions B.

À l'origine, 100.000 fr. en 100 actions de 1.000 fr.  
 Porté en 1921 à 3.500.000 par création de 3.400 actions de 1.000 fr. émises au pair.  
 En 1923 à 7.500.000 fr. par création de 3.500 actions de 1.000 fr. émises au pair.  
 En 1926 à 10.000.000 fr. par création de 2.500 actions de 1.000 fr. émises au pair et division des actions de 1.000 fr. en actions de 100 fr.  
 En 1927 à 12.600.000 fr. par création de 1.000 actions d'apport de 100 fr.  
 En 1929 à 15.000.000 fr. par création de 24.000 actions de 100 fr. émises à 1.000 fr.  
 En 1940 à 23.500.000 fr. par distribution gratuite de 85.000 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves),  
 Parts de fondateur : 2.000 parts divisées en vingtièmes en mai 1928.  
 Conseil d'administration : MM. H. de VIENNE, président et administrateur délégué ; BARTHOLONI, BRAME, DUFAURE, DE POMMEREAU, DE SOLAGES.  
 Année sociale : close le 31 décembre.  
 Assemblée générale : dans l'année qui suit l'exercice, 1 voix par action A, 20 voix par action B.  
 Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions sur le surplus : 15 % au conseil, 70 % aux actions, sauf prélèvements en faveur des fonds de prévoyance, 15 % aux parts.  
 Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions A et parts.

Exercices	étain concentré	métal concentré
1937	1.028	596
1938	1.075	622
1939	744 + 392	423+229
1940	1.141	647
1941	930	528

Ex.	Bénéf. net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	action	1/20e action	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	7.518	6.205	35,12	23,4	579	335
1938	9.180	7.548	42,5	29,33	430	265
1939	19.629 +1.318	9.355 + 1.165	52,06 + 6,7	38,62 + 3,81	701	321

**SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE**  
 Société anonyme française constituée le 12 novembre 1920

Objet : toutes opérations financières, industrielles, commerciales, minières, agricoles, mobilières ou immobilières ; toutes entreprises de travaux publics ou de transport par toutes voies et spécialement toutes opérations faisant partie de l'activité normale d'un établissement de banque.

Filiales et participations en Indochine : Sucrieries et raffineries de l'Indochine, Société indochinoise des cultures tropicales, Salines de Djibouti, Sfax et Madagascar, Plantations indochinoises de thé, Papeteries de l'Indochine, Chalandage et remorquage de l'Indochine, Coloniale d'éclairage et d'énergie, Société nouvelle des phosphates du Tonkin, Société indochinoise de charbonnages et mines métalliques, Verreries d'Extrême-Orient, Société agricole franco-annamite, Établissements Delignon, Tramways du Tonkin, Société des caoutchoucs de l'Indochine.

Siège social : Paris, 23 rue Nitot — Agence de Saïgon : 11, place Rigault-de-Genouilly.

Capital : 33.193.125 fr., divisé en 265.545 actions de 125 fr.

À l'origine, 5.000.000 fr. en 10.000 actions de 500 fr.

Porté en 1921 à 10.000.000 fr. par émission au pair de 10.000 actions de 500 fr.

En 1923 à 20.000.000 fr. par création de 20.000 actions de 500 fr. émises à 585 fr.

En 1924 à 30.000.000 fr. par création de 20.000 actions de 500 fr. émises à 1.000 fr.

En 1926 à 50.000.000 fr. par création de 40.000 actions de 500 fr. émises à 1.250 fr.

En 1927 à 60.000.000 fr. par création de 100.000 actions B nominatives de 100 fr. émises au pair.

En 1929 à 96.000.000 fr. par création de 60.000 actions A de 100 fr. émises à 1.350 fr. et de 60.000 actions B de 100 fr. émises à 110 fr.

Ramené en 1933 à 15.999.000 fr. en 26.665 actions A de 500 fr. et 26.665 actions B de 100 fr.

Porté en 1934 à 24.999.000 fr. par émission au pair de 18.000 actions A de 500 fr.

Ramené en août 1934 à 24.554.500 fr. par échange des 160.000 actions A de 500 fr. (avant réduction) contre 106.660 actions nouvelles de 125 fr. et des 160.000 actions B de 100 fr. (avant réduction) contre 17.776 actions nouvelles de 125 fr. (les 18.000 actions A provenant de la dernière augmentation du capital étant remplacées par 72.000 actions nouvelles de 125 fr).

Porté en sept. 1934 à 26.554.500 par émission au pair de 16.000 actions de 125 fr.

Porté en 1941 à 33.193.125 par création de 53.109 actions de 125 fr. émises à 175 fr.

Parts de fondateur : Néant.

Conseil d'administration : MM. Edmond GISCARD d'ESTAING, René BOUVIER, Ch. AUBERT, Louis THEVENIN, Paul BERNARD, Ulric d'HAUTEFORT, Edmond du VIVIER DE STREEL.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale ordinaire : Avant le 1<sup>er</sup> octobre. Composée des actionnaires possédant au moins 10 actions (une voix par action, sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, prélèvement facultatif pour réserves, amortissements supplémentaires ou report à nouveau ; le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Cours des actions	
		plus haut	plus bas
	milliers de fr.	fr.	fr.
1936	1.404	79	20
1937	2.724	135	74
1938	—	117	60

1939	—	243	63
------	---	-----	----

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE FORESTIÈRE ET DES ALLUMETTES  
Société anonyme fondée en 1904

Objet : l'exploitation industrielle et commerciale de forêts et bois en Indochine et contrées limitrophes et la fabrication et la vente d'allumettes.

Usines à Benthuy et Hanoï.

Distribution d'énergie électrique (centrale à Vinh-Benthuy), plantations de café.

Siège social : Benthuy (Annam).

Siège administratif : Paris, rue Saint-Lazare, n° 74.

Capital social : 12.000.000 fr. en 120.000 actions de 100 fr. dont 75.000 de capital et 45.000 de jouissance.

À l'origine, 1.600.000 fr. en 16.000 actions de 100 fr.

Porté en 1922 à 2.276.000 par création de 6.760 actions d'apports.

En 1924 à 4.552.000 fr. par émission au pair de 22.760 actions de 100 fr.

En 1925 à 9.104.000 fr. par émission au pair de 45.520 actions de 100 fr. (en même temps les actions anciennes ont été intégralement amorties par prélèvement sur les réserves et remplacées par des actions de jouissance).

En 1937 à 12.104.000 fr. par création de 30.000 actions de 100 fr. émises à 110 fr.

Ramené en 1941 à 12.000.000 fr. par rachat de 520 actions.

Conseil d'administration : MM. G. MASPERO, président : G. MAHÉ, F. de FLERS, E. WELTI, G. CARRÈRE, E. GUYOT, J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], DENIS frères de Bordeaux.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Au plus tard en septembre — 1 voix par 20 actions ; maximum 50 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil, 85 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions de capital et actions de jouissance.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des act. de capital	
		total	par act. de capital	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1937	852	—	—	250	98
1938	1.020	892	10	108	79
1939	493	—	—	185	94

COMPAGNIE FRANCO-INDOCHINOISE  
Société anonyme fondée en 1912

Objet : achat, vente, manipulation, transformation, préparation du riz, maïs, manioc, coprah et graines oléagineuses d'Indochine.

Usines : Marseille, Modane et Saïgon.

Filiales : Société des riz d'Indochine Denis frères, Compagnie marseillaise de commission et de transit.

Siège social : 25, rue du Général-Foy, Paris.

Capital social : 17.000.000 fr. en 170.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.000.000 fr. en 1.000 actions de 1.000 fr.

Porté en 1927 à 3.000.000 fr.

Puis à 4.000.000 fr. en 40.000 actions de 100 fr.

Porté en 1929 à 10.382.000 fr. par la création de 63.820 actions de 100 fr.

Puis à 20.000.000 fr. par la création de 96.180 actions d'apport de 100 fr. (absorption de la Compagnie franco-coloniale des riz, des Rizeries Levesque, des Rizeries saïgonnaises ).

Ramené en juillet 1936 à 18.500.000 par rachat d'actions.

En déc. 1936 à 18.000.000 — le 28 sept. 1938 à 17.000.000

Conseil d'administration : Société de Clerville et Cie de Nantes représentée par M. L. de CLERVILLE, président ; MM. E. DENIS, J. J. FRANCOU, J[ean] Le BRET, R[aoul] de LESTAPIS, D. LEVESQUE, P. LEVESQUE, H. ROUSSEAU, société Denis frères de Bordeaux.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin septembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1936	3.084	412	2,425	68	29
1937	686	510	3	95	57
1938	434	—	—	76,5	45
1939	—	—	—	61	30

### SOCIÉTÉ DES HÉVÉAS DE TAYNINH Société anonyme fondée en 1913

Objet : plantations d'hévéas dans les provinces de Tayninh et de Bienhoa (Cochinchine).

Siège social : Saïgon, 26, rue Lagrandière.

Capital social : 8.750.000 fr. en 87.500 actions de 100 fr.

À l'origine, 3.800.000 fr. en 38.000 actions de 100 fr.

Porté en 1931 à 6.000.000 création de 19.000 actions gratuites par incorporation de réserves et émission à 200 fr. de 3.000 actions nouvelles.

Porté en fév. 1937 à 8.000.000 création de 20.000 actions 100 fr. par incorporation de réserves.

En sept. 1937 à 8.750.000 par création de 7.500 actions (apports de la société des plantations de Xuan-hiep-thon).

Parts de fondateur : 3.800 titres.

Conseil d'administration : MM. P. JOUSSET, président ; J. MAUREL, administrateur délégué ; E. DELEURANCE, M. BIEDERMANN, P. MASSARI, A. CAFFORT.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 5 % au conseil d'administration, 15 % aux parts de fondateur ; le surplus est réparti entre les actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et parts.

Exercices	caoutchouc
1937	1.403
1938	1.516
1939	1.782
1940	1.756
1941	1.802

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	9.234	8.104	80	329,98	1.910	872
1938	11.072	10.319	100	412,87	1.074	695
1939	17.429	15.995	155	640,1	1.405	858
1940	17.481	16.000	155	641,38	1.590	1.170
1941	17.638	16.018	155	646,19	—	—

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 4.015 fr.

#### MANUFACTURES INDOCHINOISES DE CIGARETTES Société anonyme fondée en 1929

Objet : la fabrication de cigarettes, cigares, tabacs et toutes fabrications similaires. L'achat, la vente, la préparation de tabacs et produits similaires, tant en Indochine qu'à l'étranger.

Siège social : Saïgon-Cholon, n° 450, avenue du Général-Huntziger.

Bureau à Paris : n° 7, rue Quentin-Bauchart, à Marseille : 14, rue du Docteur-Roux-de-Brignoles.

Capital social : 12.000.000 fr. en 120.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 6.000.000 fr. en 60.000 actions en 100 fr.

Porté en 1931 à 12.000.000 fr. par création de 60.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

En 1932 à 18.000.000 fr. par création de 60.000 actions de 100 fr.

Ramené en 1935 à 12.000.000 fr. par remboursement de 6.000.000 fr. aux actionnaires.

Parts bénéficiaires : 12.000 titres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Conseil d'administration : MM. L[éon] KARCHER, G[aston] RUEFF, G[eorges] PICARD [tous trois des Messageries fluviales de Cochinchine], R[oger] BECKER <sup>3</sup>, L[ouis] BIRON [UFGO], A. MOREAU, L[éon] BLONDEAUX [1868-1943][anc. dir. des Tabacs], S[ébastien] FOY [des Messageries fluviales de Cochinchine], V. TINCHANT <sup>4</sup>, P[ierre] SEITERT <sup>5</sup>, Saburo IDÈ.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil ; sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et parts.

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1938	1.134	—	—	—	98	62
1939	816	—	—	—	74	51
1940	2.957	2.256	15	38,034	108	84
1941	4.729	2.572	18	34,36	259	125

### MESSAGERIES FLUVIALES DE COCHINCHINE Société anonyme fondée en 1881

Objet : toutes les opérations de transports fluviaux et maritimes, l'étude et la mise en valeur de toutes exploitations agricoles ou minières en Indochine ou autres colonies, la participation de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles, etc.

Ses services de transports fluviaux en Indochine ont été repris par une filiale, la compagnie saïgonnaise de navigation et de transport, dissoute en 1938. Elle est devenue une société de portefeuille.

Participations : Société indochinoise des plantations réunies de Mimot, Manufactures indochinoises de cigarettes, Plantations indochinoises de thé, Société indochinoise de mécanique et d'ateliers de construction, Société urbaine foncière indochinoise, Société indochinoise de gestion et de participation.

Siège social : Saïgon, 5, quai Le-Myre-de-Vilers.

Bureau à Paris : 7, rue Quentin-Bauchart.

Capital social : 15.000.000 fr. en 150.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.500.000 fr. en 3.000 actions de 500 fr.

Porté en 1907 à 2.000.000 fr. par division des actions de 500 fr. en actions de 100 fr. et création de 5.000 actions de 100 fr. au pair.

En 1926 à 2.500.000 fr. par création de 5.000 actions de 100 fr. émises à 110 fr.

<sup>3</sup> Roger Becker : ancien administrateur de la Rizerie Tong-Wo.

<sup>4</sup> Tinchant : d'une vieille famille de cigariers d'Anvers.

<sup>5</sup> Pierre Eugène Julien Seitert : né le 16 janvier 1897 à Saint-Quentin (Aisne). Fils d'Antoine Seitert, alors directeur du Crédit Lyonnais à Roubaix, puis directeur du Crédit du Nord, et de Marie Lucie Viellart. Frère d'Antoine-Louis Seitert (1889-1968), directeur à la Banque franco-chinoise. Marié à Lausanne le 9 août 1919 à Germaine Christine L'Eplattenier. Remarié à Hanoï le 16 septembre 1927 avec Paulette Jeanne Wilhelmine Mazot. Fondé de pouvoirs de la Banque franco-chinoise à Saïgon, à ce titre commissaire aux comptes de la Cie générale immobilière de Saïgon (Cogisa) en 1930. Bénéficiaire comme ancien combattant invalide à 85 % d'une concession de 85 ha. à Ninh-tanh (Tayninh)(1928). Chevalier de la Légion d'honneur. Décédé à Versailles le 2 juin 1965 (remerciements à Alain Warmé).

En 1928 à 5.000.000 fr. par distribution gratuite de 25.000 actions de 100 fr.  
 En 1929 à 10.000. 000 fr. par création de 50.000 actions de 100 fr. émises à 125 fr.  
 En 1934 à 15.000.000 fr. par création de 50.000 actions attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour 2 anciennes (prélèvement sur les bénéfices et sur prime d'émission).

Parts de fondateur : il a été créé 12.500 parts.

Obligations : 6.000 obligations de 1.000 francs, 5 demi-net émises en 1930 à 975 fr. amortissables par tirages au sort en 35 ans.

Conseil d'administration : M. G. PICARD, président ; MM. L. KARCHER, P. du PASQUIER, A. VEYSSIER, F. MARAIS, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet— 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil, 65 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et parts.

Ex.	Bénéfice	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	4.097	3.689	20	55,098	433	226
1938	2.792	2.641	15	31,25	294	177
1939	3.939	3.298	17,5	53,88	324	144

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 622 fr.

### COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE L'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1919

Objet : l'exploitation de mines de zinc, plomb, argent, notamment du gisement de Cho-diên, dans le haut Tonkin. La société possède une fonderie de zinc à Quang-yên.

Siège social : Paris, 3, rue de Bucarest.

Direction en Indochine : Quang-yên (Tonkin).

Capital social : à l'origine, 1.600.000 fr.

Porté en 1920 à 16.000.000 fr., divisé en 64.000 actions de 250 fr. entièrement libérées.

Conseil d'administration : MM. F. LEDOUX, président ; Ch. PARIS, L. HAUZEUR, J[ean] LE BRET, F. LECŒUVRE, F. DE SINÇAY, E. MANEUVRIER, DE FLERS, JOUFFROY, R. SAUREL administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre (1 voix par action, sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêts aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, prélèvements en faveur des fonds de prévoyance, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	minerai (tonnes)	minerai métallurgique (tonnes)
1937	10.618	4.204
1938	11.330	4.470
1939	12.870	5.328
1940	15.290	6.104
1941	17.801	6.251

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1937	3.571	3.264	51	874	320
1938	2.992	2.716	44	451	272
1939	2.973	2.560	40	710	298

SOCIÉTÉ D'OXYGÈNE ET D'ACÉTYLÈNE D'EXTRÊME-ORIENT  
Société anonyme constituée en 1909

Objet : l'exploitation de tous brevets, procédés, instruments propres à la fabrication de l'acétylène dissous et de l'oxygène, l'exécution de tous travaux par la soudure autogène, l'exploitation de tous autres procédés et toutes opérations s'y rattachant.

Installations et agences à Shanghai, Tientsin, Hongkong, Saïgon, Haïphong, Bangkok, Singapore.

Participation : Société Hoek à Java.

Siège social : Paris, n° 75, quai d'Orsay.

Capital social : 20.000.000 fr., divisé en 80.000.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 200.000 fr. en 400 actions de 503 fr.

Porté en 1911 à 300.000 fr. par création de 300 actions de 500 fr.

En 1921 à 3.500.000 fr. par création de 6.400 actions de 500 fr.

En 1923 à 6.000.000 fr. par création de 5.000 actions de 500 fr. émises à 525 fr.

En 1928 à 10.000.000 fr. par dédoublement des actions et création de 16.000 actions de 250 fr. émises à 262 fr. 50.

En 1940 à 20.000.000 fr. par création de 40.000 actions nouvelles de 250 fr. émises à 300 fr.

Conseil d'administration : MM. P[aul] DELORME, président ; J[oseph] de la POMMERAYE, vice-président ; P. PHILIPPON, administrateur délégué ; F[ernand] BERNARD, F[élix] ZIÉGEL [+ 7 mars 1941], J[ean] DELORME, E[dmund] DESCHARS, C[amille] GRAND-DUFAY, Ch[arles] CHAPUIS.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre — 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions O, 5 % d'intérêt aux actions P ; sur le surplus : 15 % au conseil, prélèvements facultatifs pour fonds de réserves supplémentaires, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1937	3.554	2.000	50	690	403
1938	5.080	2.000	50	848	500
1939	8.354	—	—	990	650

**SOCIÉTÉ DES PAPETERIES DE L'INDOCHINE**  
Société anonyme fondée en 1913

Objet : fabrication du papier en Indochine et commerce ou industrie s'y rattachant.  
Usines à Viétri et Dap-cau.

Participation importante dans la société indochinoise de pyrotechnie.

Siège social : Paris, 51, rue d'Anjou, actuellement Vichy, n° 7, rue de l'Intendance.

Capital social : 6.552.500 fr., divisé en 13.105 actions de 500 fr.

À l'origine, fr. 1.500.000 en 3.000 actions de 500 fr.

Porté en 1919 à 2.500.000 création de 2.000 actions de 500 fr.

En 1927 à 5.000.000 création de 5.000 actions de 500 fr. émises à 600 fr.

En 1930 à 7.000.000 création de 4.000 actions de 500 fr. émises à 550 fr.

Réduit en 1935 à 6.552.500 par rachat d'actions.

Parts de fondateur : 1.500 parts, divisées en dixièmes en 1938.

Conseil d'administration : MM. R. BOUVIER, président ; P. BERNARD, administrateur délégué ; Grégoire SAINTE-MARIE, Ch. BIVIER, L. CLERC, E. GISCARD d'ESTAING, U. d'HAUTEFORT, O. HOMBERG.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin — 1 voix par 10 actions ; maximum 50 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions, 10 % au conseil d'administration, sur le surplus : 60 % aux actions, 40 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et 1/10 de parts.

Ex.	Bénéfice	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par act.	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	1.393	948	50	195,216 (1)	—	—
1938	939	793	50	9, 1823	—	—
1939	1.915	1.389	70	31,436	605	431

**SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS**

Société anonyme fondée le 9 août 1935 par la fusion de la Société des plantations d'An-loc, de la Société agricole de Suzannah et de la Société agricole et industrielle de Ben-cui

Objet : exploitation de plantations d'arbres à caoutchouc, d'arbres et arbustes de toutes autres essences.

Participations : Société agricole des caoutchoucs d'An-phu-ha, Compagnie caoutchoutière de Gia-nhan.

Siège social : Saïgon, 19, rue des Grères-Denis.

Correspondant à Paris : Société auxiliaire de plantations, 12, rue Boissy-heved'Anglas.

Capital social : 80.000.000 fr. divisé en 800.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 29.600.000 fr. en 296.000 actions de 100 fr.

Porté en 1936 à 40.000.000 fr. par création de 104.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

En 1937 à 61.250.000 fr. par création de 212.500 actions d'apports de 100 fr. dont 61.000 remises à la Société des plantafons de Long-thanh, 47.500 à la Société des caoutchoucs de Binh-loc. 104.000 remises à la Société agricole et industrielle de Cam-tiêm.

En 1940 à 80.000.000 fr. par distribution gratuite de 187.500 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : 284.000 cinquièmes de parts (37.000 parts créées à l'origine, 19.800 en 1937, divisées en cinquièmes).

Conseil d'administration : MM. P. BAUDOUIN [Bq Indoch.], P. CHASSAING, H[enry] DEWEZ, F. de FLERS [Bq Indoch.], J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], J. P[ierre] LAURENTIE [CCNEO], A. LIS [CCNEO], A[rnaud] de VOGÜÉ [pdt CCNEO], H. de CHAMBURE [Bq Indoch.], R. P. [Léon] ROBERT, Ed. de LABOULAYE [Bq Indoch.], Ed. HOUITTE de LACHESNAIS, H. HOFFET [CCNEO], L. LAUNAY [CCNEO], CH. FURIET [anc. pdt. Bê-n-Cui].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil, 25 % aux parts, 65 % aux actions, sauf prélèvements facultatifs pour réserves, amortissements supplémentaires ou report à nouveau.

Inscription à la cote : actions : marché officiel au comptant et à terme.

1/5 de parts : marché officiel au comptant.

Exercices	caoutchouc
1937	3.868
1938	5.040
1939	6.018
1940	6.437
1941	6.611

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	14.945	13.196	17,5	8,724	560	267
1938	23.603	22.458	26	1596	464	231
1939	20.446	14.421	10	20.2124		

1939	59.440	14.421	10	29,2154	605	320
1940	35.969	31.307	30	25,72	—	—
1941	54.263	47.811	45	41,59	—	—

Dernier cours connu (décembre 1942), actions 1.167 fr.

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-LOC  
Société anonyme fondée en 1911

Objet : la culture des arbres à caoutchouc dit hévéas et toutes autres cultures.

Siège social : 201, rue Legrand-de-la-Liraye, Saïgon.

Capital social : 6.000.000 fr., divisé en 60.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 360.000 \$ en 7.200 actions de 50 \$

Porté en 1914 à 400.000 \$ par création de 800 actions de 50 \$ (les actions de 50 \$ ont été dédoublées en 1925).

En 1928 à 500.000 \$ par création de 4.000 actions de 25 \$ émises à 50 \$.

Transformé en 1930 en 5.000.000 fr. divisé en 50.000 actions de 100 fr.

Porté en 1937 à 6.000.000 fr. par création de 10.000 actions de 100 fr. par prélèvement sur les réserves.

Parts de fondateur : 7.260 vingtièmes de parts ou 363 parts divisées en vingtièmes.

Conseil d'administration : MM. J[[oël](#)] DAROUSSIN, président ; L[[éon](#)] LEFEBVRE, E. LEFEBVRE, vice-présidents ; M<sup>me</sup> R[[ivière](#)] de la SOUCHÈRE, MM. H[[enri](#)] DESHORS, B[[arthélémy](#)] GAZANO, J[[ean](#)] V[[ictor](#)] GUILLEMET [[pdt Syndicat planteurs caoutchouc, adm. Domaine agricole de l'Ouest...](#)], A[[lexandre](#)] MERCIER, P. CHASSAING, administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : en avril (1 voix par action sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 5 % au conseil d'administration, 70 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et 1/20 de parts.

Exercices	caoutchouc
1937	705
1938	837
1939	965
1940	901
1941	805

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	4.193	3.208	49,9	98,14	755	640

1938	6.146	4.997	64	159,39	680	500
1939	8.838	6.707	85	221,35	848	630
1940	7.138	5.079	65	162,34	—	—
1941	9.044	7.521	95	250,88	—	—

**SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE KRATIÉ**  
Société anonyme fondée en 1927

Objet : mise en valeur et exploitation d'une concession de 4.000 ha de terres rouges propres à la culture de l'hévéa, sise à Snoul, province de Kratié (Cambodge). Plantation de tous arbres ou produits quelconques du sol, etc.

Siège social : Saïgon, n° 35, boulevard Charner.

Capital social : 30.000.000 fr., divisé en 300.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 12.000.000 fr. divisés en 48.000 actions de 250 fr.

Porté en 1930 à 24.000.000 fr. création de 48.000 actions de 250 fr. émises au pair.

Puis réduit à 12.000.000 fr. par échange de 4 actions de 250 fr. contre 5 de 100 fr.

Porté en 1936 à 25.000.000 fr. création de 130.000 actions de 100 fr. émises au pair.

En 1937 à 30.000.000 fr. par création de 50.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

Parts bénéficiaires : 32.000 parts, dont 20.000 créées à l'origine et 12.000 en 1930.

Conseil d'administration : MM. M[arcel] DELANNEY, président ; M[aurice] DEVIES, vice-président ; F[rançois] BAUDOIN [anc. résident au Cambodge], R[obert] LHOMME [adm. Coloniale d'éclairage et d'énergie], G. J. RICHEMOND, R[ené] THÉRY, L[ouis] AGABRIEL, Y. HADENGUE, A[ndré] THÉRY, A[ndré] NOUAILHETAS.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : fin septembre au plus tard.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et parts.

Exercices	caoutchouc (tonnes)
1937	1.130
1938	1.607
1939	1.940
1940	2.287
1941	2.288

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	3.649	3.300	10	9,375	327	170

1938	5.667	4.900	14	21,875	285	160
1939	10.804	9.300	25	56,25	377	220
1940	14.142	12.500	33	81,25	—	—
1941	15.233	13.300	35	87,5	790	631

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 1.185 fr.

#### RIZERIES D'EXTRÊME-ORIENT Société anonyme fondée en 1916

Objet : l'industrie et le commerce des riz, paddys, céréales et dérivés.

Siège social : 301, quai des jonques, Cholon ; bureau : 15, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : 25.000.000 fr., divisé en 100.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 600.000 \$ I.C. en 600 actions de 1.000 \$.

Ramené en 1915 à 1.500.000 fr. par échange des 600 actions de 1.000 \$ contre 6.000 actions de 250 fr.

Puis porté en 1915 à 12.500.000 fr. par création de 44.000 actions de 250 fr. émises au pair.

Et en 1919 à 25.000.000 fr. par création de 50.000 actions de 250 fr. émises au pair.

Conseil d'administration : MM. Eugène VILLE, président ; M. DERRÉ, R. COUTURIAUX, Société commerciale française de l'Indochine.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. 1 voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 15 % au conseil d'administration ; sur le surplus : 20 % au maximum au personnel, prélèvement facultatif pour réserves ou report à nouveau, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Dernier cours connu (7 juin 1940), actions : 65 fr.

#### RIZERIES INDOCHINOISES Société anonyme française constituée en 1910

Objet : l'industrie et le commerce des riz et paddy, des céréales et dérivés, l'exportation de tous produits ; la représentation de compagnies d'assurances et de compagnies de navigation.

Siège social : Haiphong (Tonkin), quai van-Vollenhoven, Haly.

Agence à Paris : 7, rue Magellan.

Capital social : 8.000.000 fr., divisé en 80.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 300.000 fr. en 600 actions de 500 fr.

Porté en 1912 à 1.000.000 création de 1.400 actions de 500 fr.

En 1918 à 2.000.000 transformation des actions de 500 fr. en actions de 100 fr. et création de 10.000 actions de 100 fr. émises au pair.

En 1920 à 4.000.000 création de 20.000 actions de 100 fr. émises à 130 fr.

En 1926 à 8.000.000 création de 40.000 actions de 100 fr. émises à 230 fr.

Conseil d'administration : MM. Marcel DERRÉ, Jules DUSSUET, Paul RAUZY [+ 25 sept. 1942], Eugène VILLE, administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Ordinairement en juin (une voix par action, sans limitation)

Répartition des bénéfices ; 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions, 15 % au conseil ; sur l'excédent : prélèvement maximum de 20 % pour la direction et le personnel, prélèvement facultatif pour réserves, le solde aux actions.  
Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1937	1.487	960	12	150	101
1938	1.443	960	12	143	94
1939	1.843	960	12	245	103
1940	1.821	960	12	—	—
1941	—	960	12	—	—

Dernier cours connu (août 1942), actions : 650 fr.

SOCIÉTÉ DES SALINES DE DJIBOUTI, DE SFAX ET DE MADAGASCAR  
Société anonyme française constituée en 1911

Objet : l'exploitation de salines en tous pays et spécialement à Djibouti (côte française des Somalis), la préparation, le transport et la vente des produits obtenus.

Exploitation des salines de Cana en Indochine.

Siège social : Paris, 51, rue d'Anjou.

Capital social : 45.000.000 fr., divisé en 450.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.000.000 fr. en 2.000 actions de 500 fr.

Porté en 1920 à 5.000.000 fr. par création de 1.000 actions de 500 fr. émises à 650 fr.

En 1922 à 2.000.000 fr. par création de 1.000 actions de 500 fr. émises à 550 fr.

En 1923 à 4.000.000 fr. par division des titres de 500 fr. en titres de 100 fr. et création de 20.000 actions de 100 fr. émises à 125 fr.

En 1927 à 6.500.000 fr. par création de 25.000 actions de 100 fr. dont 12.000 d'apports et 13.000 de numéraire émises à 425 fr.

En 1929 à 12.000.000 fr. par création de 55.000 actions de 100 fr. dont 10.000 d'apports et 45.000 de numéraire émises au pair.

En 1937 à 24.000.000 fr. par distribution gratuite de 120.000 actions de 100 fr. par prélèvement sur les primes d'émission.

En 1938 à 32.000.000 fr. par création de 80.000 actions de 100 fr. émises à 108 fr.

En 1939 à 35.000.000 fr. par création de 30.000 actions d'apports de 100 fr. remises à la Société des salines de l'Indochine après fusion.

En 1940 à 45.000.000 fr. par incorporation de réserves.

Conseil d'administration : MM. Paul BAUDOUIN, René BOUVIER, Pierre GUESDE, Charles JAMBON, Antoine PLION, Henri VERHILLE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin septembre (1 voix par action).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, prélèvement facultatif pour réserves, amortissements supplémentaires ou report à nouveau, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Prod. sel en Indochine	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de t.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1938	40,4	8.000	25	420	201
1939	44,2	9.800	28	580	285
1940	23,5	—	—	—	—
1941	56	—	—	—	—

**SUCRERIES ET RAFFINERIES DE L'INDOCHINE [SRIC]**  
Société anonyme constituée le 25 avril 1923

Objet : la culture de la canne à sucre, ainsi que toutes autres cultures et exploitations agricoles et forestières, l'exploitation de toutes sucreries, raffineries, distilleries ou établissements servant à la fabrication du sucre.

Siège social : Paris, 51, rue d'Anjou.

Capital social : 18.000.000 fr., divisé en 180.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 10.000.000 fr. en 40.000 actions de 250 fr.

Porté en 1924 à 15.000.000 fr. par création de 20.000 actions de 250 fr. émises au pair.

Ramené en 1930 à 4.000.000 fr. par échange de 3 actions de 250 fr. contre 2 actions de 100 fr.

Porté simultanément à 12.000.000 fr. par création de 80.000 actions de 100 fr. émises au pair.

Porté en 1940 à 15.000.000 fr. par distribution gratuite de 30.000 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

En 1942 à 18.000.000 fr. par création de 30.000 actions de 100 fr. émises à 150 fr.

Parts bénéficiaires : 20.000 titres.

Conseil d'administration : MM. E[dmund] GISCARD D'ESTAING, président ; A[ndré] DENTZ, R[ené] BOUVIER, H[enri] FAUCONNIER, P[ierre] GUESDE, A[lbert] LOUPPE [Fives-Lille][† 21 mars 1942], E[dmund] du VIVIER DE STREEL, administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin septembre (1 voix par action, sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, sur le solde : 30 % aux parts, prélèvement facultatif pour réserves extraordinaires, amortissements supplémentaires ou pour report à nouveau ; le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et parts.

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	4.559	3.375	20	48,748	320	202
1938	4.621	3.631	22	49,5468	278	163
1939	0.040	6.246	22	120.0000		

1939	9.949	0.240	32	120,2909	401	225
------	-------	-------	----	----------	-----	-----

Dernier cours connu (décembre 1942), actions. : 1.495 fr.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE TRAMWAYS (INDOCHINE)  
Fondée en 1890

Objet : la construction et l'exploitation de lignes de tramways en Indochine.

Siège social : Paris, 1, rue de Stockholm.

Capital social : 10.110.000 comprenant 16.000 actions A de 600 fr. dont 3.000 actions de jouissance et 1.000 actions B de 510 fr.

À l'origine, 300.000 fr. en 600 actions de 500 fr.

Porté en 1893 à 450.000 fr. par création de 300 actions de 500 fr. au pair.

En 1895 à 600.000 fr. par création de 300 actions de 500 fr. au pair.

Ramené en 1896 à 150.000 fr. par échange de 1.200 actions de 500 fr. contre 300.

Porté en 1898 à 325.000 fr. par création de 350 actions de 500 fr.

En 1899 à 850.000 fr. par création de 1.050 actions de 500 fr.

En 1904 à 1.000.000 fr. par création de 300 actions de 500 fr. au pair.

En 1913 à 1.500.000 fr. par création de 1.000 actions de 500 fr. émises à 650 fr.

En 1923 à 3.000.000 fr. par création de 3.000 fr. émises à 800 fr.

En 1924 à 4.000.000 fr. par création de 2.000 actions par prélèvement sur les réserves.

En 1928 à 4.250.000 fr. par création de 500 actions de 500 fr. émises à 1.000 fr.

En 1930 à 8.500.000 fr. par création de 8.500 actions de 500 fr. émises au pair.

En 1939 à 10.110.000 fr. valeur nominale des actions A portée à 600 fr., des actions B à 510 fr. (prélèvement sur les réserves).

Emprunts obligataires : 1° Emprunt de 1.000.000 fr. divisé en 2.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 % émises en 1911 à 475 fr., remboursables jusqu'en 1948.

2° Emprunt de 500.000 fr. divisé en 1.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 % émises en 1931 à 447 fr., remboursables jusqu'en 1948.

3° Emprunt de 5.000.000 fr. divisé en 5.000 obligations de 1.000 fr. 5 1/2, émises en 1932 à 955 fr., remboursables jusqu'en 1957.

Conseil d'administration : MM. M[aurice] ALLAIN, président ; P[aul] DERVIEU, vice-président ; A[ndré] MAGGIAR, administrateur délégué, P[ierre] ALLAIN, R[oland] BARON, F[ernand] DUBOSC, G[eorges] MAGGIAR, L. DOLLFUS, administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % aux actions A et B, prélèvement facultatif pour réserve extraordinaire ou amortissement du capital ; sur le surplus : 15 % au conseil, sur le solde : aux actions (les actions B n'ayant droit qu'au dixième du superdividende).

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions A et B.

Ex.	Bénéfice	Dividende brut				Cours des act. A de capital	
		total	actions A (en fr.)		act. B. (en fr.)	plus haut	plus bas
	milliers f r.	milliers fr	de capital	de jouissance			fr.
1937	1.081	822	55	25	32,5	1.190	535

1938	2.391	822	55	25	32,5	750	515
1939	2.909	909	60,11	32	31,31	939	520

L'UNION COMMERCIALE INDOCHINOISE ET AFRICAINE  
Société anonyme fondée en 1904

Objet : toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, minières, mobilières et immobilières particulièrement en Afrique et en Indochine.

Agences en Indochine, au Maroc, à Yunnanfou.

La société possède deux grands magasins à Hanoï et Saïgon.

Siège social : Paris, 25 bis, rue de la Ville-l'Evêque.

Capital social : 42.000.000 fr., divisé en 210.000 actions de 200 fr.

À l'origine, 5.300.000 fr. en 10.600 actions de 500 fr.

Porté en 1906 à 8.000.000 fr. par création de 5.400 actions de 500 fr. émises à 600 fr.

Réduit en 1909 à 2.000.000 fr. par échange de 16.000 actions de 500 fr. contre 4.000.

Porté la même année à 4.000.000 fr. par émission au pair de 4.000 actions de 500 fr.

En en 1918 à 9.000.000 fr. par création de 10.000 actions de 500 fr. dont 2.500 d'apports remises à la société d'étude et commerce au Maroc et 7.500 émises à 525 fr.

En en 1919 à 12.000.000 fr. par création de 6.000 actions de 500 fr. émises à 780 fr.

En en 1920 à 25.000.000 fr. par création de 26.000 actions de 500 fr. émises à 800 fr.

En en 1925 à 35.000.000 fr. divisé en 65.000 actions ordinaires de 500 fr. et 5.000 actions de priorité de 500 fr., par création de 20.000 actions de 500 fr. émises à 525 fr.

Ramené en 1933 à 21.000.000 (actions de priorité assimilées aux actions ordinaires et nominal réduit à 200 fr).

Porté aussitôt à 42.000.000 fr. par création de 105.000 actions nouvelles de 200 fr. remises à la Société coloniale des grands magasins en rémunération de son apport-fusion.

Obligations (émises par la société coloniale des grands magasins) : 15.000 obligations de 1.000 fr. 6 % demi-net, émises en 1930 à 990 fr., amortissables de 1936 à 1955.

Conseil d'administration : M. J. THIERRY, président ; M. J. VIGNE, vice-président, administrateur délégué ; MM. G. HECQUET, F. ESTIER, Max DE VILLOUTREYS DE BRIGNAC, G. BOUTEILLIER, J. DELPECH, vice-amiral [Charles] DUMESNIL, H. FARRÉ, E. FONTAINE, J[acques] FOUSSIER, A. GAISMAN, P. ISNARD LE FRANCÉ, P. LECAT, R. LEGRAND, E. LEVEL.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin juin — 1 voix par 20 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 20 % au conseil, prélèvement facultatif pour réserves et amortissements, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.

1936-38	2.819	—	—	72	35,5
1938-39	4.133	2.520	12	199	61

Dernier cours connu (juin 1941), actions : 314 fr.

**UNION FINANCIÈRE D'EXTRÊME-ORIENT**  
Société fondée le 23 octobre 1929

Objet : prise d'intérêts et de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes affaires françaises, étrangères ou coloniales et notamment en Indochine, groupement de capitaux et conduite de toutes opérations relatives au placement, à l'introduction et à la négociation de valeurs mobilières, sur tous Bourses ou marchés.

Participations : Plantations de Kratié, Caoutchoucs de Phuoc-hoa, Crédit mobilier indochinois, Foncière saïgonnaise, Fiduciaire d'Indochine.

Siège social : 35, boulevard Charner à Saïgon.

Capital : 30.000.000 fr., divisé en 300.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 15.000.000 fr. en 150.000 actions de 100 fr.

Porté en 1941 à 20.625.000 fr. par transformation des 22.500 parts bénéficiaires en 15.000 actions de 100 fr. et création de 41.250 actions de 100 fr. attribuées gratuitement aux actionnaires (prélèvements sur les réserves).

Porté en 1943 à 30.000.000 fr. par création de 93.750 actions de 100 fr. émises à 110 fr.

Parts bénéficiaires : à l'origine, 22.500 parts, supprimées le 23 décembre 1941.

Conseil d'administration : MM. Xavier LOISY, président ; Louis AGABRIEL, vice-président ; Yves HADENGUE, André NOUAILHETAS, administrateurs délégués ; Georges BAILLET, Jean BONNARDEL [HPLM], Gaston BOURGOIS, Georges René LAEDERICH, Georges Le MONTRÉER, Henri PRANGEY, Antoine-Louis SEITERT [Banque franco-chinoise], Alfred FILUZEAU [polytechnicien, insp. Eaux et électricité de l'Indochine], Alexis BRUNET [Chargeurs réunis], Pierre DARGELOS [dir. gén. SFEDTP-IC], Louis BIRON, administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil et le solde aux actions (sauf prélèvement pour constitution d'un fonds de réserve extraordinaire).

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et parts.

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1938	2.862	1.650	10	6,66	110	75
1939	2.688	1.650	10	6,66	131	80
1940	2.921	2.567	15	15	160	107
1941	3.792	3.094	15	—	270	202

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 418 fr.



BOURSE DE PARIS  
 Marché en Banque  
 (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 1)

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE THANH-TUY-HA  
 Société anonyme fondée en 1910

Objet : l'exploitation de concessions, l'achat et la vente de produits agricoles.  
 Siège social : Tan-tuong, province de Biên-hoà (Cochinchine).  
 Capital social : 3.331.800, divisé en 33.118 actions de 100 fr.  
 À l'origine, 600.000 fr.  
 Porté en 1912 à 1.000.000 fr.  
 Porté en 1919 à 1.200.000 fr.  
 Porté en 1924 à 2.000.000 fr.  
 Porté en juin 1925 à 2.200.000 fr.  
 Porté en juil. 1930 à 2.320.000 fr. par émission de 1.200 actions d'apport de 100 fr.  
 Porté en janv. 1935 à 3.311.800 fr. par création de 9.918 actions de 100 fr. émises à 165 fr. et réservées aux obligataires.  
 Parts de fondateur : 30.000 dixièmes de parts.  
 Obligations : 2.800 obligations de 100 \$ à 10 % émises en 1927, échangées en 1935 contre des actions.  
 Conseil d'administration : MM. de GOSELIN, président ; A. BONNIEL, administrateur délégué ; J. BONNIEL, administrateur-directeur ; Y. BONNIEL et P. ROUGNI, administrateurs.  
 Année sociale : 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.  
 Assemblée générale : avant fin décembre — 1 voix par action, maximum 20 voix.  
 Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, prélèvement facultatif pour réserves spéciales ; sur le solde : 60 % aux actions, 40 % aux parts.  
 Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions et 1/10 de parts.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par 1/10 part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1936-37	2.677	2.083	40	25,38	825	470
1937-38	2.667	2.309	44	28,38	560	370
1938-39	2.714	2.317	44	28,65	670	370
1939-40	2.885	2.623	50	32,23	810	741
1940-41	3.552	3.194	60	40,24	1.200	900

COMPAGNIE AGRICOLE DES THÉS ET CAFÉS DU KONTUM (Annam)  
 Société anonyme fondée en 1925

Objet : la mise en valeur et l'exploitation d'une concession sise en Annam, province du Kontum.

Siège social : 232-234, rue Mac-Mahon, Saïgon.

Capital social : 20.000.000 fr., divisé en 200.000 actions de 100 fr. dont 80.000 actions ordinaires et 120.000 privilégiées, nominatives ou au porteur.

À l'origine, 2.500.000 fr. en 25.000 actions de 100 fr.

Porté en 1926 à 5.000.000 fr. par création de 25.000 actions de 100 fr.

En 1927 à 15.000.000 par création de 100.000 actions de 100 fr. émises à 120 fr.

En 1931 à 19.000.000 fr. par émission au pair de 40.000 actions de 100 fr.

Ramené en 1932 à 8.000.000 fr.

Porté en 1936 à 20.000.000 fr. par émission au pair de 120.000 actions privilégiées de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 12.000 parts.

Conseil d'administration : MM. [Maurice] Le GALLEN, G[eorges] MASPERO [Bq franco-chinoise][t 1942], G. FOURN, R[ené] LEGRAND [Cie gén. colonies], J[ean] ECTORS <sup>6</sup>, L[éon] CAFFORT [négoc., Saïgon], P[aul] PETITHUGUENIN [Cie gén. colonies].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % premier intérêt aux actions privilégiées, puis aux actions ordinaires, 15 % du surplus au conseil d'administration ; le solde après prélèvements facultatifs pour les comptes de prévoyance revient : 80 % aux actions, 20 % aux parts. Le droit de préférence des actions privilégiées disparaîtra lorsque l'ensemble du capital aura reçu, pendant trois années consécutives, le premier intérêt de 6 %.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions ordinaires et privilégiées et parts (introduction en mars 1939).

Exercices	thé (en tonnes)	bénéfice (milliers fr.)
1938	284	355
1939	350	1.558
1940	355	—
1941	358	—

Dernier cours connu (juillet 1941), actions privilégiées : 150 fr., parts : 350 fr.

#### BANQUE FRANCO-CHINOISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE Société anonyme constituée en 1922

Objet : toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et toutes entreprises de travaux publics ainsi que la gestion de toutes sociétés, pour son compte ou pour le compte d'autrui, tant en France qu'à l'étranger et spécialement en Extrême-Orient.

Siège social : Paris, n° 74, rue Saint-Lazare.

---

<sup>6</sup> Jean Ectors. Gendre d'Eugène Haffner, directeur-fondateur des plantations de Xa-Trach. Directeur des Caoutchoucs de l'Indochine. Administrateur de la Betsiboka à Madagascar et des Caoutchoucs du Mékong.

Capital social : 53.000.000 fr., divisé en 106.000 actions de 500 fr. dont 10.000 actions O et 96.000 actions P.

À l'origine, 10.000.000 fr. en 20.000 actions de 500 fr.

Porté le 26 nov. 1925 à 20.000.000 fr. par émission au pair de 20.000 actions de 500 fr.

Porté le 16 déc. 1926 à 40.000.000 fr. par émission au pair de 40.000 actions de 500 fr.

Porté le 15 déc. 1927 à 50.000.000 fr. par émission au pair de 20.000 actions de 500 fr.

Ramené en sept. 1938 à 5.000.000 fr. par échange de 10 actions anciennes contre 1 action O nouvelle de 500 fr.

Porté simultanément à 50.000.000 fr. par émission au pair de 90.000 actions P de 500 fr.

Porté en fév. 1939 à 53.000.000 fr. par création de 6.000 actions P de 500 fr. remises à la Société financière de l'Indochine [Sofinindo] à la suite de fusion.

Parts bénéficiaires : 1.000 titres.

Conseil d'administration : MM. M[aurice] LE GALLEN, président d'honneur ; É[mile] OUDOT, président ; A[ndré] ATTHALIN, vice-président ; [Rév. P.] L[éon] ROBERT, J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], A[ndré] BUSSY, F[rançois] de FLERS, administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1942.

Assemblée générale : avant fin mars (1 voix par action, sans limitation aux actions au porteur ou nominatives depuis moins de deux ans ; 2 voix par action, sans limitation, à celles pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt cumulatif aux actions P, 1 % d'intérêt non cumulatif aux actions P, 8 % d'intérêt non cumulatif aux actions O (la répartition entre les deux sortes d'actions de l'intérêt non cumulatif incomplet sera faite au marc le franc en fonction du dividende non cumulatif complet auquel aura droit respectivement chaque action) ; sur l'excédent : 10 % au conseil ; sur le surplus : 25 % aux parts, prélèvements facultatifs pour report à nouveau, amortissements supplémentaires ou réserves extraordinaires, le solde à toutes les actions.

Dans le cas où, pendant trois exercices consécutifs, les actions de priorité et les actions ordinaires auraient reçu l'intégralité de leur intérêt statutaire, c'est-à-dire : 8 % de leur capital libéré et non amorti, les deux types d'actions seraient unifiés dans le type des actions ordinaires. A la suite de cette unification, l'intérêt statutaire serait fixé à 8 % non cumulatif pour toutes les actions unifiées.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action de priorité	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1936-37	870	—	—	82	25,5
1937-38	6.083	—	—	65	20
1938-39	3.269	1.890	20 (1)	62	28
1939-40	5.091	2.400	25	—	—

(1) Les 6.000 actions nouvelles ont reçu un dividende de 15 fr.

COMPAGNIE DU CAMBODGE  
Société indochinoise de cultures  
Société anonyme fondée en 1922

Objet : aménagement, défrichement et culture de terrains, sis en Indochine, notamment au Cambodge ou dans toute autre colonie.

Concessions en Indochine, à Java, en Malaisie.

Siège social : Saïgon, 236, rue Mac-Mahon.

Capital social : 80.000.000 fr., divisé en 800.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 5.000.000 fr. en 50.000 actions de 100 fr.

Porté en 1924 à 25.000.000 fr. par émission au pair de 200.000 actions de 100 fr.

En 1926 à 50.000.000 fr. par émission au pair de 250.000 actions de 100 fr.

En fév. 1927 à 75.000.000 fr. par émission au pair de 250.000 actions de 100 fr.

En oct. 1927 à 100.000.000 fr. par création de 250.000 actions de 100 fr. émises à 265 fr.

Ramené en 1933 à 50.000.000 fr. par échange d'une action nouvelle de 100 fr. contre 2 anciennes

Porté en 1933 à 80.000.000 fr. par création de 300.000 actions de 100 fr. émises à 110 fr.

Parts de fondateur : 5.000 parts, divisées en centièmes.

Conseil d'administration : MM. P. JANSSENS, président ; O. de RIVAUD, J. PÉROT, R. HALLET, A. AYMÉ, J. de BEAUMONT, L. BRAMEL, R. MATHÉ DUMAINE, P[hilippe] LANGLOIS, Ch. L. de BEAUVAN, A. RIMAUD, R. de RIVAUD, H. BOUSQUET.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 5 % au conseil, 15 % aux parts ; le solde aux actions, sauf prélèvements pour fonds de prévoyance.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant et à terme : actions ; marché en banque au comptant : parts.

Exercices	Prod. caoutchouc (en tonnes)	
	totale	en Indochine
1937	10.840	9.123
1938	10.560	—
1939	11.101	—
1940	—	9.955

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par 1/100 part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	55.908	49.89 3	51,88	16,77	705	460
1938	61.617	52.826	54,48	18,48	644	440

1939	68.727	64.855	68,182	20,618	755	400
------	--------	--------	--------	--------	-----	-----

Dernier cours connu (juillet 1941), actions : 940 fr.

LES CAOUTCHOUCS DU DONAI  
(anciennement La Biên-hoà industrielle et forestière)  
Société anonyme fondée en 1908

Objet : l'exploitation en Indochine de plantations d'arbres à caoutchouc, de palmiers oléagineux, de canne à sucre.

Siège social : Paris VIII<sup>e</sup>, 23-25, avenue Victor-Emmanuel III.

Capital social : 32.000.000 fr., divisé en 320.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 500.000 fr. en 5.000 actions de 100 fr.

Porté en 1911 à 2.000.000 fr.

En 1919 à 6.000.000 fr.

En 1926 à 50.000.000 fr.

En 1928 à 75.000.000 fr.

Ramené en mai 1937 à 32.500.000 en 325.000 actions de 100 fr. et porté simultanément à 40.000.000 par création de 75.000 actions de 100 fr. émises à 115 fr.

Ramené en 1940 à 32.000.000 par échange de 5 actions de 100 fr. de la Biên-hoà industrielle et forestière contre 4 actions de 100 fr. des Caoutchoucs du Donai et de 1 action de 100 fr. des Forêts et scieries de Biên-hoà.

Conseil d'administration : MM. Charles FURIET [anc. pdt Biênhoà industrielle et forestière, etc.], président ; Édouard BOURCIER SAINT-CHAFFRAY, Hubert de CHAMBURE, François de FLERS, Rodolphe HOTTINGUER, Édouard de LABOULAYE, Lucien LAUNAY, Sampiero PIETRI, Comte Gaston de SAPORTA, Arnaud de VOGÛE [pdt CCNEO], administrateurs.

Commissaires aux comptes : MM. MARION, LASSALLE.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin septembre — 1 voix par action sans limitation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, prélèvements pour fonds de prévoyance, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, prélèvements facultatifs pour réserves qu'amortissements, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant et à terme : actions.

Exercices	caoutchouc (tonnes)
1936	—
1937	—
1938	949
1939	1.184

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.

1936	300	—	—	73,75	15,5
1937	1.901	1.800	4,5	134	100
1938	28	—	—	132	78
1939	—	—	—	203	88

COMPAGNIE DES CAOUTCHOUCS DU MÉKONG  
Société anonyme fondée en 1927

Objet : l'aménagement, le défrichage, la mise en valeur et la culture de terrains sis en Indochine, notamment au Cambodge, ou dans toute autre colonie française ou étrangère. La plantation de tous arbres, arbustes, plantes ou produits quelconques du sol et notamment du caoutchouc.

Siège social : Saïgon, 232, rue Mac-Mahon.

Capital social : 20.000.000 fr., divisé en 200.000 actions de 100 fr. entièrement libérées dont 100.000 actions ordinaires et 100.000 actions privilégiées.

À l'origine, 30.000.000 fr. en 300.000 actions de 100 fr.

Réduit en janv. 1932 à 15.000.000 fr.

En oct. 1934 à 10.000.000 fr.

Porté en fév. 1935 à 20.000.000 fr. par émission au pair de 100.000 actions privilégiées de 100 fr.

Parts de fondateur : 10.000 titres.

Conseil d'administration : MM. A[ndré] ATTHALIN [BPPB/Cie gén. colonies], président ; G[eorges] CARRÈRE [Bq fr.-chinoise], Ch. COUTURE [dir. BPPB], J[ean] ECTORS [dir. des Caoutchoucs de l'Indochine, administrateur de Catecka au Kontum et de la Betsiboka à Madagascar], P[hilippe] LANGLOIS [Rivaud], R[ené] LEGRAND [Cie gén. colonies], E[milien] MAZET, P[aul] PETITHUGUENIN [Cie gén. colonies], R. Van Den BERG, J. de BEAUMONT [Rivaud], administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin août.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions privilégiées, 6 % d'intérêt aux actions ordinaires ; complément à : 8 % le dividende de toutes les actions, prélèvements facultatifs pour réserves ; sur le surplus : 6 % au conseil ; sur le solde : 70 % aux actions, 30 % aux parts.

Lorsque toutes les actions ordinaires et privilégiées auront reçu au maximum un dividende de 6 % pendant trois années consécutives, les actions privilégiées cesseront d'avoir droit par préférence au premier dividende.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions et parts.

Exercices	caoutchouc (tonnes)
1937	670
1938	895
1939	1.394
1940	1.791
1941	2.148

Exercices	B é n é f i c e net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par act.	par part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	2.986	2.743	12	34,285	342	185
1938	6.262	5.029	20	102,857	298	179
1939	8.048	7.314	28	171,428	500	232
1940	12.840	12.171	45	317,142	—	—
1941	13.646	12.171	45	317,142	—	—

COMPAGNIE DES CAOUTCHOUCS DE PADANG  
Société anonyme fondée en 1911

Objet : toutes entreprises agricoles, principalement la culture du caoutchouc.  
Concessions à Sumatra, en Malaisie, en Indochine.

Siège social : Saïgon, 236, rue Mac-Mahon.

Capital social : 41.000.000 fr., divisé en 310.000 actions ordinaires de 100 fr. et 5.000 actions de 2.000 fr. dites de second rang.

À l'origine, 6.500.000 fr. en 65.000 actions de 100 fr.

Porté en 1918 à 8.000.000 fr.

En 1920 à 15.000.000 fr.

En 1922 à 20.000.000 fr.

En 1925 à 21.000.000 fr. par création de 10.000 actions d'apports de 100 fr. (absorption de la Société du Domaine Central).

Porté en 1927 à 31.000.000 par création de 5.000 actions de 2.000 francs, à votre plural, émises à 5.000 fr.

Porté en 1930 à 41.000.000 par création de 100.000 actions de 100 fr. émises à 315 fr.

Parts bénéficiaires : 5.000 titres émis en 1927.

Conseil d'administration : MM. O. de RIVAUD, président ; M. de RIVAUD, V. LYON, H. CHARBONNEL, L. MELLIER, R. HALLET, P[aul] BLANCHARD, BUNGSAR company Ltd., R. SONNERY.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er octobre — 1 voix par 50 actions ordinaires (maximum 100 voix), 2 voix par 5 actions de second rang.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions de premier rang, 3 % d'intérêt aux actions de second rang ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 20 % aux parts et, sauf prélèvement pour le fonds de prévoyance, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant et à terme : actions ordinaires.  
Au comptant : parts.

Exercices	Prod. caoutchouc (en tonnes)		Prod. huile de palme (en tonnes)
	totale	en Indochine	
1936	2.297	501	7.827
1937	3.063	432	8.702

1938	2.676	440	9.229
1939	3.432	430	10.326
1940	—	441	—

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			
		total	par action ord.	par action de second rang	par part
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1936	16.107	16.762	44,01	98,01	525,57
1937	31.297	27.813	69,01	123,01	1.160,99
1938	27.138	23.723	58,6	112,6	998,74
1939	31.733	28.902	72,12	126,12	1.182,90

LES CAOUTCHOUCS DE PHUOC-HOA  
Société anonyme fondée en 1927

Objet : l'aménagement, le défrichement, la mise en valeur et la culture de terrains sis en Indochine ou dans toute autre colonie française ou étrangère ; la plantation de tous arbres, arbustes, plantes ou produits quelconques du sol et notamment du caoutchouc.

Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 15.000.000 fr., divisé en 100.000 actions de 150 fr.

À l'origine, 4.000.000 fr. en 40.000 actions de 100 fr.

Porté en août 1928 à 7.000.000.

En juin 1929 à 11.000.000 par création de 40.000 actions de 100 fr. émises à 120 fr.

En oct. 1932 à 11.200.000 par création de 2.000 actions d'apports de 100 fr.

Ramené en janv. 1936 à 3.800.000.

Porté à la même date à 6.500.000 par création de 27.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

Porté en sept. 1937 à 9.000.000 par création de 23.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

En mai 1940 à 10.000.000 par distribution gratuite de 10.000 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

En août 1942 à 15.000.000 par augmentation du montant nominal des actions porté de 100 à 150 fr.

Parts de fondateur : 6.000 parts.

Conseil d'administration : MM. Joseph LABBÉ, président délégué ; Félix GARCIN, le prince A. MURAT, le marquis François de FLERS, le vicomte Hubert de CHAMBURE, Jean LAURENT [Banque de l'Indochine], Charles SALOMON, Union financière d'Extrême-Orient [UFEO], Robert THION de la CHAUME, administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1<sup>er</sup> novembre, composée des propriétaires d'au moins 5 actions (une voix par action, sans limitation).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, prélèvement facultatif pour fonds de réserve spéciale ; sur le solde : 80 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions et parts.

Exercices	caoutchouc (tonnes)
1937	438
1938	633
1939	827
1940	1.003
1941	1.041

Exercices	Bénéfice net milliers de fr.	Dividende brut		
		total milliers de fr	par action fr.	par part fr.
1937	1.080	1.776	17,38375	35,189
1938	2.556	2.070	20	45
1939	4.184	2.649	22,925	97,636
1940	5.530	5.009	42	134,89
1941	9.077	2.807	14	234,5

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES D'ALONG ET DONG-DANG  
Société anonyme fondée en 1924

Objet : exploitation des mines de houille situées à Dai-dan et à Dong-dang et des mines de Cai-da, extraction de tous minerais et produits de mines, leur transformation, etc.

Siège social : Paris, 16 bis, avenue Bosquet.

Capital social : 11.000.000 fr., divisé en 110.000 actions de 100 francs.

À l'origine, 4.800.000 fr. en 19.200 actions de 250 fr. transformées la même année en 48.000 actions de 100 fr.

Porté en sept. 1926 à 11.000.000 fr. par création de 62.000 actions de 100 fr. émises à 125 fr.

Parts de fondateur : 4.640 parts de fondateur.

Conseil d'administration : MM. L. de la NOË président ; A. de LAFAULOTTE, C. GAUTHERON, H. GODFRIN, R. BERGER, H. TÉZIER.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin — 1 voix par action, sans limitation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions, 10 % au conseil ; sur le surplus : 75 % aux actions, sur le solde : 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions et parts.

Exercices	Houille (1.000 tonnes)
1936	49,4
1937	31,4

1938	54,6
1939	64
1940	69,4
1941	54,4

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.
1936	187	40	15	190	101
1937	202	40	15	260	90
1938	953	30	14	152	60
1939	—	60	22	250	111

**SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DU DONG-TRIËU**  
Société anonyme fondée en 1916

Objet : étude, recherche, acquisition et exploitation de toutes mines ou carrières.

Siège social : Haïphong, 10, boulevard Bonnal.

Siège administratif : n° 5, rue Blanche, Paris (9<sup>e</sup>).

Direction générale en Indochine : Uong-bi (Tonkin).

Capital social : 59.500.000 fr., divisé en 595.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 2.500.000 fr. en 25.000 en 25.000 actions de 100 fr.

Porté en 1921 à 5.000.000 fr. par émission au pair de 25.000 actions de 100 fr.

En 1922 à 8.000.000 fr. par création de 30.000 actions d'apports.

En 1927 à 28.000.000 fr. par émission au pair de 200.000 actions de 100 fr.

En 1941 à 42.000.000 fr. par création de 140.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.

En 1942 à 59.500.000 fr. par création de 175.000 actions de 100 fr. émises à 140 fr.

Parts de fondateur : 25.000 parts.

Obligations : 25.000 obligations de 1.000 fr. émises en 1931 et dont l'intérêt primitivement fixé à 5 1/2 % a été ramené à 3 % au 1<sup>er</sup> août 1936, amortissables en 20 ans à partir de 1943.

Conseil d'administration : M. P[aul] BLANCHARD de la BROSSE, président ; MM. Ch. LANNEGRACE et G. VARENNE, administrateurs délégués ; MM. P. GIROD, Willy de REDON, P. C. BASTID, Jacques GINISTY, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Courant de l'année suivante.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions, 5 % au conseil ; sur le solde : 60 % aux actions, 40 % aux parts.

Cotation : Marché en banque à terme : actions et parts ; obligations non cotées.

Exercices	Houille (1.000 tonnes)
1937	520
1938	629

1939	638
1940	496
1941	392

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1937	3.080	195	85	1.545	505
1938	11.738	115	66	875	560
1939	13.823	184	60	1.275	300

Dernier cours connu (juillet 1941), actions : 345 fr.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DE TUYÊN-QUANG**  
Société anonyme fondée en 1924

Objet : la recherche, l'étude et l'exploitation de minerais de toute nature et plus particulièrement de concessions, périmètres et droits miniers connus sous la dénomination de « Charbonnages de Tuyên-quang ».

Siège social : Tuyên-quang (Tonkin).

Siège administratif : 44, avenue Pierre-Pasquier, Hanoï.

Capital social : 8.000.000 fr., divisé en 80.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 800.000 fr. en 8.000 actions de 100 fr.

Porté en 1924 à 2.000.000 fr. par émission au pair de 12.000 actions de 100 fr.

En 1926 à 3.000.000 fr. par création de 10.000 actions de 100 fr. émises à 130 fr.

En 1927 à 4.000.000 fr. par création de 10.000 actions de 100 fr. émises à 130 fr.

En 1928 à 8.000.000 fr. par création de 40.000 actions de 100 fr. émises à 135 fr.

Parts de fondateur : 2.000 parts.

Conseil d'administration : MM. A. BAFFELEUF, A. CHRÉTIEN, G. BARONDEAU, J. BAFFELEUF.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Avant fin décembre — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 10 % au conseil, prélèvements facultatifs pour réserves ; sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts, sur la part des actions, il pourra être prélevé toutes sommes pour fonds de prévoyance.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions.

Exercices	Houille (1.000 tonnes)
1937	21,4
1938	23
1939	20,2
1940	15,4

1941	13,6
------	------

Exercices	Bénéfice net	Cours des actions	
		plus haut	plus bas
	milliers de fr.	fr.	fr.
1937	400	110	34,25
1938	250	41	29,5
1939	202	42,5	13
1940	- 1.523	—	—
1941	207		—

COMPAGNIE DE COMMERCE ET DE NAVIGATION D'EXTRÊME-ORIENT  
Société anonyme fondée en 1909

Objet : toutes opérations commerciales, financières, maritimes, industrielles, agricoles, mobilières et immobilières, dans toutes les parties du monde et notamment en Extrême-Orient.

Participations : Indochinoise de plantations d'hévéas [SIPH], Hauts plateaux indochinois, Société anonyme de constructions mécaniques [à Haïphong], Crédit foncier de l'Indochine, Compagnie agricole et industrielle du Thap-muoi, Société des garages Charner, Compagnie indochinoise de participations, Société civile d'étude pour la fabrication des sacs en Indochine, Société Indocarbo.

Siège social : Saïgon, 12, boulevard Charner.

Capital social : 15.000.000 fr., divisé en 60.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 2.000.000 fr. en 8.000 actions de 250.

Porté en 1911 à 3.000.000 fr.

En 1913 à 4.000.000 fr.

En 1920 à 6.000.000 fr. par incorporation de réserves.

En 1922 à 8.000.000 fr.

En 1923 à 16.000.000 fr.

En 1926 à 20.000.000 fr. par création de 16.000 actions de 250 fr. émises à 1.000 fr.

En 1928 à 30.000.000 fr. par création de 40.000 actions de 250 fr. émises Ramené en 1938 à 7.500.000 fr. en 30.000 actions de 350 fr.

Porté simultanément à 10.000.000 fr. par création de 10.000 actions d'apports de 250 fr. remises à la compagnie de commerce et d'exportation d'Indochine à la suite de fusion.

Porté en 1940 à 15.000.000 fr. par incorporation de réserves et création de 20.000 actions de 250 fr. distribuées gratuitement.

Conseil d'administration : MM. A[rnaud] de VOGÜÉ, président ; A. Lis, administrateur délégué ; J. HOFFET, Ed. HOUITTE DE LACHESNAIS, H. de LIGONDÈS, H. DROUIN, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin août — 1 voix par action, sans limitation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur l'excédent : 10 % au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvements pour réserves.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1937	1.159	—	—	76	28
1938	978	—	—	65	28
1939	1.055	—	—	92	33
1940	1.614	900	15	—	—
1941	3.246	1.200	20	—	—

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE DE L'INDOCHINE  
Société anonyme constituée en 1908

Objet : importation et exportation de tous produits d'Extrême-Orient. Commerce des riz, céréales et autres produits similaires de l'Indochine.

Représentants en Extrême-Orient de : Est-Asiatique suédois, armement Wilhelmsen et de compagnies d'assurances.

Participations : Moulins et entrepôts coloniaux, Rizeries indochinoises, Compagnie fluviale du port de Saïgon-Cholon, Grands Travaux d'Extrême-Orient, Société immobilière du port de Saïgon, Rizeries d'Extrême-Orient.

Siège social : Saïgon, 15, quai de Belgique.

Capital social : 4.000.000 fr., divisé en 40.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 500.000 fr. en 5.000 actions de 100 fr.

Porté en 1914 à 1.000.000 fr. par création de 5.000 actions de 100 fr.

En 195 à 3.000.000 fr. par création de 5.000 actions de 100 fr.

En 1929 à 4.000.000 fr. par émission à 565 fr. de 20.000 actions de 100 fr.

Conseil d'administration : MM. E[ugène] VILLE, président ; P. RAUZY [† 25 sept. 1942], R. COUTURIAUX, M. DERRÉ, [Joseph] JOLY.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin - 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration ; sur l'excédent : 15 % au maximum au personnel, prélèvements facultatifs pour réserves, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1937	1.683	1.200	30	560	302
1938	1.200	1.200	30	410	260
1939	1.652	1.200	30	600	297
1940	—	1.200	30	—	—

1941	—	1.200	30	—	—
------	---	-------	----	---	---

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 2.015 fr.

SOCIÉTÉ DES ÉTAINS DE L'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1926

Objet : cette société a amodié en 1930 ses concessions minières, situées dans le Laos, à la compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient.

Siège social : Paris, 105 bis, boulevard Malesherbes.

Capital social : 42.000.000 fr., divisé en 420.000 actions de 100 francs, dont 40.000 à vote plural et 380.000 ordinaires.

À l'origine, 18.000.000 fr. en 18.000 actions de 100 fr.

Porté en 1928 à 22.000.000 par émission au pair de 40.000 actions de 100 fr.

En 1930 à 42.000.000 fr. par création de 200.000 actions de 100 fr. émises à 140 fr.

Parts bénéficiaires : 15.000 parts.

Conseil d'administration : MM. A[ndré] MALLET, président ; Étains et Wolfram du Tonkin [EWT], M. [Jean] COUESLANT [Bq Indochine].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin décembre — 1 voix par 25 actions O ; 2 voix par 25 actions P

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant : actions et parts.

Exercices	Cours des actions (fr.)		Cours des parts (fr.)	
	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas
1936	69	12,25	644	131
1937	105	35	913	340
1938	42	23	413	228
1939	69	14	595	113

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS  
Société anonyme belge constituée en 1909

Objet : la plantation et la culture en Malaisie, aux Indes néerlandaises ou anglaises ou ailleurs, notamment d'arbres à caoutchoucs, la préparation et la vente de leurs produits.

Participations : Kuala Lumpur, Tanjong Malim rubber Cie, Caoutchoucs de Padang, Cultuur M. Waringin, Sennah rubber C, Telok Dalan, Banque des colonies, Société Lumière, Houillères unies bassin Charleroi, Plantations nord Sumatra, Asahan cultur Mij, Huileries de Deli, Compagnie du Mékong, Compagnie du Cambodge, Plantations des terres rouges, etc.

Siège social : 52, rue Royale, Bruxelles.

Bureau administratif : 13, rue Notre Dame-des-Victoires, Paris.

Capital social : 350.000.000 fr. belges, divisé en 2.500.000 actions ordinaires de 100 fr. et 200.000 actions V de 500 fr.

À l'origine, 3.100.000 fr. belges en 31.000 actions de 100 fr.  
 Porté en 1909 à 10.000.000 fr. belges.  
 En 1912 à 20.000.000 fr. belges.  
 En 1920 à 40.000.000 fr. belges.  
 En 1921 à 50.000.000 fr. belges.  
 En 1923 à 75.000.000 fr. belges.  
 En 1924 à 100.000.000 fr. belges.  
 En 1927 à 200.000.000 fr. belges.  
 En 1929 à 300.000.000 par création de 200.000 actions de 500 fr. dites actions V, émises à 550 fr. belges.

En 1936 à 350.000.000 par création de 500.000 actions de 100 fr. émises à 176 fr. belges.

Conseil d'administration : MM. René de RIVAUD, Ed. BARRELET, Max de RIVAUD, J. de MONTGOLFIER, P. H. LANGLOIS, Victor PLACE, Robert HALLET, M. SCHOOF, J. POUILLIN, comte de BEAUMONT [gendre de feu Olivier de Rivaud], René MATHÉ-DUMAINE, J. LECOINTRE.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Le dernier mercredi de juin.

1 voix par action ordinaire, 5 voix par action V.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur l'excédent : 15 % aux administrateurs ; sur le solde : 80 % aux actions ordinaires, 20 % aux actions V.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant et à terme : actions ordinaires et V.

Exercices	B é n é f i c e net	Dividende brut			Cours des actions ord.	
		total	par act. ord.	par act. V.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1936	61.835	52.500	20	62,5	257	87,25
1937	46.434	40.000	12,2	47,5	361	225
1938	37.371	33.125	12	40,62	297,5	210
1939	1.204	—	—	—	267	153
1940	19.662	—	—	—	—	—

COMPAGNIE DES HAUTS-PLATEAUX INDOCHINOIS  
 Société anonyme fondée en 1929

Objet : l'étude, la création, l'exploitation de toutes entreprises agricoles, commerciales, industrielles et de travaux publics en Indochine, notamment dans la région des hauts plateaux de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin, l'entreprise de toutes cultures et notamment la création et l'exploitation de plantations d'arbres à caoutchouc, de théiers, caféiers, d'arbres à huile et à quinquina et généralement de tous produits végétaux appropriés aux terrains et au climat.

Siège social : Saïgon, 21, rue des frères Denis.

Capital social : 8.000.000 fr., divisé en 80.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 10.000.000 fr. en 100.000 actions de 100 fr.

Ramené en 1936 à 2.000.000 fr. par échange de 5 actions anciennes contre 1 action nouvelle.

Porté en 1937 à 3.250.000 fr. par création de 12.500 actions de priorité de 100 fr.

En 1939 à 5.000.000 fr. par distribution gratuite de 17.500 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

En 1940 à 8.000.000 fr. par distribution gratuite de 26.000 actions de 100 fr. et échange de 20.000 parts bénéficiaires contre 4.000 actions de 100 fr. (incorporation de réserves).

Parts de fondateur : à l'origine 20.000 parts, échangées contre des actions en 1940.

Conseil d'administration : MM. Robert THION de la CHAUME, F. de FLERS, A[rnaud] de VOGUÉ, A. LIS, P. CHASSAING.

Année sociale : 31 décembre.

Assemblée générale : 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve, 7 % aux actionnaires, 10 % au conseil d'administration ; le solde aux actions, sauf prélèvement pour réserves.

Inscription à la cote : marché en banque : actions.

Exercices	Caoutchouc (tonnes)	Café (tonnes)
1937	204	60
1938	377	104
1939	524	180
1940	551	175
1941	653	228

Exercices	B é n é f i c e net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par act. ord.	par part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	92	87	7 (1)	—	—	—
1938	2.401	320	7	4,62	350	280
1939	4.981	1.197	20	9,859	940	340
1940	4.514	4.000	50	—	—	—
1941	6.390	5.600	70	—	—	—

(1) actions de priorité seulement.

## SOCIÉTÉ NOUVELLE DES PHOSPHATES DU TONKIN

Société anonyme fondée en 1924

Objet : acquisition et exploitation de toute concession ou gisement de phosphates, soit spécialement en Indochine, soit dans d'autres pays d'Asie.

Siège social : Paris, 51, rue d'Anjou.

Capital social : 7.920.000 fr., divisé en 44.000 actions de 180 fr.

À l'origine, 200.000 fr. en 800 actions de 250 fr.

Porté en février 1925 à 3 000.000 fr.

En mars 1925 à 5.500.000 fr. par création de 10.000 actions attribuées à la Société des phosphates du Tonkin, absorbée.

En 1928 à 11.000.000 fr. par création de 22.000 actions de 250 fr. émises à 300 fr.

Réduit en 1938 à 7.920.000 fr. abaissement du nominal des actions de 180 fr.

Conseil d'administration : Société financière française et coloniale [SFFC], président, MM. P[aul] BERNARD [SFFC], P[aul] BURSAUX [1866-1942], J. RIGAL [SFEDTP], administrateurs.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin juin — 1 voix par 25 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, le solde aux actions.

Inscription à la cote : marché en banque : actions.

Exercices	Ventes de phosphate (tonnes)
1936-37	18.620
1937-38	30.000

Exercices	Bénéfice net	Dividende (1)		Cours des actions	
		total	par action	plus haut	plus bas
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.	fr.	fr.
1936-37	971	—	—	—	—
1937-38	974	792	18	203	174
1938-39	1.026	792	18	265	156

(1) Remboursement du capital annulé le 14 mars 1938. La répartition de dividendes n'interviendra qu'après le remboursement intégral de ce capital.

## SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE CAU-KHOI

Société anonyme fondée en 1924

Objet : la création, la mise en valeur, l'exploitation de plantations d'arbres à caoutchouc, d'arbres et d'arbustes de toutes autres essences et généralement toutes cultures quelles qu'elles soient.

Participations : néant.

Siège social ; Saïgon, 16 à 22, rue Chaigneau.

Capital social : 4.800.000 fr. divisé en 48.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 100.000 \$.

Transformé en 1926 en 1.600.000 fr.

Porté en 1927 à 4.800.000 par émission au pair de 32.000 actions de 100 fr.

Parts de fondateur : 2.200 parts bénéficiaires, divisées en cinquièmes.

Conseil d'administration : MM. P. BALLOUS, président ; J[ules] [JEAN-]DUCLOS [ [Sté indoch. de transports], BEYSSAC, [Raoul] PATRY, BERTRAND, R[ené] PORTAIL [fils cadet d'Albert, imprimeur-libraire, Saïgon].

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt statutaire ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 25 % aux parts de fondateur, 65 % aux actions.

Inscription à la cote : marché en banque : actions (introduites le 29 juin 1939).

Exercices	Caoutchouc (tonnes)
1937	308
1938	465
1939	583
1940	701
1941	765

Exercices	B é n é f i c e net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par act. ord.	par part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	1.622	1.182	20	20,1398	—	—
1938	3.210	2.718	42	4,63,7806	—	—
1939	5.390	4.344	67,58	100	609	380
1940	7.369	5.330	80	135,5	—	—
1941	9.232	4.598	60	156,17856	—	—

### LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE THÉ Société anonyme créée en 1933

Objet : la plantation et la culture des plantes à thé, à café, à quinquina et toutes opérations se rattachant à cet objet.

La société exploite les plantations provenant de l'apport-fusion de la société des thés de l'Indochine, de la Société agricole du Kontum et la plantation de l'Arbre-Broyé provenant de l'apport de la Société indochinoise des cultures tropicales.

Siège social : 11, place Rigault-de-Genouilly, Saïgon.

Capital social : 26.500.000 fr., divisé en 265.000 actions nominatives ou au porteur de 100 fr., dont 165.000 actions O et 100.000 actions P. Ces dernières seront assimilées aux actions ordinaires lorsque, pendant 3 années consécutives, elles auront reçu pour chacune un superdividende de 2 %.

Conseil d'administration : MM. E[dmund] du VIVIER de STREEL [SFFC], PAUL BERNARD [SFFC], R[ené] BOUVIER [SFFC], [ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], E[douard] CAHEN-FUZIER [Banque de l'union parisienne], le colonel F[ernand] BERNARD [ex-Messageries fluviales de Cochinchine], P[ierre] GUESDE <sup>7</sup>, J[ean-]B[ertrand] de LUPPÉ, H. de VIENNE [SEEMI], E[douard] de LABOULAYE [Banque de l'Indochine],

<sup>7</sup> Pierre Guesde (1870-1955) : ancien administrateur des Thés de l'Indochine.  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pierre\\_Guesde\\_1870-1955.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pierre_Guesde_1870-1955.pdf)

C[harles] MICHEL-CÔTE [voir notice ci-dessous], Société des messageries fluviales de Cochinchine.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % premier dividende cumulatif aux actions privilégiées P, 5,50 % premier dividende non cumulatif aux actions ordinaires O, prélèvement facultatif pour réserve extraordinaire ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf prélèvement pour report à nouveau ou fonds de prévoyance spécial.

Inscription à la cote : marché en banque, actions ordinaires et actions privilégiées (introduction en février 1939).

Exercices	Prod. de thé	Bénéfice net	Dividende brut	
			total	par action
	tonnes	milliers de fr.	milliers de fr	fr.
1936	308	869	—	—
1937	450	821	—	—
1938	591	2.358	—	—
1939	625	—	—	—
1940	—	—	800	8

Dernier cours connu (7 juin 1940), actions ordinaires : 112 fr., actions privilégiées : 195 fr.

#### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DES PLANTATIONS RÉUNIES DE MIMOT Société anonyme fondée en 1927

Objet : la plantation et la culture du caoutchouc, du café, du thé. L'exploitation, soit par elle-même, soit indirectement, de toutes fabriques ou établissements servant à la préparation du caoutchouc ainsi qu'à celle de tous autres articles ou produits.

Siège social : Saïgon, 5, quai Le-Myre-de-Vilers.

Bureau à Paris : 7, rue Quentin-Bauchart.

Capital social : 81.400.000 fr., divisé en 814.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.600.000 \$ en 160.000 de 10 \$.

Porté en 1936 à 2.400.000 \$ par émission au pair de 80.000 actions de 10 \$.

Transformé en juil. 1937 à 24.000.000 fr. en 240.000 actions de 100 fr.

En août 1937 à 81.400.000 fr. par création de 574.000 fr. actions d'apports de 100 fr. dont 315.000 remises à la Société indochinoise des plantations de Kantroy et 259.000 à la Société des plantations d'hévéas de Prekchlong.

Parts de fondateur : 87.340 titres, dont 25.400 créées à l'origine.

Conseil d'administration : MM. E[douard] de LABOULAYE, président ; L. DESCHARS, H[enry] DEWEZ, G[aston] FOURN, R. GÉRARD, P. GUESDE, J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], J[ean] RHEIMS, F. d'URSEL, S. Foy, R[obert] THION de la CHAUME, Messageries fluviales de Cochinchine, administrateurs.

Année sociale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin septembre — 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt non cumulatif aux actions, 10 % au conseil ; sur le solde 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote ; Actions : marché en banque au comptant et à terme ; parts : marché en banque au comptant.

Exercices	Caoutchouc (tonnes)
1937	2.325
1938	2.980
1939	3.664
1940	4.249
1941	—

Exercices	B é n é f i c e net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par act. ord.	par part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	15.879	11.280	12	17,306	255	142
1938	21.481	16.827	17	34,22	271	140
1939	27.872	23.891	24	49,861	369	204
1940	—	—	24	—	—	—
1941	—	—	35	—	—	—

**SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DES TERRES-ROUGES**  
Société anonyme fondée en 1910

Objet : la plantation, la culture et l'exploitation de tous arbres produisant le caoutchouc, le coton, le café.

Exploitation : plantations de caoutchouc en Indochine dans les provinces de Thudaumot, Bien-hoa et Baria, plantations de caoutchouc et de café à Java, de palmier à huile et de caoutchouc en Malaisie.

Siège social : Saïgon, 236, rue Mac-Mahon.

Capital social : 110.000.000 fr. divisé en 1.100.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 2.300.000 fr. en 23.000 actions de 100 fr.

Porté en 1923 à 36.000.000 fr. par création de 337.000 actions de 100 fr. dont 260.000 fr. d'apports à la Société financière des caoutchoucs.

En 1925 à 46.000.000 fr. par création de 100.000 actions de 100 fr. dont 8.572 d'apports.

En 1928 à 60.000.000 fr. par création de 140.000 actions de 100 fr. émises à 415 fr.

En 1929 à 80.000.000 fr. par création de 200.000 actions de 100 fr. émises à 315 fr.

En 1932 à 100.000.000 fr. par création de 200.000 actions d'apports de 100 fr. remises à la banque de Saïgon (apport-fusion).

En 1935 à 110.000.000 fr. par création de 100.000 actions d'apports de 100 fr. (Plantations d'An-vieng et Malayan cultures company, ltd).

Parts bénéficiaires : 7.000 parts créées en 1928, divisées en centièmes.

Conseil d'administration : MM. O. DE RIVAUD, président ; R. HALLET, M. de RIVAUD, comte de PINS, Ph. LANGLOIS, R. de RIVAUD, O. BERQUET [† 15/4/1937], P. VERMEERSCH, P[aul] BLANCHARD, R. PONTUS, J. DE MONTGOLFIER, J. de BEAUMONT, R. AURICOMBE.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Avant fin octobre — 1 voix par 20 actions. Vote double pour les actions nominatives depuis 2 ans.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 15 % aux parts, 5 % au conseil, prélèvements pour réserves, le solde aux actions.

Inscription à la cote ; marché en banque au comptant et à terme : actions ; au comptant : 1/100<sup>e</sup> de parts.

Exercices	Caoutchouc (tonnes)
1938	8.319
1939	—
1940	11.147

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par act. ord.	par part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	52.874	43.791	32	11,33	653	400
1938	62.129	61.821	46,91	14,6	510	310
1939	75.070	71.079	54,38	16,08	755	430

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 1.600 fr.

RÉPERTOIRE DES SOCIÉTÉS ANONYMES INDOCHINOISES (suite)  
(Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 2, pp. 263-291)

BOURSE DE PARIS  
Valeurs hors cote

COMPAGNIE AGRICOLE D'ANNAM  
Société anonyme fondée en 1927

Objet : toutes entreprises agricoles dans tous pays, notamment toutes cultures tropicales en Indochine et en Extrême-Orient et toutes participations dans des affaires similaires ; particulièrement la culture du thé et du café sur les concessions situées dans la province de Darlac.

Siège social : 33, rue de Lisbonne, Paris.

Siège d'exploitation : Ea-Noet (Darlac).

Capital social : 10.000.000 fr., divisé en 20.000 actions de 500 fr.

À l'origine, 50.000.000 fr. en 500.000 actions de 100 fr.

Ramené en 1932 à 10.000.000 fr. par échange de 5 actions anciennes contre 1 action nouvelle de 100 fr.

L'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 1940 a approuvé la réduction du capital social à 2.500.000 fr., suivie d'une émission de 25.000 actions nouvelles de 500 fr. à 7 % d'intérêt cumulatif.

Parts bénéficiaires : 10.000 parts, dont le rachat à 1 fr. l'unité a été décidé en mai 1940.

Obligations : 1°) Emprunt de 1.500.000 fr. divisé en 1.500 obligations hypothécaires de 1.000 fr. 6 demi-net, émises au pair en 1935, amortissables en 10 ans à partir de 1940.

2°) Emprunt de 207.000 fr. divisé en 207 obligations hypothécaires de 1.000 fr. 6/4 demi-net, émises au pair en 1936, amortissables en 10 ans.

Conseil d'administration : MM. J.-M. BRÉHAM, G. DELATTRE, R. DAMMANN, Ch. LAGRANGE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêts aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, prélèvement pour la réserve extraordinaire, l'excédent aux actions.

Inscription à la cote : marché hors cote.

EXERCICES	thé vert en tonnes	café en tonnes
1938	70	200
1939	80	250
1940	80	300
1941	80	360

Cours des actions : 35 fr. en juin 1940.

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE BINH-TRUOC  
Société anonyme fondée en 1919

Objet : la création, la mise en valeur, l'exploitation de plantations d'arbres à caoutchouc, d'arbres et d'arbustes de toutes autres essences et généralement toutes cultures quelles qu'elles soient.

Siège social : 16-22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 624.700 fr., divisé en 6.247 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : Néant.

Conseil d'administration : MM. É[milien] MAZET [des distilleries éponymes], DEHAESE, [Maurice] PEAUTONNIER <sup>8</sup>, J[ean] MAZET, G. HEURTAUX <sup>9</sup>, J[ean] PÂRIS [ingénieur, adm. Hévées de Tan-Thanh-Dong, Commerciale Mazet d'Indochine, Domaine de la Dr'anga], J[ules] JEAN-DUCLOS [ [Sté indoch. de transports]].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 15 au conseil d'administration, le reliquat aux actions, sauf prélèvements pour fonds de prévoyance, réserve extraordinaire, générale ou spéciale.

Inscription à la cote : marché hors cote.

Exercices	Prod. caoutchouc	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	tonnes	milliers de fr.		fr.
1939	103	829		120
1940	105	832	656	105
1941	95	807	344	55

Dernier cours connu (janvier 1940), actions : 800 fr.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE CHARBONNAGES ET DE MINES MÉTALLIQUES  
Société anonyme constituée en 1924

Objet : exploitation du gisement de charbon gras de Phan-mé et de la mine de zinc de Lang-hit, province de Thai-nguyên (Tonkin).

Siège social : Paris, 23, rue Nitot (actuellement : 103, boulevard des États-Unis, Vichy).

Capital social : 20.000.000 fr., divisé en 80.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 5.000.000 fr. en 20.000 actions de 250 fr.

Porté en 1927 à 10.000.000 fr. par création de 20.000 actions d'apports de 250 fr. remises à la société minière du Tonkin.

Puis à 20.000.000 fr. par émission au pair de 40.000 actions de 250 fr.

Parts de fondateur : 10.000 titres.

---

<sup>8</sup> Maurice Peautonnier : gérant de l'hebdo *Information d'Indochine, économique et financière* (1933-1940), directeur de l'Agence économique de l'Indochine (Agindo), secrétaire des Hévées de Caukhoï, administrateur de la Foncière et rizicole de Soctrang et du Domaine de Bao-Hang (hévées), commissaire aux comptes de Granindo.

<sup>9</sup> Heurtaux : sauf erreur, notaire à Saïgon. Administrateur des rizières Thi-Doi.

Conseil d'administration : Société financière française et coloniale [SFFC], président ; Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, Société française et coloniale de gestion, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % du capital souscrit aux actions ; sur le solde, 10 % au conseil d'administration, puis paiement des loyers revenant à la Société minière du Tonkin ; le reste va pour 75 % aux actions et pour 25 % aux parts de fondateurs.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Production de houille (milliers de tonnes)	Bénéfice (1.000 fr.)
1938	31,7	1.395
1939	33,6	1.439
1940	37,3	1.900
1941	40,4	2.499

#### SOCIÉTÉ COLONIALE DE MINES Société anonyme fondée en 1928

Objet : l'étude, la prospection et l'acquisition de tous périmètres miniers situés dans les colonies françaises, l'extraction et le traitement de tous les produits de mines, l'achat et la vente de tous minerais, la participation de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Participations : Principalement : 1°) European and North African mines, ltd. (société anglaise au capital de 300.000 £ ) — 2°) Compagnie minière de la Ribeira (société anonyme française au capital de 7.150.000 fr) — 3°) Société « les Étains de Pia-Ouac » (société anonyme française au capital de 6.000.000 fr).

Siège social : Paris, 10, rue Auber.

Capital social : 35.000.000 fr., divisé en 350.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.000.000 fr. en 10.000 actions de 100 fr.

Porté en 1929 à 10.000.000 fr. par émission au pair de 90.000 actions de 100 fr.

Puis à 20.000.000 fr. par création de 100.000 actions de 100 fr. émises à 115 fr.

Porté en 1930 à 35.000.000 par création de 150.000 actions de 100 fr. émises à 125 fr.

Parts bénéficiaires : 10.000 titres.

Conseil d'administration : MM. le baron Robert SURCOUF, président ; Léon RICHNER, administrateur délégué ; P. MOREAU, B. TERSEUL.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil ; sur le solde : 66 % aux actions, 33 % aux parts.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

#### SOCIÉTÉ COTONNIÈRE DU TONKIN Société anonyme fondée en août 1900

Objet : création, acquisition, exploitation de toutes filatures de coton particulièrement au Tonkin et de toutes entreprises se rattachant à l'industrie

cotonnière, l'achat et la vente de cotons ouvrés ou non ouvrés et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'industrie textile.

Usines à Namdinh et Haïphong.

Siège social : Namdinh (Tonkin).

Capital social : 80.000.000 fr., divisé en 4.000 actions de 20.000 fr.

À l'origine, 1.600.000 fr.

Porté en 1910 à 2.000.000.

En 1911 à 3.000.000 par absorption de la Société cotonnière de l'Indochine.

En 1913 à 3.221.250 fr. par absorption de la filature Bourgouin-Meiffre [Meiffre cousins & Cie].

En 1920 à 5.000.000 fr., en rémunération d'apports en nature.

En 1940 à 80.000.000 par transformation des 4.000 actions de jouissance de 1.250 fr. en 4.000 actions de capital de 20.000 fr. chacune, amorties de 1.250 fr. (incorporation de réserves).

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Conseil d'administration : LE PROVOST de LAUNAY, président ; Pierre BENOIST, administrateur délégué, Robert MORIZOT, André DUPRÉ, Maurice GOURBEIL, G. BAYLE, administrateurs.

Répartition des bénéfices : 1/20<sup>e</sup> au fonds de réserve légal s'il y a lieu. Solde à raison de 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actionnaires, sauf autres dispositions de l'assemblée générale des actionnaires.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1939	52.414	5.800	1.450
1940	85.194	5.800	1.450
1941	88.221	5.800	1.450

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CULTURES D'EXTRÊME-ORIENT  
Société anonyme fondée en 1927 sous le nom de société des tabacs d'E. O.

Objet : la société a pour objet, directement ou indirectement, les cultures de toutes natures dans les colonies françaises ou à l'étranger et plus particulièrement en Extrême-Orient.

Siège social : 80, rue Cardinet, Paris.

Capital social : 25.000.000 fr., divisé en 250.000 actions de 100 fr., nominatives ou au porteur. Parts bénéficiaires : 30.000 parts au porteur.

Conseil d'administration : MM. Gabriel GRIVELLE, Maurice LAMARQUE, Georges MARCHAL, Pierre DUCASSE, Paul LEBLOND.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration ; sur le surplus : 70 % aux actions, 30 % aux parts.

Inscription à la cote : marché hors cote.

Exercices	Prod. caoutch.	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
-----------	----------------	----------	-------------------	----------------------

	tonnes	milliers de fr.		fr.
1937	520	3.785	—	—
1938	707	3.976	1.500	6
1939	900	—	1.500	6

Dernier cours connu (juin 1940), actions : 200 fr. ; parts : 390 fr.

ÉTABLISSEMENTS L. DELIGNON  
Société anonyme fondée en 1911  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3)

Objet : filature, moulinage et tissage mécanique de la soie. Usines à vapeur à Phuong, Bong-son et Giao-thuy (Annam).

Siège social : Paris, 18, avenue de l'Opéra.

Capital social. : fr. 3.500.000, divisé en 35.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.775.000 fr. en 17.750 actions de 100 fr.

Porté en 1913 à 2.200.000 fr. par émission de 4.250 actions de 100 fr.

En 1925 à 6.000.000 par émission de 38.000 actions de 100 fr.

Réduit en 1931 à 2.000.000 en 20.000 actions de 100 fr.

Réduit en 1937 à 1.000.000 en 10.000 actions de 100 fr.

Et porté la même année à 3.500.000 fr. par émission au pair de 25.000 actions de 100

Parts bénéficiaires : 5.000 titres créés en 1937.

Conseil d'administration : MM. L[ucien] DELIGNON, président ; P[aul] BERNARD [SFFC], M. COLLOT <sup>10</sup>, J[ean] DALOZ [SFFC], P[ierre] LAURENS [SFFC], D. LÊ-PHAT-AN, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % à titre de premier dividende aux actionnaires ; sur le solde, 10 % au conseil d'administration, le surplus étant réparti à raison de 50 % aux actions et de 50 aux parts.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1937	1.098	210	6
1938	905	210	6

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE POUR LES EAUX ET L'ÉLECTRICITÉ EN ANNAM [SIPEA]  
Société anonyme fondée en janvier 1928

Objet : étude, achat, exploitation en Extrême-Orient de toutes concessions de distribution d'eau, d'énergie électrique, construction de toutes usines et de tous réseaux, etc.

<sup>10</sup> M. Collo : ancien administrateur de l'Agence collective de représentations industrielles et commerciales (ACRIC).

Concessions de Hué, Tourane, Quinhon, Samson, Faifoo, Quangtri, Nhatrang, Thanhhoa, Quangngai, Kontum, Songcau et Tourcham-Phanrang.

Siège social : Hué, quai de la Susse — Bureaux à Paris : 25, rue du Général-Foy, à la Société auxiliaire pour l'industrie en Indochine.

Capital social : 1.308.560 \$, en 65.428 actions de 20 \$.

À l'origine, 550.000 \$ en 27.500 actions de 20 dont 7.000 d'apports.

Porté en octobre 1928 à 1.000.000 \$ par émission de 22.500 actions de 20 \$ dont 3.950 d'apports.

Porté en décembre 1942 à 1.308.560 \$ par création de 15.428 actions de 20 \$ dont 2.343 remises en échange de 9.375 parts de fondateurs et 13.085 distribuées gratuitement aux actionnaires (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : 10.600 parts dont : 5.000 remises aux apporteurs ; 3.600 au Protectorat de l'Annam ; 2.000 à la disposition du conseil d'administration (supprimées en décembre 1942).

Conseil d'administration : MM. E. DENIS, président ; J[ean] LE BRET, administrateur délégué ; société Denis frères d'Indochine, Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine, MM. E[douard] de LABOULAYE, R. MONGÈS, L. PALANQUE, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin - 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, le reste aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue] (marché hors cote).

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de piastres		piastres
1938	36	—	—
1939	53	—	—
1940	9	—	—
1941	46	10	0,2

### SOCIÉTÉ DES ÉTAINS DU CAMMON

Société anonyme créée le 15 février 1927, pour une durée de 99 ans

Objet : cette société a amodié en 1930 ses concessions minières à la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient.

Siège social : 105 bis, boulevard Malesherbes, Paris.

Capital social : 42.000.000 fr., divisé en 168.000 actions de 250 fr.

À l'origine, fr. 13.500.000 en 54.000 actions de 250 fr.

Porté en mars 1927 à 14.075.000 par émission de 2.300 actions d'apports.

Porté déc. 1927 à 15.000.000 en 1.800 actions 1928 à 15.750.000 par émission au pair de 3.000 actions de 250 fr.

Porté 1929 à 36.750.000 en 84.000 actions 250 fr.

Porté 1933 à 42.000.000 en 21.000 actions 250 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J. BARDOUX, président ; J. M. BONNARDEL, R. BRARD, L. DUBOST, H. PÉTIN, F. de FLERS, le marquis de SOLAGES, F. de WENDEL.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve légal, 7 % aux actions, à titre de premier dividende sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties ;

sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires, sauf prélèvements jugés utiles par l'assemblée générale sur la proposition du conseil.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

### COMPAGNIE FERMIÈRE DES ÉTAINS D'EXTRÊME-ORIENT Société anonyme fondée en 1930

Objet : société fondée par la société des étains du Cammon, la Société des Étains de l'Indochine, la Société des Étains et wolfram du Tonkin, pour assurer l'exploitation des concessions minières, sises au Laos, appartenant à ces trois sociétés.

Siège social : 105 bis, boulevard Malesherbes, Paris.

Capital : 40.000.000 fr., divisé en 40.000 actions de 1.000 fr.

Obligations : 1°) Emprunt de 33.000.000 de francs, divisé en 33.000 obligations de 1.000 fr. 4 %, émises en 1930 remboursables au pair en 99 ans ; 2°) Emprunt de 3.420.000 francs, divisé en 3.420 obligations de 1.000 fr. 5 % brut, émises en 1934 remboursables en 20 ans à partir de juin 1936.

Parts bénéficiaires : 10.000 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : MM. F. de WENDEL, président ; Jacques BARDOUX, vice-président ; J. M. BONNARDEL, René BRARD, A. de LAFAULOTTE, A[ndré] MALLET, H. PÉTIN, R. de POURTALÈS, F. de FLERS.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1<sup>er</sup> septembre — 10 actions — 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, prélèvements pour réserves spéciales, 5 % du surplus au conseil ; sur le solde : 30 % aux parts, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Prod. d'étain. (tonnes)		Bénéfice (1.000 fr.)
	concentré	métal contenu	
1937	669	363	2.844
1938	633	325	469
1939	524	262	—
1940	679	361	—
1941	687	365	—

### LES ÉTAINS DE PIA-OUAC Société anonyme créée en 1929

Objet : prospection et exploitation de concessions minières dans le Haut-Tonkin.

Siège social : 23, boulevard Malesherbes, Paris (8<sup>e</sup>).

Capital social : 6.000.000 fr., divisé en 60.000 actions de 100 fr. dont 5.000 d'apports.

Parts bénéficiaires : 6.000 parts bénéficiaires donnant droit à 33 1/3 des superbénéfices annuels de la société, dont 5.450 attribuées à la Société coloniale de mines, rachetées le 3 janvier 1939 à 100 fr. par part.

Conseil d'administration : Henri RAMONATXO, président ; Antoine BALAS, administrateur délégué ; Georges BARONDEAU, Jacques RAMONATXO, Union minière indochinoise, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : date non précisée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, 90 % aux actions, sauf prélèvements pour réserves.

Inscription à la cote ; V. N. C. [valeur non connue]

Exercice	Bénéfice net (1.000 fr.)
1936	297

### SOCIÉTÉ FONCIÈRE DU CAMBODGE Société anonyme fondée en 1927

Objet : acquisition, construction de tous immeubles, spécialement en Indochine, placements hypothécaires, etc.

Siège social : Phnom-penh (Cambodge), n° 21, avenue Boulloche ; bureau à Paris : 74, rue St-Lazare (à la Banque franco-chinoise).

Capital social : 20.000.000 fr., divisé en 200.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 500.000 fr. en 5.000 actions de 100 fr.

Porté en janvier 1928 à 2.500.000 par émission au pair de 2.000 actions de 100 fr. En décembre 1928 à 10.000.000 par création de 75.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr. En décembre 1929 à 20.000.000 par création de 100.000 actions de 100 fr. émises à 120 fr.

Parts bénéficiaires : 3.000 parts.

Conseil d'administration : MM. Max OUTREY [† 9 mai 1943. Ancien directeur de l'École coloniale (1919-1926). Cousin d'Ernest Outrey, anc. résup Cambodge, anc. député Cochinchine (1914-1936)], président et administrateur délégué ; M[arc] BÉNIGNUS [Bq fr.-chinoise], A. BONNIEL, A[ndré] BUSSY [Bq fr.-chinoise], G. CARRÈRE [Bq fr.-chinoise], A. FAURIE, J. LABBÉ [Caoutchouc manufacturé], M[arc] LANGLOIS [Bq fr.-chinoise], M[aurice] LE GALLEN [Bq fr.-chinoise], G. MASPERO [Bq fr.-chinoise], administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1<sup>er</sup> octobre — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 15 % au conseil, 25 % aux parts, 60 % aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue] (actions et parts : marché hors cote).

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1938	758	600	3
1939	1.379	800	4

1940	1.188	800	4
1941	1.188	800	4

INDOCHINE FILMS ET CINÉMAS  
Société anonyme créée en 1923

Objet : édition cinématographique, achat, location, vente de films, pellicules et appareils cinématographiques, exploitation, construction et location de salles cinématographiques et artistiques. Egalement achat, vente, location, fabrication de tous appareils et machines parlantes, disques et tous accessoires y relatifs et toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Siège social : Saïgon, 183, rue Catinat.

Capital social : 8.500.000 fr., divisé en 85.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 3.200.000 fr. en 6.400 actions de 500 fr. dont 4.600 actions d'apports.

Porté en 1928 à 5.000.000 fr. par transformation des actions de 500 fr. en actions de 250 fr. et émission de 7.200 actions de 250 fr.

En 1930 à 10.000.000 fr. par création de 20.000 actions de 250 fr. émises à 340 fr.

Ramené en 1934 à 1.000.000 fr. par échange de 4 actions de 250 fr. contre 1 action O de 100 fr.

Porté immédiatement à 2.650.000 fr. par émission de 16.500 actions de 100 fr. dont 3.000 actions O et 13.500 actions P.

Porté en 1940 à 4.250.000 fr. par création de 16.000 actions de 100 fr. distribuées gratuitement aux actionnaires (prélèvement sur les réserves) et suppression des actions P.

En 1941 à 8.500.000 fr. par émission au pair de 42.500 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Ch. FURIEN [*sic : FURIET, pdt Biênhoà, Bq comm. afr.*], M[arc] BÉNIGNUS [*Bq fr.-chinoise*], Ed. CATALOGNE, P. GANNAY, M[arc] LANGLOIS [*Bq fr.-chinoise*], H. ROLLOY.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve légal, 6 % aux actionnaires à titre de premier dividende sur le montant libre et non amorti de leurs actions ; le solde à raison de 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : V. N. C. [*valeur non connue*]

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1939	898	—	—
1940	633	425	10
1941	2.258	1.955	23

SOCIÉTÉ DES MINES D'ÉTAIN DU HAUT-TONKIN  
Société anonyme fondée en 1902

Objet : exploitation au Tonkin des mines d'étain et de tungstène situées dans le territoire militaire de Cao-bang.

Siège social : Paris, 105 bis, boulevard Malesherbes.

Capital social : 3.800.000 fr., divisé en 38.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 225.000 fr. en 450 actions de 500 fr.

Porté en 1908 à 375.000 fr. par émission de 300 actions de 500 fr. En 1922 à 535.000 fr. par émission de 320 actions de 500 fr. En 1932 à 1.070.000 fr. par émission au pair de 1.070 actions de 500 fr. En 1938 à 3.800.000 fr. par division des actions de 500 fr. en actions de 100 fr. et création de 27.300 actions d'apports de 100 fr.

Parts de fondateur : 450 titres.

Conseil d'administration : MM. [Maurice] MONGUILLOT, président ; [Edgar] HUMANN, administrateur délégué ; [Henri] CHAUVET, [Hector] PETIN.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin (10 actions) — 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 20 % à l'amortissement du capital, 10 % au conseil, 78 % aux actions, 12 aux parts.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Production minière (tonnes)		
	concentré	Métal contenu	
		étain	tungstène
1936		136	246
1937	637	168	262
1938	625	167	243
1939	645	137	279
1940	522	129	214
1941	442	100	184

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.	divid. brut par part
	milliers de fr.		fr.	fr.
1936	433	274	87,50 (1)	240,75
1937	1.414	966	272,25 (2)	899,69
1938	11.784	8.426	150,7573 (3)	3.511,51
1939	—	6.581	6.581	1.893,60

(1) 67 fr. 50 pour les actions de jouissance.

(2) 252 fr. 25 pour les actions de jouissance.

(3) En outre, dividende de 522 fr. 077 par action ancienne de 500 fr.

COMPAGNIE OPTORG  
Société anonyme fondée en 1919

Objet : toutes opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières ou immobilières, en tous pays.

Siège social : Saïgon, 35, place Gambetta. Agences à Alger, Saïgon, Phnompenh, Tourane, Hanoï, Haïphong, Yunnanfou, Changhai. Bureaux à Paris, Lyon et Marseille. Filiales à Singapour, Hongkong, Batavia.

Capital social : 33.750.000 fr., divisé en 135.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 3.000.000 fr. en 6.000 actions de 500 fr.

Porté en 1920 à 20.000.000 par émission de 34.000 actions de 500 fr.

En 1927 à 30.000.000 par émission au pair de 20.000 actions de 500 fr.

En 1928 à 35.000.000 par émission au pair de 10.000 actions de 500 fr.

En 1929 à 50.000.000 par création de 30.000 actions de 500 fr. émises 550 fr.

Ramené en 1932 à 40.000.000 par réduction à 400 fr. de la valeur nominale des actions.

En 1935 à 36.000.000 par remboursement de 10.000 actions à vote plural.

En 1937 à 24.750.000 par remboursement de 125 fr. par action.

Puis en 1938 à 22.500.000 par remboursement de 25 fr. par action.

Porté en 1940 à 33.750.000 par création et distribution gratuite de 45.000 actions nouvelles de 250 fr. par prélèvement sur les réserves.

Conseil d'administration : MM. R. LEMOULT, M<sup>me</sup> J. LORTHIOIS, F. VANOUTRYVE, E. CHARLES, A. THIERS, P. BERNARD, J. MAZET, Ch. JANNELLE <sup>11</sup>.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % aux actions, 10 % au conseil d'administration, 10 % à la disposition du conseil pour être attribués à telles personnes qu'il décidera. La somme fixée chaque année par l'assemblée générale sur la proposition du conseil, pour être répartie ou affectée à des fonds de réserve ou de prévoyance et le surplus réparti entre les actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1937	3.228	1.980	22
1938	4.474	3.150	35
1939	12.153	—	—
1940	12.726	3.937	35

#### SOCIÉTÉ DES TRAMWAYS DU TONKIN

Société anonyme fondée en 1901 sous la dénomination de « Société foncière de l'Indochine », modifiée en mars 1929

Objet : exploitation des tramways de Hanoï.

Siège social : Paris, 3, rue Moncey.

Capital social : 7.500.000 fr., divisé en 75.000 actions de 100 fr. dont 25.000 actions de jouissance.

À l'origine, 1.100.000 fr. en 2.200 de 500 fr.

---

<sup>11</sup> Charles Jeannelle (et non *Janelle*) : importateur à Marseille, administrateur délégué de la Compagnie générale d'importation (1936), administrateur de la Société commerciale de la Côte-d'Ivoire à Bouaké (1942).

Porté en 1903 à 1.500.000 fr. par émission au pair de 800 actions de 500 fr.  
 En 1905 à 2.500.000 fr. par création de 2.000 actions d'apports de 500 fr.  
 En 1918 remboursement intégral des actions et création de 5.000 actions de jouissance.

Porté en 1928 à 5.000.000 fr. par création de 25.000 actions de 100 fr. émises à nofr. et échange de 5.000 actions de jouissance de 500 fr. contre 25.000 de 100 fr.

En 1930 à 7.500.000 fr. par création de 25.000 actions de 100 fr. émises à 130 fr.

Parts de fondateur : 2.400 parts.

Conseil d'administration : MM. Carlo TOCHÉ, président ; DE LAPEYRIÈRE, vice-président ; BEAUVOIS, [Paul] BERNARD, Louis CLAUDON, Ernest GÉRARD, Gilbert HERSENT, PERRIN DE BRICHAMBAUT.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet — 1 voix par 20 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions de capital ; sur le surplus : 10 % au conseil, 70 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue] (marché hors cote).

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1937	—	—	—
1938	—	—	—
1939	301	250	5
1940	—	250	5
1941	—	250	5

UNION MINIÈRE INDOCHINOISE  
 Société anonyme fondée en 1928

Objet : l'étude et la prospection de 336 périmètres miniers situés au Laos et au Tonkin apportés par M. Paul WENZ et éventuellement, directement ou indirectement, l'acquisition et par l'intermédiaire de filiales à créer l'exploitation de ceux de ces périmètres dont la société sera devenue concessionnaire ; l'obtention, l'acquisition, la prise à bail ou la location, l'exploitation et l'amodiation de toutes autres mines et carrières, quelle qu'en soit la nature en Indochine et tous autres pays. L'extraction et le traitement par tous procédés de tous minerais et produits de mines, carrières, leur transformation et la fabrication de tous sous-produits. La création, la construction, l'acquisition et l'exploitation de toutes mines et de tous immeubles et terrains, ainsi que de tous moyens de transports, quelle qu'en soit la nature, nécessaires aux besoins de la société. La participation de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, d'association en participation ou autrement. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, minières, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets de la société ou à tous objets similaires ou connexes.

Participations : les Étains de Pia-ouac ; Société des mines d'or de Nam-kok.

Siège social : 73, boulevard Haussmann, Paris (8<sup>e</sup>).

Capital social : 8.000.000 fr., divisé en 80.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 10.000 parts.  
 Conseil d'administration : MM. PICHON, COUPARD, BRIAULT, THIÉBAUT.  
 Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
 Assemblés générale : avant la fin d'octobre — une voix par 10 actions.  
 Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 2/3 aux actions, 1/3 aux parts.  
 Inscription à la cote : marché hors cote.

**SOCIÉTÉ DES VERRERIES D'EXTRÊME-ORIENT**  
 Société anonyme fondée en novembre 1923

Objet : fabrication et vente de tous produits en verre et en cristal.  
 Siège social : 51, rue d'Anjou, Paris (8<sup>e</sup>).  
 Capital social : 15.500.000 fr., divisé en 124.000 actions de 125 fr.  
 À l'origine, 5.000.000 fr. en 20.000 actions de 250 fr.  
 Porté en juin 1925 à 10.000.000 par émission de 20.000 actions de 250 fr.  
 En mai 1926 à 15.000.000 par création de 20.000 actions de 250 fr. émises à 275 fr.  
 En nov. 1928 à 20.000.000 par émission au pair de 20.000 actions de 250 fr.  
 Réduit en 1932 à 5.000.000 en 40.000 actions de 125 fr.  
 Porté à nouveau à 15.500.000 par émission au pair de 84.000 actions de 125 fr.  
 Parts bénéficiaires : 10.000 parts.  
 Conseil d'administration : MM. Louis BOYAVAL, président ; René BOUVIER, Lucien DELLOYE [St-Gobain][1856-1938], Eugène GENTIL [St-Gobain], Edmond GISCARD d'ESTAING, Jacques LOVENBACH, E. du VIVIER de STREEL, administrateurs.  
 Année sociale : close le 31 décembre.  
 Assemblée générale : dans les 9 mois qui suivent la clôture de chaque exercice.  
 Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, dividende de 6 % aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil ; sur le solde : 70 % aux actions, 30 % aux parts.  
 Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1940	1.333	930	7,5

Valeurs cotées sur le marché local

**SOCIÉTÉ AGRICOLE DE LONG-CHIEU**  
 Société civile fondée en 1924, transformée en 1930 en société anonyme

Objet : la création, l'achat ou l'exploitation en Indochine de toutes cultures tropicales, notamment de plantations d'hévéas et plus spécialement du domaine qu'elle exploite actuellement au village de Long-chieu, canton de Binh-hung, province de Thudaumot et de domaines situés dans la même région.  
 Siège social : 201, rue Legrand-de-la-Liraye, Saïgon.

Capital social : 230.000 \$, divisé en 11.500 actions de 20 \$ en 1930, à 180.000 \$ en 9.000 actions de 20 \$, porté en 1931 à 230.000 \$ par création de 2.500 actions de 20 \$.

Parts bénéficiaires : 445 parts au porteur.

Conseil d'administration : MM. L[éon] LEFEBVRE, J[oël] DAROUSSIN, E. HOAREAU, H[enri] DESHORS, NGUYEN-DUY-HINH.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % de premier dividende aux actions ; le surplus : 10 % au conseil d'administration, 80 % aux actions, 10 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	caoutchouc (en t.)
1938	147
1939	170
1940	182
1941	163

Ex.	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut total	divid. brut par act.	divid. brut par part
	milliers de \$.			\$	\$
1938	147	145,1	113,6	9	22,612
1939	170	163,3	115,5	9,15	23,096
1940	182	241	174,4	13,7	37,795
1941	163	152,7	100,6	8	19,382

### SOCIÉTÉ COLONIALE D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE Société anonyme fondée en 1926

Objet : production et distribution de l'énergie électrique dans le sud et l'ouest de la Cochinchine.

Siège social : 72, rue Paul-Blanchy, Saïgon.

Capital social : 1.100.000 \$, divisé en 110.000 actions de 10 \$.

À l'origine, 700.000 \$ en 14.000 actions de 50 \$.

Porté en 1927 à 1.050.000 \$ par émission de 7.000 actions de 50 \$.

En 1930 à 2.100.000 par création de 21.000 actions de 50 \$ émises à 70 \$.

Ramené en 1937 à 700.000 en 70.000 actions de 10 \$.

Porté simultanément à 1.100.000 par émission de 40.000 actions de 10 \$.

Parts de fondateur : 1.050 titres (divisés en vingtièmes).

Conseil d'administration : Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine, président ; Compagnie française de tramways (Indochine), MM. P[aul] BERNARD, R[obert] LHOMME [adm. Plantations de Kratié], C[arlo] TOCHÉ, J[ean] COTTIN [ing.-conseil Bq un. paris. (BUP)], J[ean] RIGAL, [Jean] M[AXIME-]ROBERT [Bq de l'Indochine], A[lexis] BALDOUS, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêts aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration ; sur le surplus : 75 % aux actionnaires, 25 % aux parts de fondateur.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1938	58	55	0,5
1939	44	—	—
1940	30	55	0,5
1941	30		—

### SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES Constituée en 1919

Objet : construction et réparation de navires — Constructions mécaniques et métalliques. Fonderie de fonte, bronze et acier moulé. Forges et chaudronneries. Dock flottant de 2.000 tonnes.

Siège social : 172 à 174, boulevard Bonnal à Haïphong. Correspondant à Paris : Société auxiliaire pour l'industrie en Indochine.

Capital social : 850.000 \$, divisé en 8.500 actions de 100 \$.

À l'origine, 500.000 \$ en 5.000 actions de 100 \$.

Porté en 1927 à 650.000 \$ par émission de 1.500 actions nouvelles de 100 \$.

En 1931 à 850.000 \$ par émission au pair de 2.000 actions nouvelles de 100 \$.

Réduit en 1933 à 637.500 par réduction de 100 \$ à 75 \$ de la valeur nominale des actions.

Ramené en 1942 à 850.000 \$ la valeur nominale des actions étant portée à nouveau à 100 \$ (prélèvement sur les réserves).

Conseil d'administration : MM. J[ean] LE BRET [Denis frères], BONNARDEL, Compagnie des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, société Denis frères d'Indochine, société Descours et Cabaud, Société française des charbonnages du Tonkin, Compagnie de constructions mécaniques procédés Sulzer, Société des grands travaux de Marseille [GTM], [Dr] FOREST, E[douard] DE LABOULAYE [Bq Indoch.], R. FEL.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, le solde aux actionnaires, sauf prélèvements pour réserves ou amortissements.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1938	39	38	4,5
1939	71	51	6
1940	60	70	8,25

1941	12	8,5	1
------	----	-----	---

Dernier cours connu (juillet 1942), actions : 67 \$ 50.

SOCIÉTÉ DES CYCLES DE L'INDOCHINE  
(Établissements Berset)  
Société anonyme fondée en 1929

Objet : fabrication et vente de bicyclettes et de jantes de pousse-pousse et de tous accessoires et pièces détachées, réparation des bicyclettes et en général toutes opérations mobilières ou immobilières, civiles ou commerciales, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : rue Borgnis-Desbordes, Hanoï.

Capital social : 2.800.000 fr., divisé en 28.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 3.000.000 fr. en 30.000 actions de 100 fr.

Réduit en 1932 à 1.500.000 par remboursement en espèces de 15.000 actions.

Porté en 1938 à 2.800.000 par émission au pair de 13.000 actions nouvelles de 100 fr.

Conseil d'administration : MM. R. MARLIANGEAS <sup>12</sup>, président ; Louis BERSET, administrateur délégué ; Adolphe AUBRY, membre.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : avant le 1<sup>er</sup> octobre (1 voix par 10 actions).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1938	1.082	560	20
1939	1.322	560	20
1940	976	700	25
1941	1.038	700	25

Dernier cours connu (1942), actions : 20 \$.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE BATTAMBANG  
Société anonyme fondée en 1925

Objet : fabrication et vente des alcools indigènes au Cambodge (région du Grand Lac).

Siège social : Kompong-chnang (Cambodge).

Siège administratif : 44, avenue Pierre Pasquier, Hanoï.

---

<sup>12</sup> René Maurice Marliangeas (1888-1946) : Santé navale Rochefort, affecté en Indochine. Chevalier de la Légion d'honneur (1925). Médecin civil à Hanoï, premier adjoint au maire de cette ville, président du conseil des intérêts économiques et financiers du Tonkin, président de la Société philharmonique de Hanoï, président des Cagouillards (association charentaise).

Capital social : 130.000 \$, divisé en 650 actions de 200 \$, dont 350 actions d'apport et 300 actions de priorité.

Parts de fondateur : 100 titres.

Conseil d'administration : MM. Antoine BAFFELEUF, président et administrateur délégué ; Jean BAFFELEUF, Société des distilleries du Centre-Annam, Louis DESPERT [adm. Distilleries du Centre-Annam et futur adm. Stacindo (même groupe)].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du mois de mars.

Répartition des bénéfices : 1/6<sup>e</sup> revenant aux parts de fondateur, 5 % à la réserve légale, 8 % à l'amortissement des actions de priorité, les sommes dont l'assemblée générale décide le prélèvement pour la constitution d'un fonds de prévoyance, 8 % à titre de premier dividende aux actions libérées et non amorties ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de \$		\$
1938	16	—	—
1939	24	—	—
1940	40	—	—
1941	3	—	—

SOCIÉTÉ ANONYME DES DISTILLERIES DU CENTRE-ANNAM  
Constituée en août 1912 pour faire suite à  
la société en nom collectif Daurelle-Monpezat

Objet : l'exploitation des distilleries de Quinhon et Tuy-hoa (Phu-yên). La vente des alcools indigènes dans ces provinces.

Siège social : Quinhon (Annam).

Siège administratif : 44, avenue Pierre Pasquier, Hanoï.

Capital social : 250.000 \$, divisé en 1.250 actions de 200 \$.

À l'origine, 186.000 \$.

Porté en 1928 à 279.000 \$ par prélèvement sur le fonds de prévoyance.

Ramené en 1937 à 250.000 \$ par suite de l'annulation de 145 actions de 200 \$.

Parts bénéficiaires : Néant.

Conseil d'administration : MM. Antoine BAFFELEUF, président et administrateur délégué ; Jean BAFFELEUF, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> [René] DAURELLE, Louis DESPERT [adm. Distilleries de Battambang et futur adm. Stacindo (même groupe)].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du mois de novembre (l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % aux actionnaires à titre de premier dividende ; sur le solde : 15 % au conseil, 85 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
-----------	----------	-------------------	----------------------

	milliers de \$		\$
1939	62	42,5	34
1940	65	42,5	34
1941	61	50	40

DOMAINE AGRICOLE DE L'OUEST  
Société anonyme constituée en 1928

Objet : acquisition et exploitation de tous terrains, notamment exploitation rizicole de deux domaines, sis dans les provinces de Rach-gia et de Long-xuyèn, d'une superficie totale de 11.000 hectares environ.

Siège social : 16 à 22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital : 15.480.000 fr., divisé en 154.800 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.000.000 \$ en 10.000 actions de 100 \$.

Porté en 1929 à 1.250.000 par émission au pair de 2.500 actions de 100 fr.

Transformé en 1938 en 12.500.000 fr. en 125.000 actions de 100 fr.

Porté en 1941 à 15.480.000 par création de 29.800 actions nouvelles de 100 fr. remises aux actionnaires de la Société de rizières en Indochine Thi-dôï à la suite d'apport-fusion.

Parts bénéficiaires : à l'origine 2.000 parts. 480 parts nouvelles ont été attribuées en 1941 aux actionnaires de la société Thi-dôï.

Conseil d'administration : M<sup>me</sup> Vve MÉZIN-CUÉTAN, présidente ; MM. P[aul] EMERY, J[ean] V[ictor] GUILLEMET [pdt Syndicat planteurs caoutchouc...], MALLEIN, G[eorges] HEURTAUX, L[éon] BAUGÉ [notaire], J[ules] JEAN-DUCLOS [Sté indoch. de transports].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % aux actions : sur le surplus : 5 % au conseil d'administration ; sur le solde : 25 % aux parts de fondateur, 75 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local.

Ex.	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.	divid. brut par part
	milliers de fr.		fr.	fr.
1937-3 8	5.216	1.000	8	—
1938-3 9	3.040	1.330	10	40
1939-4 0	5.928	4.750	30	500
1940-4 1	4.280	2.826	12 (1)	120 (1)

(1) En outre pour les 125.000 actions anciennes et les 2.000 parts anciennes, répartition des anciens reports à nouveau, à raison de 3 fr. 99 par action et de 86 fr. 239 par part.

Cours relevés en 1942, plus haut : 36 \$, plus bas : 32 \$.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET RIZICOLE DE SOCTRANG  
Société anonyme fondée en 1928

Objet : toutes exploitations agricoles.  
Siège social : 16-22, rue Chaigneau, Saïgon.  
Capital social : 11.750.000 fr., divisé en 117.500 actions de 100 fr.  
À l'origine, 2.500.000 fr. en 25.000 actions de 100 fr.  
Porté en avril 1929 à 12.500.000 par émission de 100.000 actions de 100 fr. dont 7.500 actions d'apport.  
Ramené en 1933 à 11.750.000 par annulation des 7.500 actions d'apport.  
Parts bénéficiaires : 16.000 titres.  
Conseil d'administration : MM. É[milien] MAZET, J[ules] JEAN-DUCLOS [Sté indoch. de transports], G[eorges] BERTRAND, M[aurice] PEAUTONNIER, J[ean] MAZET, P[aul] BLANCHARD, M[arc] BÉNIGNUS [Bq fr.-chinoise], Gustave BERTRAND.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.  
Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 75 % aux actions, 25 % aux parts de fondateur.  
Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1938-39	—	—	—
1939-40	2,7	—	—
1940-41	9,1	—	—

Cours relevés en 1942, plus haut : 25 fr., plus bas : 22 fr.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE SAÏGONNAISE  
Société anonyme fondée en 1928

Objet : l'achat et la vente de terrains, l'achat, la vente, la construction, la location de bâtiments à usage d'habitation ou autre, l'entreprise de tous travaux pour le compte de la société ou pour le compte d'autrui.  
Participations : Cochinchine immobilière, Crédit mobilier Indochine.  
Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.  
Capital social : 10.000.000 fr., divisé en 20.000 actions de 500 fr.  
À l'origine, 2.350.000 fr. en 23.500 actions de 100 fr.  
Porté en 1928-1929 à 10.000.000 par création de 76.500 actions de 100 fr. dont 3.125 d'apport et 73.375 émises à 125 fr.  
En 1930 à 15.000.000 par création de 50.000 actions de 100 fr. émises à 110 fr.  
Ramené en 1939 à 10.000.000 par échange des 150.000 actions anciennes de 100 fr. contre 20.000 actions nouvelles de 500 fr.  
Parts de fondateur : 4.000 parts.  
Conseil d'administration : l'Union financière d'Extrême-Orient [UFEO], président ; MM. A. NOUAILHETAS, F. HAASZ, administrateurs.  
Année sociale : close le 31 décembre.  
Assemblée générale : avant le 30 juin (1 voix par action).

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 5 % au conseil d'administration, 75 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1939	421	400	20
1940	898	853	42,6
1941	315	300	15

Cours relevés en 1942, plus haut : 430 fr., plus bas : 400 fr.

### SOCIÉTÉ FONCIÈRE DU TONKIN ET DE L'ANNAM Société anonyme fondée en 1929

Objet : acquisition, construction, location, vente, échange, exploitation, gérance de tous immeubles ou de toutes plantations. Entreprise de constructions, de fabrication de matériaux nécessaires aux bâtiments. Placement hypothécaire de fonds. Ouverture de comptes de dépôts de toutes sortes. Et, en général, toutes opérations foncières ou autres se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus. Exploitation hôtelière

Siège social : 15, boulevard Henri-Rivière, Hanoï. Correspondant à Paris : n° 282, boulevard St-Germain.

Capital social : 10.288.700 fr., divisé en 102.887 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.500.000 fr. en 15.000 actions de 100 fr.

Porté en juin 1929 à 10.000.000 fr. par émission au pair de 85.000 actions de 100 fr.

Porté en 1932 à 10.288.700 par création de 2.887 actions de 100 fr. remises à la Compagnie immobilière du boulevard Henri-Rivière à la suite d'apport-fusion.

Parts bénéficiaires : 10.000 parts.

Conseil d'administration : MM. [Paul] PETITHUGUENIN [Cie gén. colonies], président ; [Georges] PERROUD [bijoutier, pdt CCI Hanoï], vice-président ; [Raoul] Audren de KERDREL [dga Cie gén. colonies], A[ndré] BUSSY [Bq fr.-chinoise], [Georges] CARRÈRE [Bq fr.-chinoise], DESEILLE [IDEO], J[ean] MAZET [distill., Saïgon], SELLIER, [Marc] LANGLOIS [Bq fr.-chinoise], administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois suivant la clôture de l'exercice, constituée par les propriétaires d'au moins 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % à titre de premier dividende ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 25 % aux parts de fondateur, 75 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1939	962	—	—
1940	1.010	669	6,5

1941	1.186	823	8
------	-------	-----	---

**MAGASINS CHAFFANJON**  
Société anonyme fondée en 1928

Objet : exploitation de magasins d'approvisionnement général, participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet précité.

Magasins d'approvisionnement général à Hanoï, Haïphong, Hongay, Tam-dao, Vinh et Hué.

Siège social : 15, boulevard Amiral-Courbet, Haïphong. Direction générale : 34 à 40, rue Paul-Bert et 17 et 19, boulevard Henri-Rivière, Hanoï.

Capital social : 6.000.000 fr., divisé en 6.000 actions de 1.000 fr.

À l'origine, 7.000.000 fr.

Réduit en 1931 à 5.750.000 fr. par rachat et annulation de 1.250 actions.

En 1932 à 5.000.000 fr. par rachat et annulation de 750 actions.

Porté en 1939 à 6.000.000 fr. par émission de 1.000 actions nouvelles.

Parts de fondateur : 1.400 titres, rachetés et annulés en 1932.

Conseil d'administration : MM. Louis CHAFFANJON, président-administrateur délégué ; L. COTTE, DRAPEAU, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> PUYT, G. LACOMBE.

Année sociale : close la veille du 2<sup>e</sup> lundi du mois de janvier.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice — 1 voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % à titre de premier dividende aux actionnaires ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1939	996	452	80
1940	739	480	80
1941	1.313	720	120

**OMNIUM INDOCHINOIS**  
Société anonyme fondée en 1916

Objet : la société a pour objet l'exploitation des véhicules dits pousse-pousse au Tonkin et notamment dans la ville de Hanoï et toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles et immobilières en Extrême-Orient.

Siège social : 7, boulevard Bobillot, Hanoï.

Capital social : 2.500.000 fr., divisé en 25.000 actions de 100 fr., dont 3.600 entièrement amorties et 21.400 amorties de moitié.

À l'origine, 1.800.000 fr. en 18.000 actions de 100 fr.

Porté en 1928 et 1929 à 3.000.000 par création de 12.000 actions de 100 fr. dont 4.000 d'apport et 8.000 émises à 300 fr.

Ramené en 1937 à 2.750.000 par annulation de 2.500 actions de 100 fr.

En 1939 à 2.500.000 par annulation de 2.500 actions de 100 fr.

Parts de fondateur : 2.700 parts.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Conseil d'administration : M. Louis BOYER, président et administrateur délégué ; M<sup>me</sup> Jacques BOYER, MM. Louis F. BOYER, Louis MANENT, Léon BOYER, Charles BOYER, administrateurs.

Répartition des bénéfices 5 % à la réserve légale ; sur le surplus : 10 % au conseil, 7,5 % aux parts de fondateur, 82,5 % aux actions sans distinction de catégorie.

Inscription à la cote : marché local.

Ex.	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.	divid. brut par part
	milliers de fr.		fr.	fr.
1938	1.140	451	15	14,32
1939	1.412	984	36	31,25
1940	1.125	1.012,50	37,125	31,25
1941	1.125	1.012,50	37,125	31,25

### SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS AUTOMOBILES INDOCHINOIS Société anonyme fondée en 1911

Objet : achat, vente, location et réparation des voitures automobiles ainsi que les opérations de toute nature s'y rattachant.

Siège social : 25, boulevard Carreau, Hanoï.

Capital social : 350.000 \$, divisé en 14.000 actions de 25 \$.

À l'origine, 82.900 \$ en 1.658 actions de 50 \$.

Porté en 1911 à 88.000 par émission de 102 actions de 50 \$.

Converti en 1919 en 440.000 fr. en 1.760 actions de 250 fr.

Porté en 1920 à 471.250 par création de 125 actions d'apport de 250 fr.

En 1934 à 871.250 par émission au pair de 1.600 actions de 250 fr.

Porté en juin 1940 à 1.750.000 par émission au pair de 3.515 actions de 250 fr.

Et en juillet 1940 à 350.000 \$ par incorporation de réserves et fixation du capital en piastres.

Conseil d'administration : MM. J[ules] DOUGUET [anc. résident sup. p.i. du Tonkin], président ; DUBOST, CLERGET <sup>13</sup>, SIFFRAY, Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice (1 voix par 5 actions).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, une somme à fixer chaque année par

---

<sup>13</sup> Maurice Clerget (Montceau-les-Mines, 1900-1970) : marié en 1929 à Hanoï avec Andrée Bride, fille d'un résident supérieur au Tonkin par intérim. Polytechnicien, ingénieur civil des mines attaché à la SFFC à Hanoï. Explorateur des gisements de phosphates des îles Paracels (1933). Ingénieur en chef à la Cie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan à Hanoï. Membre suppléant de la commission mixte du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (déc. 1940), représentant de la Cie du Yunnan au conseil de la Société de transports automobiles indochinois et (1947) de la Société d'études et de documentation pour la reconstitution en Indochine (S.E.D.R.I.C.), directeur des exploitations de la Société de l'Ouenza, directeur des Forges de Gueugnon.

l'assemblée générale ordinaire pour constituer un ou plusieurs fonds de réserve supplémentaire, de prévoyance ou autres, un dividende aux actionnaires à fixer par l'assemblée générale, s'il y a lieu, un solde à reporter.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1938	31,8	7	2
1939	65,7	7	2
1940	99,2	15,7	1,875 (1)
1941	110,5	24,5	1,75

(1) 0 \$ 875 pour 10.515 actions nouvelles.

SOCIÉTÉ ANONYME DE TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX DE L'INDOCHINE  
(Ancienne maison F. Sauvage)  
Société anonyme fondée en 1928

Objet : exploitation des services maritimes et fluviaux suivants :

Hongay-Haïphong à Namdinh

Port Redon-Haïphong à Hanoï

Maokhê-Haïphong à Hanoï

Hanoï, Sontay, Vietri, Tuyen-quang, Hoa-binh, Chobo.

Siège social : 24, rue Harmand, Haïphong.

Capital social : 9.000.000 fr., divisé en 90.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 16.000.000 fr. en 160.000 actions de 100 fr.

Porté en 1928 à 18.000.000 fr. par création de 20.000 actions de 100 fr. émises à 300 fr.

Réduit en 1935 à 9.000.000 fr.

Conseil d'administration : MM. F. SAUVAGE, président, administrateur délégué ; FIQUET, BOTTARD.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : généralement septembre ou octobre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions. Une somme fixée par l'assemblée générale sera mise à la disposition du conseil d'administration (gratifications, rémunérations diverses, etc.) ; 10 % au conseil ; le solde aux actionnaires.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1937	178	—	—
1938	215	—	—
1939	439	—	—
1940	1.495	—	—
1941	—	—	—

1942	785	630	7
------	-----	-----	---

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE [STACINDO]  
Société anonyme fondée en 1924

Objet : mise en valeur et exploitation dans les pays d'Extrême-Orient et plus particulièrement en Indochine, des procédés et brevets STAC, ainsi que de tous autres brevets concernant les matériaux employés dans tous travaux et constructions. La fabrication de matériaux, la vente et l'utilisation des produits fabriqués.

Siège social : Lâm-gio (Gia-lâm), Bac-ninh.

Capital social : 5.250.000, divisé en 52.500 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.000.000 en 1.000 actions de 100 fr.

Porté en 1926 à 2.000.000 par création de 10.000 actions de 100 fr. dont 5.000 émises à 120 fr. et 5.000 à 180 fr.

En 1927 à 3.500.000 par création de 15.000 actions de 100 fr. dont 5.000 émises à 125 fr., 8.000 à 185 fr. et 2.000 à la disposition du conseil.

En 1928 à 5.250.000 par création de 17.500 actions de 100 fr. émises à 125 fr.

En 1929 à 7.000.000 par création de 17.500 actions de 100 fr. émises à 125 fr.

Ramené en 1936 à 5.250.000 par annulation de l'augmentation de capital réalisée en 1929.

Conseil d'administration : MM. Antoine BAFFELEUF, président ; G. BARONDEAU, L. FOREST <sup>14</sup>, Jean BAFFELEUF, J. CREPIN, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de chaque exercice.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1939	689	262 ,5	5
1940	142	—	—
1941	387	—	—

Dernier cours connu (janvier 1943), actions : 50 fr.

UNION ÉLECTRIQUE D'INDOCHINE  
Société anonyme constituée en 1929  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3)

<sup>14</sup> Dr Forest : médecin à Haïphong, délégué du Tonkin au Conseil supérieur des colonies (1924-1928), second adjoint au maire de Haïphong (1925), délégué du Tonkin au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers, administrateur de la Société anonyme de constructions mécaniques et de la Cie hôtelière indochinoise, toutes deux à Haïphong.

C'est la seule fois où nous avons trouvé une indication sur son prénom et elle nous paraît douteuse car nous lisons sur le *Who's who* 1979 la notice d'un ophtalmologiste, André-Louis Forest, né en 1918 à Haïphong, fils d'Alphonse Forest, médecin, et d'Élisabeth Thibault, et nous voyons mal comment cet Alphonse pourrait ne pas être le nôtre.

Objet : l'achat, la construction ou l'exploitation d'usines électriques et de réseaux de distribution d'énergie électrique, la recherche, l'étude, l'obtention et l'exploitation de tous privilèges, monopoles et concessions concernant les mêmes objets.

Siège social : 31, rue d'Ormay, Saïgon.

Capital social : 7.200.000 fr., divisé en 72.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 27.000.000.fr. en 270.000 actions de 100 fr.

Porté en 1930 à 36.000.000 fr. par création de 90.000 actions de 100 fr. émises à 110 fr.

Ramené en 1937 à 7.200.000 fr. par échange de 5 actions anciennes de 100 fr. contre une nouvelle.

Parts de fondateur : 10.000 titres.

Obligations : emprunt de 5.000.000 fr. divisé en 10.000 obligations de 500 fr. 7 émises en 1929, remboursables en 30 ans, entièrement remboursées par anticipation.

Conseil d'administration : MM. J. LABBÉ, président ; G. MASPERO, E. CLUZEL, J. GAULIS, P. GUESDE, [Jean] M[AXIME-]ROBERT [Bq de l'Indochine], Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine, Compagnie générale des colonies, administrateurs.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions, 10 % au conseil ; sur le solde : 80 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1937	418	360	5
1938	412	360	5
1939	381	360	5
1940	459	432	6
1941	437	432	6

#### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES VIDANGES ET BOUAGES DU TONKIN Société anonyme fondée en 1923

Objet : exploitation du commerce des vidanges et bouages à Hanoï et dans toutes autres villes du Tonkin.

Siège social : 83, rue Duvillier, Hanoï.

Capital social : 930.000, divisé en 1.000 actions de 30 \$.

À l'origine, 75.000 \$ en 750 actions de 100 \$.

Porté en 1930 à 100.000 \$. par émission de 250 actions de 100 \$

Ramené de 1937 à 1942 à 30.000 \$. par remboursements partiels.

Conseil d'administration : MM. VERNEUIL, président ; LACOLLONGE [anc. architecte des Bâtiments civils], M<sup>e</sup> PITON, FÉNIÈS [Tapis Hàng-Kêng], [Armand] GUILLOU [Tapis Hàng-Kêng], administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice (1 voix par 4 actions).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt statutaire aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de \$		\$
1939	23	6,4	6,4
1940	26	6,4	6,4
1941	27	6,4	6,4

RÉPERTOIRE DES SOCIÉTÉS ANONYMES INDOCHINOISES (suite)  
Valeurs ne donnant lieu à aucune cotation  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, pp. 374-431)

SOCIÉTÉ LES AFFRÉTEURS MARITIMES INDOCHINOIS  
Société anonyme fondée en 1933

Objet : l'achat et la vente de tous navires en vue de tous transports fluviaux et maritimes ; l'affrètement de bateaux nécessaires au transport des passagers et des marchandises à destination de tous pays ; le déchargement et le transport de toutes marchandises ; la vente et l'achat de toutes marchandises.

Siège social : 50, rue Lefèbvre, Saïgon.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 100 actions de 1.000 \$.

À l'origine, 5.000 \$, en 50 actions de 100 \$.

Porté en 1934 à 20.000 \$, par émission de 150 actions de 100 \$.

Porté en 1935 à 50.000 \$, par émission au pair de 300 actions de 100

Porté en 1939 à 100.000 \$, par émission de 50 actions de 1.000 \$, le capital ancien étant transformé en 50 actions de 1.000 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur-directeur unique : M. Charles ORSINI.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actionnaires, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires ou réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : pas de marché.

AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1937

Objet : la gérance de toutes sociétés et de toutes exploitations foncières, commerciales, industrielles, minières ou de plantations, ladite gérance consistant à assurer le service administratif, commercial, financier et fiscal desdites exploitations. L'exploitation du journal financier publié à Saïgon, connu sous le nom de *l'Information d'Indochine économique et financière* et l'exploitation de toutes autres publications existantes ou à créer. Toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société et à tous objets similaires ou connexes.

Siège social : 16 à 22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 350.000 fr., divisé en 3.500 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur unique : M. Maurice Georges PEAUTONNIER.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, 10 % de l'excédent au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvement maximum de 50 % pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire, générale, spéciale ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ AGRICOLE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE RACHGIA  
Société anonyme fondée en 1929

Objet : l'exploitation de rizières ; l'achat et la vente de tous terrains, l'élevage et la vente de poissons " ca sac " et autres ; l'achat et la location aux riziculteurs de machines agricoles, notamment de tracteurs, batteuses à riz et pelles mécaniques ; l'achat et la vente de tous produits agricoles et autres et leur exportation.

Siège social : 29, rue Sabourin, Saïgon.

Capital social : 204.800 \$, divisé en 4.096 actions de 50 \$.

À l'origine, 250.000 \$ en 5.000 actions de 50 \$, dont 3.200 d'apports.

Réduit en 1932 à 204.800 \$ par annulation de 904 actions de 50 \$.

Parts bénéficiaires : 3.298 parts.

Conseil d'administration : MM. Georges LE BRET, TRAN-VAN-KEM, Jean LE BRET <sup>15</sup>.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 10 % au conseil d'administration ; sur le disponible : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ AGRICOLE, FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET MINIÈRE DE L'INDOCHINE  
[SAFIMIC]

Société anonyme fondée en 1928

Objet : toutes opérations financières, industrielles, commerciales, minières, agricoles, mobilières, immobilières, de travaux publics et de transports par toutes voies.

Mines d'or dans la région de Pac-lan — Usine pour la fabrication de boutons à Giam (Bac-ninh).

Siège social : Lam-gio, province de Bac-ninh (Tonkin).

Capital social : 500.000 fr., divisé en 5.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Antoine BAFFELEUF, président et administrateur délégué ; Louis DESPERT [administrateur des Distilleries de Battambang et des Distilleries du Centre-Annam, futur administrateur de la STACINDO (même groupe)], Jean BAFFELEUF.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale, 6 % d'intérêt sur les actions, libérées et non amorties, 10 % au conseil d'administration ; sur le solde, il pourra être prélevé, avant toute répartition à titre de second dividende, toutes sommes pour amortissement supplémentaire.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET FORESTIÈRE DE YEN-MY

---

<sup>15</sup> Jean Le Bret est probablement un fils de Georges Le Bret, à distinguer de son homonyme du groupe Denis frères, administrateur des Brasseries et glaciers de l'Indochine. *L'Écho annamite* du 18 août 1941 mentionne le décès de son épouse, née Rosalie-Louise Lagarde, 22 ans.

## Société anonyme fondée en 1925

Objet : acquisition, mise en valeur, exploitation et extension de plantations de cafés, dans le nord-Annam et le Tonkin. Exploitation de forêts domaniales ou privées notamment pour le bois d'œuvre, le bois à feu et le charbon de bois. Élevage de tout bétail, notamment de buffles, bœufs et moutons. Élevage d'animaux de basse-cour. Et généralement toutes opérations agricoles se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés, la société pouvant réaliser son objet en Annam, au Tonkin ou au Laos.

Siège social : 59, boulevard Carreau, Hanoi.

Siège d'exploitation : Yen-my, Thi-long gare (Nord-Annam).

Capital social : 437.500 \$, divisé en 43.750 actions de 10 \$.

À l'origine, 350.000 \$ en 7.000 actions de 50 \$ dont 1.100 d'apports.

Porté en 1928 à 437.500 \$ par échange d'une action de 50 \$ contre 5 actions de 10 \$ et par émission au pair de 8.750 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : 1.750 parts.

Conseil d'administration : M. Raymond BONA, président ; M<sup>e</sup> CHRÉTIEN, administrateur délégué ; Dr J[ean] CAZAUX [*sic* : *Casaux*], R. P. DÉPAULIS, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 25 % aux parts bénéficiaires, 65 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

## SOCIÉTÉ AGRICOLE FRANCO-ANNAMITE

Anciennement : Société civile franco-annamite d'exploitations agricoles de l'Ouest cochinchinois fondée en 1908, transformée en 1930 en société anonyme

Objet : toutes exploitations agricoles en Indochine.

Siège social : 32, boulevard de la Somme, Saïgon.

Capital social : 600.000 \$, divisé en 30.000 actions de 20 \$.

À l'origine, 16.450 \$.

Porté en 1930 à 460.600 \$.

Puis la même année à 600.000 \$.

Parts bénéficiaires : 10.000 parts.

Conseil d'administration : Société financière française et coloniale [SFFC], Crédit foncier de l'Indochine, Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics [SFEDTP], MM. BUI-QUANG-CHIEU, NGUYEN-DUY-HINH, TRAN-VAN-HUU.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril.

Assemblée générale : dans les dix premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 25 % aux parts, 65 % aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : pas de marché.

## COMPAGNIE AGRICOLE INDOCHINOISE

Société anonyme fondée en 1927

Objet : en tous pays et notamment en Indochine, toutes opérations se rattachant à la culture et à l'élevage et notamment à la plantation et à la culture du café sur ses propriétés et concessions.

Siège social : 8, rue Borgnis-Desbordes, Hanoï.

Capital social : 225.000 \$, divisé en 9.000 actions de 25 \$ dont 1.200 d'apports.

Parts bénéficiaires : 1.350 parts bénéficiaires sans valeur nominale.

Conseil d'administration : MM. A. PERROUD, président ; Marius BOREL, administrateur délégué ; S. E. HOANG-TRONG-PHU, [Gustave] DEMOLLE [négociant, Hanoï], LASSERRE, ROSTAING, Victor REYNAUD.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale, 8 % aux actions à titre de premier dividende ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; le solde réparti à raison de : 25 % aux parts de fondateur, 75 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### COMPAGNIE AGRICOLE DU SUD-ANNAM Société anonyme fondée en 1938

Objet : culture du maïs, du tabac, du manioc, de l'abrasin, du kapok, du paddy, de la canne à sucre, de l'ananas, du café, du coton, des arachides et autres produits du sol.

Siège social : 104, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 10.000 \$, divisé en 100 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : 300 parts.

Conseil d'administration : MM. Camille COURTINAT, NGUYÊN-TAI-SI, HA-DINH-KHAN.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 10 % au conseil d'administration ; sur le surplus : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### ALCAN SAIGON S. A. Société anonyme fondée en 1935 (*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 383-384)

Objet : le commerce, l'importation, l'exportation, le transport, la vente et l'achat à la commission de toutes marchandises, objets ou produits de toute nature, principalement caoutchouc et engrais.

Siège social : 7, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : 400.000 \$, divisé en 8.000 actions de 50 \$.

À l'origine, 25.000 \$ en 500 actions de 50 \$

Porté en 1936 à 100.000 \$ par création de 1.500 actions de 50 \$, dont 900 émises au pair et 600 remises gratuitement aux actionnaires par prélèvement sur les réserves.

Porté en 1938 à 400.000 \$ par création de 6.000 actions de 50 \$, dont 5.050 émises au pair et 950 distribuées gratuitement par prélèvement sur les réserves.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. André HAGEN, président ; TRUONG-VAN-CAM, Société anonyme française pour l'importation du caoutchouc, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, la totalité du solde aux actions.  
Inscription à la cote : pas de marché.

Exercices	Bénéfice	divid. brut total	divid. brut par action
	milliers \$		\$
1936-37	162	100	50
1937-38	136	120	60
1938-39	198	120	15
1939-40	268	220	27,5
1940-41	227	360	45
1941-43	51		

**SOCIÉTÉ DES ARMATEURS RÉUNIS**  
Société anonyme fondée en 1939

Objet : l'acquisition du vapeur Rose blanche ; la mise en construction, l'achat, la vente, la location, l'échange et l'exploitation de tous navires et chaloupes, la création de lignes de navigation maritime et fluviale, l'exploitation de tous services et entreprises de transports maritimes et fluviaux en Extrême-Orient - et plus particulièrement en Indochine.

Siège social : 140, rue du Maréchal-Pétain, Haïphong.

Capital social : 22.000 \$, divisé en 44 actions de 500 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur unique : M. TCHONG KAM TCHUNE J. CHARLES.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; l'excédent des bénéfices, sauf la portion qui serait affectée à la constitution d'un fonds de prévoyance, sera réparti, à titre de dividende, aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

**COMPAGNIE ASIATIQUE DE NAVIGATION**  
Société anonyme fondée en 1938

Objet : construction, acquisition, location, mise en exploitation de navires. Obtention, acquisition et exploitation de tous services de transport.

Siège social : 82, rue Paul-Bert, Haïphong [= ancien siège de la Cie indochinoise de navigation liquidée en 1938].

Capital social : 1.200.000 \$, divisé en 12.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 300.000 \$ en 12.000 actions de 25 \$

Porté en juin 1940 à 600.000 \$ par élévation du nominal des actions de 25 \$ à 50 \$ par distribution de réserves.

Porté en octobre 1941 à 1.200.000 \$ par élévation du nominal des actions de 50 \$ à 100 \$ par distribution de réserves.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. G[eorges] HECQUET [Stim, etc. (groupe Estier)], P. GUESDE [pantouflage dans le groupe Estier, puis adm. B.I.C.], R[ené] ROBIN [anc. gougat IC], J[acques] SCHÜRR [Stim, etc. (groupe Estier)], P[ierre] de VILLÉMEJANE [gendre de Maxime Getten = Ch. fer IC-Yunnan][dir. groupe Worms], [Charles] LETONDOT [Bq Union parisienne], R[obert] TEISSIER [gendre de Delpech (groupe Estier)], [Jean] M[AXIME-]ROBERT [Bq de l'Indochine], Compagnie asiatique et africaine, Compagnie des messageries maritimes, Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les 9 mois suivant la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur l'excédent : 15 % au conseil d'administration, le solde aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

Exercices	Bénéfice	divid. brut total	divid. brut par action
	milliers \$		\$
1939	431	60	5
1940	694	348	29
1941 (1 <sup>er</sup> sem.)	795	120	10

#### L'ASSURANCE FRANCE-INDOCHINE Société anonyme fondée en 1931

Objet : 1°) Toutes opérations de courtage et de commission en matière d'assurances de toute nature, sans que la société puisse intervenir en aucun cas en qualité d'assureur ou de réassureur direct.

2°) Toutes opérations de représentation ou d'agence de sociétés d'assurances.

Siège social : 232-234, rue Mac-Mahon, Saïgon.

Capital social : 250.000 fr., divisé en 2.500 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. R. LEGRAND, président ; DUPÉRON, JULLIEN, [Raoul] AUDREN DE KERDREL [dga Cie gén. colonies], TEISSIER DU CROS, A. GALLARD, membres.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale ; Dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 10 % du surplus au conseil d'administration, prélèvement éventuel pour la constitution d'un fonds de prévoyance ; le solde aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

Exercices	Bénéfice	divid. brut total	divid. brut par action
	milliers fr.		fr.
1938	20	20	8
1939	157	125	50

1940	148	125	50
------	-----	-----	----

COMPAGNIE ANNAMITE D'ASSURANCES AUTOMOBILES  
Société anonyme fondée en 1929

Objet : l'assurance des propriétaires de voitures, et camions, automobiles, autobus et tous véhicules contre tous risques et accidents pouvant provenir ou résulter de l'emploi desdits véhicules automobiles.

Siège social : 117, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 200.000 \$, divisé en 400 actions de 500 \$.

Parts bénéficiaires : 10 parts nominatives.

Conseil d'administration : MM. TRUONG-TAN-VI, NGO-TRUNG-TINH, TRUONG-VAN-TUAN, NGUYEN-TAN-VAN, DANG-VAN-DAN.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin de mars.

Répartition des bénéfices : 20 % à la réserve légale, 5 % au conseil d'administration, 5 % à la caisse de retraite du personnel, 10 % aux parts bénéficiaires, 60 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

Exercices	Bénéfice	divid. brut total	divid. net par action
	milliers fr.		fr.
1940	12,6	8,1	15
1941	14,9	9	15
1942	20,8	10	15

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET MÉTALLIQUES  
Société anonyme fondée en 1938

Objet : la fabrication, l'achat, la vente, la location, l'importation, le montage de tous matériels de transport, machines, outillages et marchandises industrielles ; toutes entreprises métallurgiques, de constructions métalliques, mécaniques ou électriques, et de transports ; la construction, l'acquisition, la location et la vente de toutes usines, chantiers, ateliers ou terrains ; la réparation, la location de tout matériel industriel et de transport ; l'exécution de tous travaux publics ou privés.

Siège social : 48, rue Richaud, Saïgon.

Capital social : 50.000 \$, divisé en 500 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Camille DENOUEIX, Élie ILLIF, Société d'exploitation des établissements Brossard Mopin, F. PIERRON.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % aux actions ; sur le disponible : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions sauf prélèvement pour fonds de réserve extraordinaire, générale, spéciale ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

LA BADIANE SDEVA  
Société anonyme fondée en 1924

Objet : exploitation de la marque « SDEVA » en badiane, l'achat et la vente de badiane sous toutes ses formes ; la distillation, la transformation et le traitement industriel de la badiane et de ses dérivés. La prise et l'exploitation de toutes concessions agricoles pour la culture des badianiers et toutes opérations connexes.

Siège social : 66, boulevard Carreau, Hanoï.

Capital social : 556.000 fr., divisé en 5.560 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.000.000 fr. en 10.000 actions de 100 fr. dont 2.000 d'apports.

Ramené en 1929 à 800.000 fr. par annulation des 2.000 actions d'apports.

Puis en 1938 à 560.000 fr. par rachat et annulation de 2.400 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 200 parts de fondateur.

Conseil d'administration : MM. J. DÉCHAUD, président ; P. GIRARDOT, administrateur délégué ; P. CHABOT, G. CARLES, R. JUILLARD.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 30 % aux parts de fondateur, 60 % aux actionnaires, sauf prélèvement jugé nécessaire par l'assemblée générale.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

ÉTABLISSEMENTS BAINIER D'INDOCHINE  
« AUTO-HALL »  
Société anonyme fondée en 1920

Objet : toutes opérations industrielles et commerciales concernant l'industrie de l'automobile et des cycles.

Siège social : angle des boulevards Charner et Bonard, à Saïgon.

Capital social : 9 450.000 \$, divisé en 45.000 actions de 10 \$.

À l'origine, 2.300.000 fr., en 2.300 actions de 1.000 fr. dont 1000 actions d'apports.

Converti en 1922 en 345.000 \$, en 2.300 actions de 150 \$.

Porté en 192~~X~~ à 500.000, par émission de 6.200 actions de 25 \$ et échange de 2.300 actions de 150 \$ contre 13.800 actions de 25 \$ (6 nouvelles pour 1 ancienne).

Porté en 1928 à 600.000 \$, par création de 4.000 actions de 25 \$ émises à 30 \$.

Porté en 1929 à 660.000 \$, par émission au pair de 2.400 actions de 25 \$.

Réduit en 1935 à 264.000 \$, par réduction à 10 \$ de la valeur nominale des actions (24.000 actions A et 2.400 actions B).

Porté en 6/1941 à 334.000 \$, par émission au pair de 7.000 actions de 10 \$ dont 4.850 actions A et 2.150 actions B).

Puis à 445.330 \$, par émission de 11.133 actions A de 10 \$ par prélèvement sur les réserves.

Porté en 10/1941 à 450.000 \$, par création de 467 actions A de 10 \$ émises à 11 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M<sup>me</sup> veuve BAINIER, président ; MM. [Charles] GANTIER [des Éts Boy-Landry], J. BAINIER, CLAVERIE, FERRET, CRESPEAU, FABIANI, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice (1 voix par 2 actions).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêts aux actions « A » et « B » ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, une somme à fixer chaque année par l'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration, et qui sera employée, suivant sa libre décision, soit à donner des gratifications au personnel, soit à faire tous amortissements du fonds social ou de l'actif industriel, soit pour la constitution d'un fonds de prévoyance ou d'amortissement des actions, soit pour tout autre usage utile au bien de la société. Le solde sera réparti aux actionnaires à titre de dividende.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

BAN AIK GUAN ET Cie  
Société anonyme fondée en 1897

Objet : exploitation de rizeries.

Siège social : 320, quai de Choquan, Cholon.

Capital social : 78.750 \$.

À l'origine, 157.500 \$ en 315 actions de 500 \$

Ramené en 1942 à 78.750 \$ par remboursement d'une somme de 250 \$ par action.

Parts bénéficiaires : néant.

SOCIÉTÉ DES BLANCHISSERIES D'EXTRÊME-ORIENT  
Société anonyme fondée en 1942

Objet : l'acquisition du fonds de commerce dénommé « blanchisseries d'Extrême-Orient » sis à Hanoï, village de Thuy-khue ; l'exploitation dudit fonds et son extension ; le nettoyage des effets d'habillement et de literie ; le blanchissage des tissus de tous genres ; le blanchiment des fils, la teinturerie ; toute entreprise se rattachant à l'industrie du blanchiment et de la teinture ; et généralement toutes opérations se rattachant à l'industrie du blanchiment et de la teinturerie.

Siège social : village de Thuy-khue, route du village du papier, Hanoï.

Capital social : 200.000 \$, divisé en 2.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Charles WOHRER, [Francisque] MULLER, Joseph HUET, GUILLEMET.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % aux actions à titre de premier dividende ; le surplus étant réparti à raison de : 40 % au conseil d'administration et le solde aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DES BOIS DE MINE  
Société anonyme fondée en 1928

Objet : acquisition et exploitation de concessions forestières et toutes entreprises ou opérations s'y rapportant.

Siège social : 10, boulevard Bonnal, Haïphong.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 1.000 actions de 100 \$.

Conseil d'administration : Société des charbonnages du Đông-triêu, président ; M. Albert LATASTE [anc. ing. Mines de la Grand'Combe, dir. Charbonnages de Dong-Trieu], administrateur-délégué ; Société des charbonnages d'Along et Dong-dang, MM. Ch. LANNEGRACE [Charbonnages de Đông-Trieu], G[aston] VARENNE [Charbonnages de Đông-Trieu], J. TACHOIRES [administrateur Comptoir des charbonnages indochinois, Hôtel du commerce, Haïphong], L[éon] VUICHARD [Charbonnages de Đông-Trieu], administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, le reste aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

#### COMPAGNIE INDOCHINOISE DE BOUGIES Société anonyme créée en 1926

Objet : l'industrie et le commerce, principalement dans l'Indochine française, des pétroles et produits dérivés ou annexes, spécialement de cires de toutes sortes et plus particulièrement des cires de paraffine, la fabrication des bougies, cierges, veilleuses, etc.

Siège social : 15, boulevard Norodom, Saïgon [= Shell]. Siège administratif : 4, place de la Concorde, Paris.

Capital social : 200.000 \$, divisé en 2.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J. JANSEN, J. G. TRICON, L. GUÉRIN, A. C. J. DIDIER, L. E. BARME.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : ordinaire composée de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le solde est mis à la disposition de l'assemblée laquelle, sur la proposition du conseil d'administration, pourra employer ce solde en totalité ou en partie à la constitution de tous fonds de réserve extraordinaire et d'amortissement et déterminera la répartition de l'excédent s'il en existe.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### ÉTABLISSEMENTS BOURGOUIN MEIFFRE Fondés en 1884, transformés en société anonyme en 1921

Objet : l'étude et la réalisation de toutes entreprises ou opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières ayant trait notamment à l'achat et à la vente des tissus et étoffes de toute nature et de toute provenance, à la confection d'effets d'habillement, d'équipement et de campement, à leur achat et à leur vente.

Siège social : 74, rue Jean-Dupuis, Hanoï.

Capital social : 1.275.000 fr., divisé en 2.550 actions de 500 fr.

À l'origine, 850.000 fr. en 1.700 actions de 500 fr., dont 400 d'apports.

Porté en 1940 à 1.275.000 fr. par création de 850 actions nouvelles de 500 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Roger MAGNABAL [adm. des Tanneries de l'Indochine], président ; Gustave DEMOLLE [négociant, Hanoï], Marcel DUTEY-HARISPE [aviateur, fils d'Édouard (adm. des Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, etc.)], administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
 Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.  
 Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actionnaires sur le capital versé et non remboursé ; le surplus réparti à raison de : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.  
 Inscription à la cote : pas de marché.

**BRASSERIE DE BOHÊME**  
 (anciennement Zitek et Cie)  
 Société en commandite simple fondée en 1930,  
 transformée en société anonyme par l'assemblée générale du 13 mars 1937

Objet : exploitation des établissements industriels et commerciaux dénommés Brasserie de Bohême, anciennement Zitek et Cie, et de tous autres qui pourraient être ultérieurement créés par la société ; fabrication de bière, boissons gazeuses, glace à rafraîchir et tous produits similaires.

Siège social : 188, avenue du Grand-Bouddha, Hanoï.

Capital social : 130.032 \$, divisé en 7.224 actions de 18 \$.

À l'origine, 70.000 \$.

Porté en 1930 à 122.500 \$

Ramené en 1937 à 108.360 \$ en 6.020 actions de 18 \$ (transformation en société anonyme)

Porté 1942 à 130.032 \$ par distribution gratuite aux actionnaires de 1.204 actions nouvelles de 18 \$ (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société des eaux gazeuses de l'Indochine (Saïgon), Société auxiliaire pour l'industrie en Indochine (Paris), M<sup>me</sup> SIREYJOL <sup>16</sup> (Namdinh).

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la. clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf report à nouveau ou prélèvement décidé par le conseil.

Inscription à la cote : pas de marché.

Exercices	Bénéfice	divid. brut total	divid. brut par action
	milliers \$		\$
1938	9,9	9,4	1,56
1939	11,1	9,4	1,56
1940	20	16,5	2,74
1941	24,1	22,5	3,74

<sup>16</sup> M<sup>me</sup> Sireyjol : administrateur délégué de la Société commerciale asiatique, vannerie, sparterie, tapis à Nam-Dinh. Probablement la veuve du Sireyjol qui avait fait apport, en janvier 1938, de 6.000 actions de la Brasserie de Bohême aux Brasseries et glaciers d'Indochine. Ce Sireyjol ne pourrait faire qu'un avec Ernest J.-B. Sireyjol, X-Mines, prospecteur en Indochine, un temps directeur des mines de Tchépone.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS BROSSARD-MOPIN  
Société anonyme constituée en 1924

Objet : entreprises de travaux publics.

Siège social : 48, rue Richaud, Saïgon.

Capital social : 3.000.000 fr., divisé en 6.000 actions de 500 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. A[lfred] FRANÇOIS, A[ndré] BUSSY [Bq fr.-chinoise], L[ucien] MERLET, A. ROUSSEAU, L[ucien] LASSEIGNE [Bq fr.-chinoise], G[eorges] CARRÈRE [Bq fr.-chinoise], [Raoul] A[udren] DE KERDREL [dga Cie gén. colonies].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les huit mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, prélèvement pour fonds de prévoyance, de réserve extraordinaire ou autres, le solde aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'EXPLOITATION DE LA MAISON L. CAFFORT  
Société anonyme créée en 1920

Objet : exploitation d'un fonds de commerce de bijouterie et d'armurerie.

Siège social : 135-137-139, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 80.000 \$, divisé en 8.000 actions de 10 \$, dont 3.000 actions de priorité et 5.000 actions ordinaires.

À l'origine, fr. 2.500.000, en 5.000 actions ordinaires de 500 fr.

Transformé en 1937 [sic : 1927] en 150.000 \$,

Ramené en 1932 à 50.000 \$, en 5.000 actions ordinaires de 10 \$.

Porté simultanément à 80.000 \$, par émission au pair de 3.000 actions de priorité de 10 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. G[aston] BAUDELOCQ, L. EMON <sup>17</sup>, TJIA CHEONG SENG, L. CAFFORT, A[Alban] GUYONNET <sup>18</sup>.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende cumulatif aux actions de priorité, 8 % de premier dividende non cumulatif aux actions ordinaires ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, une somme fixée par l'assemblée générale et qui sera mise à la disposition du conseil pour gratification au personnel s'il le juge à propos, le solde à toutes les actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'EXPLOITATION DE LA MAISON PAUL CANAVAGGIO  
Société anonyme fondée en 1936

Objet : exploitation d'un commerce de chapellerie, bonneterie, chaussures, etc.

Siège social : 173 et 175, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 15.000 \$, divisé en 150 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

---

17 L. Emon : ancien fondé de pouvoirs de Caffort à Phnom-Penh.

18 Alban Guyonnet ; des Frigorifiques de l'alimentaire :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alban\\_Guyonnet.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alban_Guyonnet.pdf)

Administrateur unique : M. J. de PIANELLI.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 20 % au conseil d'administration ou à l'administrateur unique, le surplus aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires ou réserve extraordinaire.  
Inscription à la cote : pas de marché.

CHALINDO  
Société anonyme fondée en 1942

Objet : la société a pour objet, en Indochine et dans tous autres pays, toutes opérations de transports fluviaux, maritimes, terrestres, ferroviaires.  
Siège social : 8, rue Chaigneau, Saïgon.  
Capital social : 250.000 \$, divisé en 2.500 actions de 100 \$.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : Société Granindo, Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient [CCNEO], MM. Henry DE LIGONDÈS [CCNEO], Henri-Lucien DROUIN [CCNEO], Marcel PINEL.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 de premier dividende aux actions, 5 % du surplus au conseil d'administration, le solde aux actionnaires sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire ou générale.  
Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE CHACHA  
Société anonyme fondée en 1937  
pour prendre la suite de la société anonyme Pannier, absorbée

Objet : armements maritimes. Acquisition et exploitation de toute mine ou périmètre minier, traitement et vente de tous produits en provenant.  
La société a amodié ses concessions minières à M. SEGUY.  
Siège social : 123, rue Chinoise, Haïphong.  
Capital social : 75.000 \$, divisé en 750 actions de 100 \$.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : M. E[tienne] GIRARD, administrateur unique.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans les 6 mois suivant la clôture de chaque exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, le solde aux actionnaires à titre de dividende.  
Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE VINH-PHUOC  
Société anonyme constituée en 1925

Objet : l'obtention, l'acquisition et l'exploitation des mines de charbon et autres en Indochine.  
Siège social : 103, rue Pellerin, Saïgon.

Capital social : 200.000 \$, divisé en 1.000 actions de 200 \$ dont 875 actions ordinaires et 125 actions de priorité.

À l'origine, 50.000 \$, en 250 actions de 200 \$

Porté en 1927 à 125.000 \$,

Porté en 1928 à 175.000 \$,

Porté en 1930 à 200.000 \$, par émission de 125 actions de 200 \$.

Parts bénéficiaires : 50 parts au porteur.

Conseil d'administration : n'existe virtuellement plus depuis plusieurs années.

Les fonctions des anciens membres du conseil d'administration, dont plusieurs sont décédés, sont expirées depuis longtemps et n'ont pas été renouvelées.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 de dividende cumulatif aux actions de priorité, subsidiairement 10 de premier dividende aux actions ordinaires ; sur le surplus : 15 au conseil d'administration, 60 % à toutes les actions sans distinction, 25 aux parts bénéficiaires.

Inscription à la cote : marché local — Pas de cours.

### SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO Société anonyme fondée en 1911

Objet : fabrication et commerce de la chaux hydraulique, de carreaux de ciment et de céramique et spécialement l'exploitation de l'usine des anciens établissements

Bogaërt à Lang-tho, près de Hué (Annam).

Siège social : 1, rue de Stockholm Paris (8<sup>e</sup>).

Capital social : 2.250.000 fr., divisé en 6.000 actions de 375 fr.

À l'origine, 600.000 fr., en 1.200 actions de 500 fr. dont 600 actions d'apport,

Ramené en 1915 à 300.000 fr., par annulation des actions d'apport.

Porté en 1921 à 600.000 fr., par émission de 600 actions de 500 fr.,

Puis en 1927 à 3.000.000 fr., par émission de 4.800 actions de 500 fr.,

Ramené en 1936 à 2.250.000 fr., par remboursement de 125 fr. par action.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. L. BOYAVAL [SFDIC], président ; N. PERPIGNANI [Cimindo], Ch. CANDLOT [Cimindo], R. THOUMYRE [Cimindo], P. THOMANN [Cimindo].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : annuelle après clôture des écritures.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actions. Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ CHINE-INDOCHINE IMMOBILIÈRE Société anonyme constituée en 1935

Objet : l'acquisition par voie d'apport, d'achat, d'échange ou tout autre titre, la prise en location et la construction de tous immeubles urbains ou ruraux en tous pays et spécialement en Extrême-Orient ; la vente, l'échange, la location de ces mêmes immeubles, leur mise en valeur, leur administration et exploitation.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 5.150.000 fr., divisé en 5.150 actions de 1.000 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le disponible : 10 % au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvement pour réserve spéciale.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### COMPAGNIE DES CHROMES D'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1942

Objet : l'exploitation de gisements de minerais de chrome dans la province de Thanh-hoa.

Siège social : 107, boulevard Gambetta, Hanoï.

Capital social : 500.000 \$, divisé en 5.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Compagnie indochinoise d'industrie minière, MM. J[ules] DOUGUET [anc. résident sup. p.i. du Tonkin], G. BARONDEAU, H. KURUSHIMA (administrateur de la Compagnie indochinoise de commerce et d'industrie).

Année sociale : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

Assemblée générale : avant la fin de juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actionnaires ; sur le solde : 10 % au conseil, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ DES CINÉ-THÉÂTRES D'INDOCHINE Société à responsabilité limitée fondée en 1931, transformée en 1941 en société anonyme

Objet : l'exploitation, en Indochine, de toutes entreprises cinématographiques et de spectacles et la réalisation de toutes opérations commerciales se rattachant à l'industrie du film [Cinémas Majestic à Hanoï, Saïgon, Pnom-Penh... Eden à Cholon... ].

Siège social : 13-17, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 40.000 \$, divisé en 400 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur unique : M. Jean-Henri SCHWOERER.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; sur l'excédent : 15 % au conseil d'administration ou à l'administrateur unique, 85 % aux actions, sauf prélèvement facultatif, ne pouvant dépasser 50 % de ce solde, pour amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale, report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### LA COCHINCHINE IMMOBILIÈRE Société anonyme fondée en 1929

Objet : toutes opérations immobilières, achats, obtention de concessions, constructions, ventes, échanges, locations de terrains bâtis ou non bâtis, lotissements, travaux de voirie, exploitation, mise en valeur, pour elle-même ou pour le compte d'autrui, sous une forme quelconque, des terrains et immeubles achetés, loués et gérés.

Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 1.080.000 \$, divisé en 13.500 actions de 80 \$.

À l'origine, 1.350.000 \$, en 13.500 actions de 100 \$ dont 1.250 actions d'apports,  
Réduit en août 1938 à 1.215.000 \$, par remboursement de 10 \$ par action,  
Puis en octobre 1939 à 1.080.000 \$, par remboursement de 10 \$ par action.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Paul GANNAY, Ch. COLOMER, Société fiduciaire d'Indochine.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 10 premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 4 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf prélèvement pour report à nouveau ou réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : marché local.

## SOCIÉTÉ COLONIALE D'AUTOMOBILES ET DE MATÉRIEL AGRICOLE (S. C. A. M. A.)

Société anonyme constituée en 1928

Objet : l'industrie et le commerce de voitures automobiles et de matériel agricole.

Siège social : 23-39, boulevard Bonard, Saïgon.

Capital social : 160.000 \$, divisé en 16.000 actions de 10 \$.

En février 1928, 100.000 \$, en 1.000 actions de 100 \$.

Porté en 6/1928 à 150.000 \$, par émission de 500 actions de 100 \$.

Ramené en 1935 à 15.000 \$, par réduction de 100 \$ à 10 \$ du nominal des actions.

Porté simultanément à 40.000 \$, par émission au pair de 2.500 actions de 10 \$.

Porté en 1941 à 80.000 \$, par émission au pair de 4.000 actions de 10 \$.

Porté en 1942 à 160.000 \$, par création de 8.000 actions de 10 \$ (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Dr [André] DENIER <sup>19</sup>, A[ibert] DASSIER [neveu de l'entrepreneur et garagiste Aviat, d'Hanoi], Lucien HUI-BON-HOA [voir Ogliastro-Hui-Bon-Hoa (Monts de piété) et Immobilière Hui-Bon-Hoa], AUCOUTURIER.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 10 % au conseil d'administration, à charge par lui de répartir cette somme comme il l'entendra entre tous les membres du personnel de la société, 80 % aux actionnaires. Toutefois, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1942 et jusqu'au complet remboursement de la somme de 135.000 \$ dont le capital a été réduit par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 1935, toutes les répartitions de bénéfices attribuées aux actionnaires d'origine porteurs des actions n° 1 à 1.500, qu'elles soient faites sous forme de dividende ou sous forme d'augmentation de capital par incorporation de réserves, seront, après prélèvement de la réserve légale, versées aux dits actionnaires à titre de remboursement du capital réduit par suite de réalisation d'actif.

Inscription à la cote : marché local.

## COMPAGNIE COLONIALE DE GESTION ET DE RÉVISION

---

<sup>19</sup>Président fondateur, à la rentrée 1936, de l'association des parents élèves du Lycée Chasseloup-Laubat, de Saïgon (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 31 octobre 1936).

Anciennement « Société indochinoise de grands travaux » fondée en 1914,  
dénomination et objet modifiés en 1937

Objet : la société a pour objet de faire en France, dans les colonies françaises, dans tous pays étrangers et plus particulièrement en Indochine, soit pour son compte, soit pour le compte d'autrui, soit en participation avec autrui, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, d'assurer le contrôle de toutes entreprises, la tenue de toutes comptabilités, la prise en gérance de toutes entreprises et généralement toutes affaires se rattachant à ces divers objets.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 600.000 fr., divisé en 4.800 actions de 125 fr.

À l'origine, 1.200.000 fr. en 4.800 actions de 250 fr.

Ramené en 1923 à 600.000 fr. par réduction à 125 fr. de la valeur nominale des actions.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. GIRARDIN, F. PIERRON, ARD, J. BŒUF et F. VILLET.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de dividende statutaire ; sur le solde : 5 % au conseil d'administration, 95 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### COMPAGNIE COLONIALE DU LAOS

Société anonyme fondée en 1925

Objet : l'exploitation au Laos et dans tout autre lieu de l'Union indochinoise française ou pays circonvoisins de comptoirs d'achats et de préparation de matières premières de toute nature, exploitations forestières, agricoles ou minières, tous commerces de denrées ou marchandises, ventes ou achats à l'administration locale pour le compte de la société ou pour le compte d'autrui, toutes opérations de transport, et, en général, toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou immobilières se rattachant aux objets précités ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Siège social : Vientiane (Laos).

Capital social : 36.000 \$, divisé en 3.600 actions de 10 \$.

À l'origine : 105.500 \$, en 2.110 actions de 50 \$, dont 1.600 actions d'apports,

Porté en 1926 à 144.000 \$, par émission de 770 actions de 50 \$,

Porté en 1927 à 155.500 \$, par émission de 230 actions de 50 \$,

Porté en 1929 à 180.000 \$, par émission de 490 actions de 50 \$,

Ramené en 1934 à 36.000 \$, par réduction de la valeur nominale des actions de 50 \$ à 10 \$.

Parts bénéficiaires : 300 titres.

Conseil d'administration : MM. H. DORÉ, L. St. GERMAIN, J. BOUDET, L. DORÉ.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; un tantième de 30 % est mis à la disposition du conseil d'administration dont la moitié servira à rémunérer le conseil d'administration et l'autre moitié à rémunérer le personnel de direction du Laos ; 5 % d'intérêt aux actions ; le 1/4 du disponible sera réparti entre les porteurs de parts de fondateurs ; les 3/4 seront répartis suivant les décisions de l'assemblée générale sur les propositions qui lui seront faites par le conseil d'administration.

Inscription à la cote : pas de marché.

COMPAGNIE COLONIALE DES TABACS  
Société anonyme fondée en 1931

Objet : la fabrication de cigarettes, cigares, tabacs et toutes fabrications similaires.  
Siège social : 450, avenue du Général-Huntziger, Cholon.  
Capital social : 6.000.000 fr., divisé en 60.000 actions de 100 fr.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. Gaston RUEFF, Georges PICARD, Montague Law WHISHAW, Saburo IDE, Odon WARLAND, Messageries fluviales de Cochinchine.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans les 9 premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le solde aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ou report à nouveau.  
Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DE COLONISATION DE L'ANNAM-TONKIN  
Société anonyme créée en 1913

Objet : l'obtention et l'exploitation de concessions agricoles et minières.  
Siège social : 80, boulevard Carnot, Hanoï.  
Capital social : 70.000 fr.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. André DE MONPEZAT, président ; Jean BŒUF administrateur délégué.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : avant la fin du mois de mars de chaque année.  
Répartition des bénéfices : 20 % du bénéfice net affectés à la constitution d'un fonds de prévoyance jusqu'à ce que ce fonds atteigne le 1/10<sup>e</sup> du capital social, le solde aux actionnaires.  
Inscription à la cote : pas de marché.

COMPAGNIE INDOCHINOISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
Société anonyme fondée en 1938

Objet : l'achat, le traitement, la transformation par tous procédés, l'échange et la vente de tous matériaux et minerais, produits, sous-produits, dérivés et alliages ; la participation de la société sous quelque forme que ce soit à toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un quelconque de ces objets ou à tous objets similaires ou connexes.  
Siège social : 107, boulevard Gambetta, Hanoï.  
Capital social : 5.000.000 \$, divisé en 500.000 actions de 10 \$.  
À l'origine, 100.000 \$ en 10.000 actions de 10 \$.  
Porté en 1941 à 5.000.000 \$ par émission de 490.000 actions nouvelles entièrement souscrites par une société japonaise.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. Hideo TUTUMI, administrateur délégué ; Ichizo ONISHI, Hidesaburo KURUSHIMA, Komaki OMIYA, Masutaro OKUDA.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : en mars de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actionnaires ; solde réparti à raison de : 10 % au plus au conseil d'administration, 90 % au moins aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ COMMERCIALE ASIATIQUE Société anonyme créée en 1923

Objet : toutes opérations commerciales d'importation et d'exportation entre la Chine et les autres pays.

Ateliers à Nam-dinh pour le travail de la vannerie, de la sparterie et la fabrication de tapis.

Siège social : à Canton (Shameen). Bureau administratif à Paris : 24, rue de Londres, et transporté à Meaulne. Agences à Nam-dinh et Hongkong.

Capital social : 100.000 chinese \$, divisé en 100 actions de 1.000 chinese \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> F. SIREYJOL <sup>20</sup>, administrateur délégué ; MM. Jacques LABATUT, CHAN YOK LAM.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril de l'année suivante.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 21 % au conseil d'administration, 74 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE ANNAM-TONKIN (Nam-Dông-Ich công-thuong-hôi) Société anonyme fondée en 1928

Objet : distillerie, commerce des produits locaux.

Siège social : Thanh-hoa (Annam).

Capital social : 82.980 \$, divisé en 4.610 actions de 18 \$.

À l'origine, 100.250 \$, en 4.010 actions de 25 \$.

Ramené en 1934 à 72.180 \$, par réduction de la valeur nominale des actions de 25 \$ à 18 \$.

Porté la même année à 82.980 \$ par émission de 600 actions nouvelles de 18 \$.

Parts bénéficiaires : 180 parts de fondateur.

Conseil d'administration : MM. LÊ-THUOC, LÊ-VAN-THUOC, BUI-TA-TRI, HOANG-VAN-THAM, NGUYÊN-XUAN-Huy, PHAM-VAN-DIÊM et PHAM-VAN-QUANG.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : avant le 31 août qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 16 % au conseil d'administration, 3 % à répartir par le conseil entre les employés, 2 % pour la constitution d'une caisse de retraite en faveur du personnel, 73 % aux actions, 6 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

---

<sup>20</sup> M<sup>me</sup> veuve Sireyjol : elle pourrait être la veuve d'Ernest (et non « F. ») Sireyjol, X-Mines, prospecteur en Indochine, un temps directeur des Mines de Tchépone. On retrouve M<sup>me</sup> veuve Sireyjol au conseil de la Brasserie de Bohême, d'Hanoi, dont 6.000 actions ont été apportées en janvier 1938 par « M. Sireyjol » aux Brasseries et glaciers d'Indochine.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE MAZET D'INDOCHINE  
Société anonyme créée en 1927

Objet : exploitation d'une maison de commerce.

Siège social : 20, rue Paul-Blanchy, Saïgon.

Capital social : 500.000 fr., divisé en 2.000 actions de 250 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. E[milien] MAZET, L[ouis] NOORKHAN, J[ean] MAZET, J[ean] CÉRO, J[ean] PÂRIS [[ingénieur, adm. Agricole de Binh-Truoc, Hévées de Tan-Thanh-Dong, Domaine de la Da'ng], B. MOTHE, L. BOMPARD.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 10 % au conseil d'administration ; le solde aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

COMPTOIR DES CHARBONNAGES INDOCHINOIS  
Société anonyme fondée en 1930

Objet : achat et vente de tous produits minéraux.

Agent exclusif de vente de la société des charbonnages du Đông-triêu, représentant en Indochine de la société minerais et métaux.

Siège social : 10, boulevard Bonnal, Haïphong.

Capital social : 9.100.000, divisé en 1.000 actions de 100 \$.

Conseil d'administration : Société des charbonnages du Dong-trieu, président ; M. A[lbert] LATASTE, administrateur délégué ; MM. Ch. LANNEGRACE, G. VARENNE, J. TACHOIRES, Société des minerais et métaux, Société de charbonnages et de mines métalliques, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans l'année qui suit la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : prélèvement pour réserve spéciale, le solde aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

COMPTOIRS FRANÇAIS DE L'ANNAM  
Société anonyme fondée en 1938

Objet : l'étude des possibilités du développement économique de l'Annam. La recherche, la prospection, l'obtention ou l'acquisition de tous terrains ou concessions agricoles ou minières ou de quelque nature que ce soit ; l'exploitation de ces terrains et concessions. La réalisation de toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières ou financières, l'apport ou la cession à toutes sociétés existantes ou à créer, avec ou sans participation financière, de tout ou partie de l'actif de la présente société.

Siège social : 16 à 22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 300.000 fr., divisé en 3.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 1.000 parts.

Conseil d'administration : Agence économique et financière d'Indochine, MM. F. MULLER, M. PEAUTONNIER [Agence éco. et fin.].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du semestre qui-suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 70 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE CONSTRUCTIONS ET DE RADOUB Société anonyme fondée en 1943

Objet : construction, réparation, gréement, équipement de tous bateaux de navigation fluviale ou maritime.

Siège social : 3, rue Jean-Eudel, Saïgon.

Capital social : 265.000 \$, divisé en 265 actions de 1.000 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société anonyme Chalindo, Société coloniale de transport et transit, à responsabilité limitée, société Denis frères d'Indochine, Compagnie fluviale du port de Saïgon-Cholon, Société indochinoise de remorquage et d'acconage [SIRA], Nouvelle Société exploitation forestière de l'Ouest, Union financière d'Extrême-Orient [UFEO], M. Nguyễn-Thanh-Liêm.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve, le solde aux actionnaires, sauf prélèvement pour amortissement, report à nouveau, etc.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### COMPAGNIE CONTINENTALE DE L'INDOCHINE S.A. [Friboug] Société anonyme fondée en 1938

Objet : toutes opérations commerciales, en particulier le commerce des céréales.

Siège social : 19, rue Lefèbvre, Saïgon.

Capital social : 800.000 \$, divisé en 8.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 500.000 \$ en 5.000 actions de 100 \$.

Porté en 1942 à 800.000 \$ par émission de 3.000 actions nouvelles de 100 \$ (prélèvement sur les réserves).

Conseil d'administration : MM. Louis SIMON, Guy MAIGNE, Alexis DOMENC, Louis COULON, Henri MONOD, Georges HARDEN, Georges DELPEUX, Albert MALORTIGUE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur l'excédent : 5 % au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale, spéciale, report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### COMPAGNIE CÔTIÈRE DE L'ANNAM Société anonyme fondée en 1924

Objet : service de cabotage entre Haïphong, Fort-Bayard, Tourane, Quinhon, Nhatrang et Saïgon.

Siège social : 4, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 550.000 \$, divisé en 1.100 actions de 500 \$.

À l'origine, 200.000 \$ en 800 actions de 250 \$.  
 Porté en 1927 à 275.000 \$ par émission de 300 actions nouvelles de 250 \$.  
 Porté en 1941 à 550.000 \$ par élévation du nominal des actions de 250 \$ à 500 \$ par une distribution de réserve.

Conseil d'administration : MM. Étienne DENIS, président ; Société Denis frères d'Indochine, administrateur délégué ; Société Denis frères de Bordeaux, François DE FERRY, Georges GIRARD, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans l'année qui suit la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil, 20 % à un compte particulier pour rémunérer certains administrateurs ayant des attributions spéciales, 70 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

### SOCIÉTÉ ANNAMITE DE CRÉDIT Société anonyme fondée en 1927

Objet : toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission et de change.

Siège social : 117, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 250.000 \$, divisé en 10.000 actions de 25 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. LUU-VAN-LANG, NGUYEN-TAN-VAN, Alexis THAI-VAN-LAN, Dr NGUYEN-VAN-THINH, TRUONG-VAN-TUAN. HA-QUANG-BIEN, NGUYEN-VAN-CHUC. Administrateur-directeur : M. NGUYÊN-THANH-LAP.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : avant le 30 septembre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve légale, 10 % de gratification au personnel ; 80 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice net milliers de \$	Divid. brut total milliers de \$	Dividende net	
			total milliers de \$	par action \$
1938-39	29	22,2	20	2
1939-40	29,9	22,9	20	2
1940-41	27,2	17,2	15	1,5
1941-42	21,9	15,6	12,5	1,25

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE DE L'INDOCHINE (Anciennement crédit foncier agricole de l'Indochine) Société anonyme fondée en 1928

Objet : prêts sur hypothèques.

Siège social : 10, boulevard de la Somme, Saïgon.

Capital social : 2.000.000 \$, divisé en 100.000 actions de 20 \$.

À l'origine, 1.000.000 \$, en 50.000 actions de 20 \$.

Porté en 1933 à 2.000.000 \$, par émission de 50.000 actions de 20 \$ dont 49 521 actions d'apports remises : 29.287 au Crédit foncier de l'Indochine, 14.000 à la Compagnie foncière d'Indochine, 6.234 à la Société foncière de l'Annam et du Tonkin et 479 actions de numéraire souscrites par la Société foncière du Cambodge au taux de 20 \$ 875.

Parts bénéficiaires : néant.

Obligations : emprunt de 50.000.000 fr. divisé en 50.000 obligations de 1.000 fr., 4 % demi-net, émises en 1930 à 960 fr., amortissables en 30 ans à partir de 1931.

Conseil d'administration : MM. J. DAROUSSIN, président ; E[mmanuel] ROUSSEAU [† 1941], vice-président ; J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], administrateur délégué ; R[aoul] AUDREN DE KERDREL [dga Cie gén. colonies], F[ernand] BERNARD [Messag. fluviales Cochinchine], J. BLOCH-LAINÉ, A[ndré] BUSSY [Bq fr.-chinoise], E[dmond] GISCARD D'ESTAING [SOFFO], R. MAXIME, Crédit foncier d'Extrême-Orient, Crédit foncier de l'Indochine, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Bénéfice	divid. brut total	divid. brut par action
	milliers \$		\$
1938	178	160	1,6
1939	166	160	1,6
1940	41	—	—
1941	—	100	1

#### SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ET D'ÉTUDES DES CULTURES EN ANNAM Société anonyme créée en 1936

Objet : plantation de théiers et de caféiers.

Siège social : 16-22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 25.000 \$, divisé en 250 actions de 100 \$, dont 210 d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J. COURCELLE-DUVIGNAUD, DA CRUZ, TONY RÉGNIER.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du mois de juin de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, l'excédent des bénéfices, sauf la portion qui serait affectée à la constitution d'un ou plusieurs fonds de réserve, généraux ou spéciaux, dont l'assemblée déterminera la destination, sera réparti entre les actions.

Inscription à la cote : pas de cotation.

#### SOCIÉTÉ DALATOISE DE CONSTRUCTION Société anonyme fondée en 1939

Objet : l'entreprise en Indochine et autres pays d'Extrême-Orient de tous travaux publics et particuliers ainsi que toutes entreprises connexes, exploitation de carrières et gisements et commerce de tous matériaux de construction.

Siège social : rue de Prenn, Dalat.

Capital social : 120.000 \$, divisé en 120 actions de 1.000 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M. Henri François GROSSE, administrateur unique.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 30 % à l'administrateur unique ou au conseil d'administration, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DU DARLAC Société anonyme fondée en 1929

Objet : toutes cultures tropicales et plus particulièrement celle du café.

Siège social : Ban-me-thuôt, Annam.

Capital social : 2.500.000 fr., divisé en 25.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 6.500 parts.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, 10 % du solde au conseil d'administration, prélèvement facultatif pour réserve extraordinaire ; sur le reliquat disponible : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ ANONYME A.B. DAVID & Cie Société à responsabilité limitée fondée en 1930, transformée en 1936 en société anonyme

Objet : le commerce et l'industrie de toutes marchandises et de tous produits, ainsi que de leurs sous-produits et dérivés ; toutes opérations commerciales, industrielles, financières, maritimes, fluviales, mobilières et immobilières sans aucune limitation ; toutes affaires de commission, représentation, courtage, consignation, échange.

Siège social : 7 bis, quai de Belgique ; Saïgon.

Capital social : 1.000.000 \$, divisé en 2.000 actions de 500 \$.

À l'origine, 500.000 \$, en 1.000 actions de 500 \$.

Porté le 12-6-1940 à 900.000 \$, par création de 800 actions de 500 \$ par prélèvement sur les réserves,

Puis le 18 juin de la même année à 1.000.000 \$, par création de 200 actions nouvelles de 500 \$ attribuées à la Société immobilière Guynemer en représentation de son apport-fusion.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J.A. CACACE, CAO-VAN-DAT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, le surplus aux actionnaires, sauf prélèvement pour réserve extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ DENIS FRÈRES D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1922

Objet : le commerce d'importation et d'exportation, la consignation, le transit, les affrètements et l'armement des navires, plus généralement toutes affaires de transports maritimes ou autres ; la commission, la représentation, les assurances, l'obtention ou l'achat de toutes concessions forestières, minières ou autres ; l'exploitation ou la vente de toutes concessions de cette nature, le tout en Indochine française, et, par extension, dans les autres colonies françaises, dans la France continentale et à l'étranger.

Siège social : 4, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 1.300.000 \$, divisé en 4.000 actions de 325 \$.

À l'origine, 2.500.000 \$ en 2.500 actions de 1.000 \$.

Réduit en 1932 à 1.250.000 \$ par transformation des actions de 1.000 \$ en actions de 500 \$.

Porté la même année à 2.000.000 \$ par émission de 1.500 actions de 500 \$, apports de la société des immeubles Denis frères.

Réduit de nouveau en 1938 à 1.800.000 \$ par remboursement en espèces de 50 \$ par action (4.000 actions de 450 \$ dont 2.530 d'apports).

Puis en 1939 à 1.300.000 \$ par réduction du nominal des actions (4.000 actions de 325 \$).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. É[tienne] DENIS, F[rançois] DE FERRY [ép. Madeleine Denis], M[axime] DENIS, L[ouis] DELALANDE, M[aurice] SOUHAITÉ.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 20 % pour rémunérer certains administrateurs ayant des attributions spéciales, 70 % aux ; actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

LA DÉPÊCHE D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1928

Objet : la création et la publication de tous journaux quotidiens ou périodiques en Cochinchine, notamment la publication et l'exploitation du journal *La Dépêche d'Indochine*.

Siège social : 25-27, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 60.000 \$, divisé en 3.000 actions de 20 \$.

Parts bénéficiaires : 600 parts.

Conseil d'administration : MM. Henry DE LACHEVROTIÈRE, Georges DE LACHEVROTIÈRE, M<sup>me</sup> Jacques CASTERAN.

Année sociale :

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 5 % au conseil d'administration, 25 % aux parts bénéficiaires, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

DESCOURS & CABAUD  
Société anonyme fondée en avril 1913

Objet : le commerce des fers, aciers, fontes et tous autres produits métallurgiques, ainsi que tout ce qui se rattache directement ou indirectement au commerce des matières brutes ou manufacturées pouvant être utilisées dans toutes industries ou entreprises.

Siège social : 5, rue du Général-Plessier, Lyon.

Capital social : 100.000.000 fr., divisé en 100 000 actions de 1.000 fr.

À l'origine, 25.000.000 fr., en 25.000 actions de 1.000 fr. dont 5.000 actions d'apports.

Porté en 1913 à 40.000.000 fr.

Porté en 1925 à 50.000.000 fr., par émission de 10.000 actions de 1.000 fr. dont 5.000 distribuées gratuitement par prélèvement sur les réserves et 5.000 émises au pair.

Porté en 1930 à 100.000.000 fr., par prélèvement de 25.000.000 fr. sur les réserves et émission au pair de 25.000 actions nouvelles de 1.000 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Raoul BAGUENAUT DE PUCHESSE, William VINCENS BOUGUEREAU, Paul DE VAUX, Hippolyte CARRILLON, Robert DE GRANDRY, Aimé BABOIN JAUBERT, André BAGUENAUT DE PUCHESSE, Bruno FLACHAIRE DE ROUSTAN.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juin.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, l'excédent des bénéfices, après des prélèvements, sera à la disposition de l'assemblée générale pour être employé sur la proposition du conseil d'administration, en totalité ou en partie, à constituer des réserves spéciales et facultatives, des comptes de prévoyance, et même un compte d'amortissement du capital-actions, ou être réparti aux actions, à titre de superdividende.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ ANONYME DES DISTILLERIES ANNAMITES DE L'ANNAM-TONKIN  
[SADAT\*]

Société anonyme fondée en 1932

Objet : création ou acquisition et exploitation, au Tonkin et dans le Nord-Annam, de tous établissements industriels de production d'alcool annamite à cinquante degrés au maximum par l'utilisation des procédés traditionnels ; le commerce des produits de ces établissements industriels et de tous autres alcools pouvant être vendus sur les territoires du Tonkin et du Nord-Annam.

Usines à Yên-viên (Bac-ninh), Hà-m-rông (Thanh-hoa) et Thai-binh.

Siège social : 55, boulevard Gambetta, Hanoï,

Capital social : 600.000 \$, divisé en 6.000 actions de 100 \$,

À l'origine, 200.000 \$, en 2.000 actions de 100 \$,

Porté en 1937 à 300.000 \$, par émission au pair de 1.000 actions de 100 \$.

Porté en 4/1940 à 400.000 \$, par distribution de 1.000 actions gratuites de 100 \$,

Puis en 5/1940 à 600.000 \$, par émission au pair de 2.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société française des distilleries de l'Indochine [SFDIC], président ; M. P. BERNHARD [SFDIC], administrateur délégué ; MM. F[rançois] LUPIAC, NGUYÊN-HUU-TIÊP, VU-VAN-AN, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice (1 voix par 5 actions).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 10 % au conseil d'administration ; le solde aux actionnaires.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

## SOCIÉTÉ ANONYME DES DISTILLERIES ANNAMITES DU SUD DE L'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1934

Objet : la création ou l'acquisition ou l'amodiation, ou l'absorption par voie d'apport ou autrement, et l'exploitation, en Cochinchine, au Cambodge, et en Annam (provinces de Binh-thuân, de Phan-rang, de Khanh-hoà, de Phu-yên et partie sud de la province de Binh-dinh), de tous établissements industriels de production d'alcool annamite par l'utilisation des procédés indigènes traditionnels ; le commerce des produits de ces établissements industriels pouvant être vendus sur les territoires ci-dessus visés.

Siège social : 117, rue Richaud, Saïgon.

Capital social : 400.000 \$, divisé en 4.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 200.000 \$, en 2.000 actions de 100 \$ dont 600 d'apports,

Porté en 1937 à 400.000 \$, par émission au pair de 2.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société française des distilleries de l'Indochine [SFDIC], Société des distilleries Mazet, MM. J[ean] MAZET, H. BARDOUILLET [SFDIC], J. WEBER <sup>21</sup> [SFDIC], P. WOUSSEN [SFDIC].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

## SOCIÉTÉ DES DISTILLERIES MAZET Société anonyme fondée. en 1927

Objet : l'exploitation de la distillerie de Binh-yên (Cochinchine), la création et l'exploitation industrielle et commerciale de toutes autres distilleries d'alcool de riz, de mélasses, de canne à sucre et tous autres produits ; la fabrication de tous spiritueux et produits alcoolisés en Extrême-Orient.

Siège social : 20, rue Paul-Blanchy, Saïgon.

Capital social : 1.080.000 \$, divisé en 108.000 actions de 10 \$.

À l'origine, 600.000 \$, en 60.000 actions de 10 \$ dont 18.000 actions d'apports.

Réduit en mars 1936 à 300.000 \$,

Porté en août 1936 à 672.000 \$, par création de 37.200 actions de 10 \$ par prélèvement sur les réserves,

Puis en 1938 à 1.080.000 \$, par transformation de réserves.

Parts bénéficiaires : 2.400 parts.

Conseil d'administration : MM. Émilien MAZET, [Paul] PETITHUGUENIN [Cie gén. colonies], Jean MAZET, L. JAHAN, F. ANTHOINE, G. LION, Dr M. MAZET, Dr B. MOTHE.

---

<sup>21</sup> Marie Joseph Weber (ca 1898) : ingénieur de la Société française des distilleries de l'Indochine.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, prélèvement facultatif pour réserve extraordinaire ; sur le disponible : 80 % aux actions 20 % aux parts.  
Inscription à la cote : marché local, pas de cours.

DOMAINE DE BAO-HANG  
Société anonyme fondée en 1930

Objet : l'achat, la mise en valeur et l'exploitation de toutes plantations de cultures tropicales industrielles, spécialement d'arbres à caoutchouc.

Siège social : 18, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 66.000 \$, divisé en 6.600 actions de 10 \$.

À l'origine, 110.000 \$, en 4.400 actions de 25 \$ dont 4.000 actions d'apports,

Réduit en 1/1938 à 22.000 \$,

Porté en mars 1938 à 44.000 \$, par émission au pair de 2.200 actions de 10 \$,

Porté en 1940 à 66.000 \$, par émission au pair de 2.200 actions nouvelles de 10 \$.

Parts bénéficiaires : 1.220 titres.

Conseil d'administration : MM. F[rançois] MULLER, président ; M[aurice] PEAUTONNIER, administrateur délégué, H[enry] GUÉRY, F[élix] L. PHILIP, administrateurs.

Année sociale : du 31 janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 60 % aux actions, 30 % aux parts bénéficiaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

DOMAINE DE LA DA'RNGA  
Société anonyme fondée en 1939

Objet : plantation de caféiers.

Siège social : 119, boulevard Bonard, Saïgon.

Capital social : 120.000 \$, divisé en 1.200 actions de 100 \$.

À l'origine, 50.000 \$, en 500 actions de 100 \$ dont 420 actions d'apports

Porté en 1941 à 120.000 \$, par émission au pair de 700 actions nouvelles de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Jean PÂRIS [ingénieur, adm. Agricole de Binh-Truoc, Commerciale Mazet d'Indochine, Hévéas de Tan-Thanh-Dong], Maurice MALYE [ing. agronome, adm. Hévéas de Tan-Thanh-Dong, Résines du Haut-Donnai], Hubert ELMIGER [planteur d'hévéas à Mimot (Cambodge)].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, puis du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre, suivant décision de l'A. G. E. de 1940.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, le solde aux actions, sauf prélèvement ne pouvant dépasser 50 % de ce solde pour report à nouveau, amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale.

Inscription à la cote : pas de marché.

ÉTABLISSEMENTS DUMAREST D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1919

Objet : toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, en Indochine et dans tous autres pays et en particulier l'importation et la vente des cotonnades en Indochine.

Siège social : quai Francis-Garnier, Saïgon.

Correspondant en France : S. A. R. L. Dumarest et fils, Roanne.

Capital social : 24.000.000 fr., divisé en 24.000 actions de 1.000 fr.

À l'origine, 4.000.000 fr., en 4.000 actions de 1.000 fr. dont 430 actions d'apports.

Porté en 1924 à 8.000.000 fr., par création de 4.000 actions nouvelles de 1.000 fr. (prélèvement sur les réserves).

Porté en 1939 à 24.000.000 fr., par création de 16.000 actions nouvelles de 1.000 fr. (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Pierre DUMAREST, président ; Léon DUMAREST, vice-président ; Robert VEILLAS-DUMAREST, André DUMAREST et Jacques DUMAREST.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, une somme suffisante pour servir aux actionnaires, l'intérêt à 6 % au capital versé et non remboursé, 35 % au conseil d'administration, 65 % revenant aux actionnaires, mis à la disposition de l'assemblée générale qui statue sur les répartitions proposées par le conseil d'administration.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ DES EAUX GAZEUSES D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1933

Objet : la fabrication de boissons gazeuses, eaux de table, sirops et de tous produits similaires ou connexes desdites fabrications ; la vente de tous produits ci-dessus et notamment l'exploitation des établissements industriels et commerciaux de « Singapore Soda Fraser and Neave limited » et tous autres qui pourraient être ultérieurement achetés ou créés par la présente société.

Siège social : 6, rue Paul-Blanchy, Saïgon.

Capital social : 400.000 \$, divisé en 20.000 actions de 20 \$.

À l'origine, 300.000 \$, en 15.000 actions de 20 \$ dont 6.000 actions d'apports.

Réduit en 1936 à 225.000 \$, par remboursement de 5 \$ par action.

Porté en 1941 à 270.000 \$, par augmentation du montant nominal des actions, porté de 15 à 18 \$ (prélèvement sur les réserves).

Porté en 1942 à 400.000 \$, par augmentation du montant nominal des actions, porté de 18 à 20 \$ et par création de 5.000 actions nouvelles de 20 \$ (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société des brasseries et glaciers de l'Indochine, président ; MM. J[ean] LE BRET [Denis frères/BGI] et É[tienne] BOY LANDRY, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvement facultatif pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire, fonds de prévoyance ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

COMPAGNIE DES EAUX DE HANOI  
Société anonyme fondée en 1930

Objet : l'exploitation d'un traité de concession pour le service des eaux de la ville de Hanoi. L'étude, l'obtention, l'achat ou la participation sous une forme quelconque, l'exploitation de toutes concessions, usines ou distributions d'eau potable déjà installées ou à installer dans les villes principales des colonies françaises et pays de protectorat et de la Métropole.

Siège social : 65, rue Haxo, Paris [Transféré en 1932 39, rue Saint-Fargeau].

Capital social : 3.500.000 fr., divisé en 7.000 actions de 500 fr. dont 6.000 d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Pierre GUESDE, président ; Jean WITTMANN, Fernand BÉDAT DE MONLAUR.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions sur le capital non encore amorti, 10 % au conseil d'administration, la somme déterminée chaque année pour constituer un fonds spécial de prévoyance et d'amortissement.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DE CAO BANG  
Société anonyme fondée en 1936

Objet : distribution d'énergie électrique dans le centre de Caobang.

Siège social : rue de la Citadelle, Caobang

Capital social : 30.000 \$, divisé en 1.500 actions de 20 \$.

Parts bénéficiaires : 50 titres.

Conseil d'administration : MM. DE FLERS, GIU-SINH-HOI, TRAN-HUY-MINH dit THU, M<sup>me</sup> NGUYEN-THI-MUI dite THINH.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin de l'année suivante.

Répartition des bénéfices : néant

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DU MÉKONG  
Société anonyme fondée en 1935

Objet : distribution publique d'énergie électrique dans les centres urbains de Savannakhet et de Paksé (Laos).

Siège social : Savannakhet (Laos).

Capital social : 24.200 \$, divisé en 1.210 actions de 20 \$.

À l'origine, 20.000 \$, en 1.000 actions de 20 \$.

Porté en 1938 à 24.200 \$, par émission au pair de 210 actions de 20 \$.

Parts bénéficiaires : 120 parts.

Conseil d'administration : MM. A. LAGRANGE, président, M. ROUFFET, M<sup>me</sup> MAGGI, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de juin.

Répartition des bénéfices : 8 % du capital aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, 60 % aux actions, 30 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉLECTRICITÉ DE RACH-GIA Société anonyme fondée en avril 1921

Objet : la fourniture d'énergie électrique dans le centre de Rach-gia.

Siège social : Rach-gia (Cochinchine).

Capital social : 150.000 \$, divisé en 150 actions de 1.000 \$.

À l'origine, 100.000 \$, en 100 actions de 1.000 \$.

Porté en 1921 à 150.000 \$, par émission de 50 actions de 1.000 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. CAO-THIEN-TOAN, administrateur délégué, NGUYÊN-CHANH-NGO, BUI-VAN-MAU, TON-QUANG-NGOC, membres.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre.

Répartition des bénéfices : néant.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### COMPAGNIE ÉLECTRIQUE MINIÈRE INDOCHINOISE Société anonyme fondée en janvier 1939

Objet : l'exploitation de gisements de combustibles au Tonkin et notamment dans la région de Loc-binh (province de Langson), la production de force motrice thermique, la vente ou l'utilisation de l'énergie produite en particulier en vue de la fabrication du carbure de calcium et des produits dérivés, le traitement thermique des charbons, notamment des lignites, par carbonisation, distillation ou tous traitements analogues, l'utilisation, la transformation ou la vente des produits provenant de ces opérations.

Siège social : 70, rue Gouttenègre, Langson (Tonkin).

Capital social : 600.000 \$, divisé en 12.000 actions de 50 \$.

À l'origine, 400.000 \$, en 800 actions de 50 \$.

Porté en mars 1941 à 460.000 \$, par émission au pair de 1.200 actions de 50 \$.

Porté en oct. 1941 à 506.000 \$, par émission au pair de 920 actions de 50 \$.

Porté en mai 1942 à 600.000 \$, par émission au pair de 1.880 actions de 50 \$.

Conseil d'administration : MM. A. AVIAT, Ch. ANDRÉANI, P. DILHAN, A. P. RÉTIF et R. SÉGUY.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice (une voix par action).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur l'excédent : 10 % au conseil d'administration ; le surplus est attribué aux actionnaires.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Production en 1942, lignite : 7.000 tonnes, carbure de calcium : 411 tonnes.

#### L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LANGSON

### Société anonyme fondée en 1935

Objet : distribution publique d'énergie électrique dans le centre de Langson.

Siège social : 70, rue Gouttenègre, Langson.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 1.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 30.000 \$, en 300 actions de 100 \$, porté en 1940 à 60.000 \$, par émission de 300 actions de 100 \$, porté en 1943 à 100.000 \$, par émission au pair de 400 actions nouvelles de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : un administrateur unique.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin.

Répartition des bénéfices : en totalité aux actions, sauf la réserve légale.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTIONS (S.I.D.E.C.)

Société anonyme fondée en 1902

Objet : la recherche, l'étude, l'exécution de constructions de toute nature en Extrême-Orient, soit pour les particuliers, soit pour les sociétés, administrations, etc.

Siège social : 1, rue Marcel-Richard, Saïgon.

Capital social : 324.000 \$, divisé en 3.240 actions de 50 \$ entièrement amorties et 3.240 actions de 50 \$ entièrement libérées.

À l'origine, 162.000 \$, en 3.240 actions de 50 \$.

Porté en 1940 à 324.000 \$, par création de 3.240 actions nouvelles de 50 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. A[ndré] RICHAUD, J. MAUREL, J[acques] HOULON, Les Immeubles indochinois.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 de premier dividende aux actions libérées et non amorties, 10 % au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvement facultatif pour report à nouveau, amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : marché local, pas de cours.

### SOCIÉTÉ D'ÉTUDES POUR LE REBOISEMENT

Société anonyme constituée en 1942

Objet : effectuer en Indochine toutes études en vue d'opérations de reboisement et en vue de dessèchement de marais ; procéder à toutes opérations quelconques se rattachant à cet objet social ; conclure tous contrats avec le gouvernement général de l'Indochine et les gouvernements et administrations locales en vue de la réalisation des objets ci-dessus et notamment en vue du dessèchement et du reboisement de terrains appartenant au domaine public ou au domaine privé des personnes morales de droit administratif ; traiter avec tous particuliers, toutes associations ou collectivités, de quelque nature qu'elles soient, s'obliger envers eux en vue de la poursuite de son objet social.

Siège social : 2, rue Lamarre, Cantho.

Capital social : 10.000 \$, divisé en 100 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. L. BLANCHET, président ; A. EMERY, M. SAINT-MLEUX.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : l'assemblée générale ordinaire règle le mode de répartition des bénéfices après le prélèvement pour la réserve légale.

Inscription à la cote : pas de marché.

### L'EXTRÊME-ORIENT CAPITALISATION Société anonyme fondée en 1933

Objet : constitution, au moyen d'un ou de plusieurs versements, et sous des conditions stipulées dans les contrats, de capitaux à échéances fixes, ou à la suite de remboursements anticipés, et d'une façon générale, toutes opérations de capitalisation basées sur des intérêts simples ou composés, à courte ou à longue échéance.

Siège social : 32, rue Paul-Bert, Hanoï.

Capital social : 4.000.000 fr., divisé en 8.000 actions de 500 fr. (14 versé).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : S. E. TON-THAT-HAN à Hué ; M. M. R. JANET, président du conseil d'administration de la Séquanaise, à Paris ; H. GUILLAUME, administrateur délégué et directeur général de la Séquanaise, à Paris ; S. LONG, directeur pour le Tonkin du Crédit hypothécaire de l'Indochine, à Hanoï ; P. ALLIZON.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant juin de chaque année.

Répartition des bénéfices : sur le disponible, après constitution de toutes réserves, provisions ou amortissements jugés nécessaires : aux porteurs de contrats de capitalisation avec participation aux bénéfices, quantum prévu dans leurs contrats, avec minimum de 50 % ; 10 % au conseil d'administration ; 10 % à la disposition du conseil pour certaines rémunérations de la direction, du personnel et divers, le reliquat aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE FABRICATIONS INDUSTRIELLES Société anonyme fondée en 1942

Objet : la fabrication, l'achat et la vente de tous matériaux de construction ou autres, notamment de carreaux, dalles, buses, fosses septiques, revêtements, etc. et de tous accessoires, stores, appareils sanitaires, etc.

Siège social : 16 à 22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 30.000 \$, divisé en 3.000 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur unique : M. Oscar-Henri FIVAZ [ancien gérant de la Société Industrielle de Khanh-Hoi].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, 10 % du disponible au conseil d'administration ou à l'administrateur unique, le solde aux actions, sauf prélèvement éventuel ne pouvant excéder 50 % pour amortissements supplémentaires, réserves générale, spéciale, extraordinaire, ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

ÉTABLISSEMENTS FIARD D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1938

Objet : le commerce d'exportation et d'importation et les opérations industrielles annexes, en particulier le traitement du thé et celui des œufs pour la préparation des jaunes d'œufs en pâte ou en poudre et de l'albumine. — Plantations de thé — Fabrique de courroies de transmission en cuir — Membranes pour pompes d'alimentation automobile — Distillerie d'huiles essentielles — Ramassage, classement et préparation du tabac destiné aux manufactures de cigarettes.

Siège social : rue Général-Galliéni, Tourane.

Capital social : 75.000 \$, divisé en 1.500 actions de 50 \$, dont 1.400 d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Charles AMBROSINI, Henri FIARD, Raymond FIARD.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions ; sur l'excédent : 20 % au conseil d'administration, 80 % aux actions, sauf prélèvement pour report à nouveau, amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'INDOCHINE  
(anciennement Société indochinoise de contrôle et de gestion)  
Société anonyme fondée en 1930

Objet : le contrôle, l'expertise ou la gestion en matière administrative, comptable, financière ou technique, pour son compte propre ou pour le compte d'autrui, de toutes entreprises généralement quelconques ; la prise d'intérêt et de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises.

Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 1.200.000 fr., divisé en 12.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Louis AGABRIEL président ; André NOUAILHETAS, administrateur délégué ; Yves HADENGUE, René THÉRY, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ ANONYME DES FILTERIES D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1931

Objet : création, acquisition, exploitation de tous filatures et tissages de coton, lin, ramie, jute et chanvre et toutes entreprises se rattachant à cette industrie.

Siège social : 24, rue de l'Arsenal, Haïphong.

Capital social : 600.000 \$, divisé en 6.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 250.000 \$, en 2.500 actions de 100 \$ dont 800 actions d'apports.

Porté en 1938 à 400.000 \$, par augmentation de 150.000 \$ dont 75.000 \$ par transformation de réserves et 75.000 \$ souscrites en espèces.

Porté en 1941 à 600.000 \$, par création de 2.000 actions de 100 \$ attribuées à la Société des tissages d'Indochine, absorbée.

Conseil d'administration : M. J. CUNY, président-directeur général ; MM. TSIENG-KOAY dit Ch. NAMSANG, Albert MAYET, TRAN-LAP-CU, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 40 % au conseil d'administration ; le solde aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Bénéfice	divid. brut total	divid. brut par action
	milliers \$		\$
1937	64	25	10
1938	82	40	10
1939	70	32	8
1940	82	40	10
1941	111	60	10
1942	54	36	6

#### COMPAGNIE FLUVIALE DU PORT DE SAIGON-CHOLON Société anonyme constituée en 1922

Objet : fabrication, achat, vente, location, gérance, armement et exploitation de tous navires, chalands, jonques. Création et exploitation de toutes lignes de navigation, établissement de tous services et entreprises de transports fluviaux et maritimes, notamment sur les voies fluviales desservant le port de Saïgon-Cholon, toutes opérations de remorquage, d'acconage, de transit, de consignation et d'affrètement.

Siège social : 15, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : 3.000.000 fr., divisé en 12.000 actions de 250 fr.

Parts bénéficiaires : 300 titres.

Conseil d'administration : MM. E[ugène] VILLE, président ; R. COUTURIAUX, M. DERRE, Société commerciale française de l'Indochine, Rizeries indochinoises.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin (1 voix pour 5 actions).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêts aux actions, 15 % au conseil d'administration ; sur le surplus : 20 % au personnel ; sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts bénéficiaires.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

#### SOCIÉTÉ FONCIÈRE ASIE Société anonyme fondée en 1932

Objet : l'acquisition, la vente, l'échange, la location, la prise à bail à long ou à court terme, la mise en valeur et l'exploitation de tous immeubles en Indochine et

principalement d'immeubles urbains construits ou non ; l'édification, l'exploitation de toutes constructions sur les terrains de la société ou par elle prises à bail, soit pour son compte soit pour le compte d'autrui ou en participation.

Siège social : 198 et 200, rue d'Arras, Saïgon.

Capital social : 50.000 \$, divisé en 500 actions de 100 \$.

À l'origine, 10.000 \$ en 100 actions de 100 \$.

Porté en 1935 à 50.000 par émission de 400 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. P. MOREAU, président ; F. FABRE, vice-président ; Jean CÉRO, administrateur délégué ; Jacques CÉRO, administrateur.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, le surplus aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE COCHINCHINE ET D'ANNAM Société anonyme fondée en 1930

Objet : l'achat, la vente, l'échange, la mise en valeur, la location, la gérance de tous immeubles bâtis ou non bâtis en Cochinchine et en Annam ; toutes opérations de constructions, de réparations, de lotissements, tous travaux de voirie ; subsidiairement l'achat ou l'exploitation de rizières, plantations, et immeubles ruraux en général.

Siège social : 180, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon [même adresse que les Hévées de Tan-Thanh-Dong].

Capital social : 5.000.000 fr., divisé en 50.000 actions de 100 fr.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % à l'administrateur unique ou au conseil d'administration, 20 % aux parts bénéficiaires, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ ANONYME FONCIÈRE FRANCO-INDOCHINOISE Société anonyme fondée en 1930

Objet : l'acquisition, la vente, l'échange, la location, la prise à bail, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation de tous immeubles ; la construction de bâtiments, maisons, villas et compartiments, pour son compte, et l'entreprise de travaux de construction pour autrui.

Siège social : 15, boulevard Norodom, Saïgon [= Shell].

Capital social : 100.000 \$, divisé en 1.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J. JANSEN, J. G. TRICON, A. DIDIER, R. L. DOT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le solde est mis à la disposition de l'assemblée générale, laquelle, sur la proposition du conseil d'administration, pourra employer ce solde en totalité ou en partie à la constitution de tous fonds de réserve

extraordinaire et d'amortissement et déterminer la répartition de l'excédent, s'il en existe.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE GIADINH  
Société anonyme fondée en 1929

Objet : opérations immobilières et prêts sur hypothèques.

Siège social : 16-22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 1.012.500 fr., divisé en 10.125 actions de 100 fr.

À l'origine, 4.000.000 fr., en 40.000 actions de 100 fr. dont 6.250 d'apports.

Réduit en 1934 à 1.012.500 fr., en 10.125 actions de 100 fr. dont 6.760 d'apport

Parts bénéficiaires : 6.000 parts.

Conseil d'administration : MM. M. PEAUTONNIER, Georges HEURTAUX, procureur des Missions étrangères.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 70 % aux actions, 30 % au parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE CHI-HOA  
Société anonyme fondée en 1929

Objet : l'acquisition par voie d'apport, d'échange et de toute autre manière, la prise en location et la construction de tous immeubles urbains ou ruraux en tous pays et spécialement en Cochinchine ; l'entreprise de constructions, de fabrication de matériaux nécessaires aux bâtiments ; la vente, l'échange, la location de ces mêmes immeubles, leur mise en valeur, leur administration et exploitation ; le placement hypothécaire de fonds.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 800.000 \$, divisé en 80.000 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : 12.000 parts.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le disponible : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE D'INDOCHINE (Foncim)  
Société anonyme fondée en 1939

Objet : l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente et l'échange de tous terrains et immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions ; l'entreprise de tous travaux, la fabrication et la fourniture de tous matériaux de construction ; l'aménagement de tous immeubles.

Siège social : 26, rue Chaigneau, Saïgon [siège de la Société internationale d'épargne].

Capital social : 600.000 \$, divisé en 6.000 actions de 100 \$.  
À l'origine, 100.000 \$, en 1.000 actions de 100 \$.  
Porté en 1941 à 200.000 \$, par émission de 1.000 actions nouvelles de 100 \$ avec prime de 20 \$.  
Porté en avril 1942 à 300.000 \$, par émission au pair de 1.000 actions nouvelles de 100 \$.  
Porté en en octobre 1942 à 450.000 \$, par émission au pair de 1.500 actions nouvelles de 100 \$ libérées en espèces ou par compensation de créances.  
Porté en en 1943 à 600.000 \$, par émission au pair de 1.500 actions nouvelles de 100 \$.  
Parts bénéficiaires : 100 parts.  
Conseil d'administration : MM. Marcel BEGIN, J. BERTHET, H. ELMIGER, A. G. ROTH, E. SIGAUT.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le disponible : 5 % au conseil d'administration, 70 % aux actions, 25 % aux parts.  
Inscription à la cote : pas de marché.

#### COMPAGNIE FONCIÈRE D'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1922

Objet : l'acquisition, par voie d'apport, d'échange ou de toute autre manière, la prise en location et la construction de tous immeubles urbains et ruraux en tous pays et spécialement en Indochine française ; l'acquisition, l'exploitation ou la gérance de toutes plantations ; l'administration ou la gérance de toutes affaires.

Siège social : 232, rue Mac-Mahon, Saïgon.  
Correspondant à Vichy : 36, rue Callou.  
Capital social : 1.400.000 fr., divisé en 14.000 actions de 100 fr.  
À l'origine, 500.000 fr. en 1.000 actions de 500 fr.  
Porté en 1924 à 2.500.000 fr. par émission au pair de 4.000 actions de 500 fr.  
Porté en 1925 à 5.000.000 fr. par émission de 5.000 actions de 500 fr. émises à 550 fr.  
Porté en mars 1926 à 10.000.000 fr. par émission de 10.000 actions de 500 fr. émises à 575 fr.  
Porté en juin 1926 à 11.250.000 fr. par émission au pair de 2.500 actions de 500 fr.  
Porté en 1928 à 20.000.000 par émission de 17.500 actions de 500 fr. émises à 600 fr.  
Ramené en 1933 à 4.000.000 fr.  
Ramené en 1939 à 400.000 par échange de 10 actions anciennes contre 1 action nouvelle.  
Porté en 1939 à 1.400.000 fr. par émission au pair de 10.000 actions nouvelles de 100 fr.  
Parts bénéficiaires : 2.000 parts bénéficiaires, divisées en 20.000 dixièmes de parts.  
Obligations : 1<sup>o</sup>) Emprunt de 20.000.000 fr. divisé en 20.000 obligations de 1.000 fr., 6 1/2 % demi-net, émises en 1929 à 980 fr., amortissables en 20 ans, à partir de 1934.  
2<sup>o</sup>) Emprunt de 15.000.000 fr. divisé en 15.000 obligations de 1.000 fr., 6 % demi-net, émises en 1930 à 990 fr., amortissables en 15 ans, à partir de 1940.  
Conseil d'administration : MM. [Paul] PETITHUGUENIN [Cie gén. colonies], président ; P[aul] BLANCHARD, A[ndré] BUSSY [Bq fr.-chinoise], G[eorges] CARRÈRE [Bq fr.-

chinoise], C. DE CELLES, R[[aoul](#)] AUDREN DE KERDREL [[dga Cie gén. colonies](#)], E. O'BYRNE et J[[ean](#)] MAZET, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les dix premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice (1 voix par 10 actions).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 20 % aux parts, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET DE PARTICIPATIONS Société anonyme fondée en 1937

Objet : l'achat, la vente, l'obtention en concession, la location, la prise à bail ou autrement, de tous terrains, maisons, propriétés, et en général de tous immeubles bâtis ou non bâtis en Indochine, en France, et même dans tous autres pays ; la participation directe ou indirecte dans toutes affaires ou opérations immobilières ou commerciales, par création de société, apports, souscriptions, achats de titres, droits sociaux, fusion, alliance, gestion ou autrement.

Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 100.000 fr., divisé en 100 actions de 1.000 fr.

Administrateur unique : M. Robert VERGNAC.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### NOUVELLE SOCIÉTÉ EXPLOITATION FORESTIÈRE DE L'OUEST Société anonyme fondée en 1942

Objet : exploitation des forêts appartenant à la société ou à elle louées, des coupes libres dans les forêts, exploitation de concessions agricoles, transports fluviaux.

Siège social : 1, rue Mézin, Cantho.

Capital social : 700.000 \$, divisé en 14.000 actions de 50 \$.

À l'origine, 350.000 \$, en 7.000 actions de 50 \$ dont 60 actions d'apports.

Porté en 1943 à 700.000 \$, par émission au pair de 7.000 actions de 50 \$ en espèces.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. A[[ntonin](#)] EMERY [[Rizicole de Thanh-Hoa](#)], président ; J. DALOZ [[SFFC](#)], R. [[BEYSSERE](#)] DES HORTS [[dir. Dumarest, adm. Rizicole de Thanh-Hoa](#)], M. PEAUTONNIER [[Agence éco. et financière d'IC](#)], [[L.](#)] BLANCHET [[adm. délégué Soc. du Littoral \(ex-Poivrières du Cambodge\) et pdt Soc. études reboisement](#)], membres.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve, 8 % de premier dividende aux actions, l'excédent est attribué à concurrence de 10 % au conseil d'administration, et le solde aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### FORÊTS ET SCIERIES DE BIEN-HOA Société anonyme fondée en mars 1939

Objet : l'exploitation de forêts en Indochine et de toutes les branches de l'industrie du bois ; la création, la mise en valeur, l'exploitation de plantations d'arbres à caoutchouc, de palmiers oléagineux, de cannes à sucre, d'arbres et d'arbustes de toutes autres essences quelles qu'elles soient, et, à cet effet, l'acquisition, la vente, l'échange de toutes propriétés et de tous immeubles, l'obtention et la cession de toutes concessions.

Siège social : 18, quai Le-Myre-de-Villers, Saïgon.

Capital social : 8.500.000 fr., divisé en 85.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 25.000 fr., en 250 actions de 100 fr.,

Porté en décembre 1939 à 500.000 fr., par création de 4.750 actions nouvelles de 100 fr. (absorption de la Compagnie française des tramways du Donnai),

Porté en 1940 à 8.500.000 fr., par acquisition de la branche forestière de la Bien-hoa industrielle et forestière (80.000 actions de 100 fr).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Ch. FURIET [pdt Indochine films et cinémas, Bq commerciale africaine... ], président ; M. PETIT, E. DUCAROUGE, P[ierre] GIMON.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : n'a pu se tenir jusqu'ici en raison des circonstances.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; prélèvement facultatif pour réserve extraordinaire et fonds de prévoyance, report à nouveau, 10 % au conseil d'administration, le solde aux actions.

Inscription à la cote : Marché en banque à Paris. Pas de cotation.

#### FORGES, ATELIERS ET CHANTIERS D'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1920

Objet : tous travaux de constructions mécaniques et métalliques, fonderie, chaudronnerie et charpente métallique, soudure, métallisation, charpentage, construction et réparations navales, construction de machines pour l'industrie, les rizeries, les plantations, l'agriculture, etc. Représentations industrielles.

Siège social : 2, quai de la Marne, Saïgon.

Capital social : 4.000.000 fr., divisé en 8.000 actions de 500 fr.

À l'origine, 3.000.000 fr., en 6.000 actions de 500 fr.

Porté en 1927 à 4.000.000 fr., par émission au pair de 2.000 actions nouvelles de 500 fr. dont 500 actions d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. M[axime] GRAMMONT, président ; L. CAFFORT, G. GIGANDET, R[aymond] GRAMMONT [fils de Maxime], J. GUYOT de la POMMERAYE, R. JAMET, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, prélèvement facultatif pour fonds de réserve supplémentaire, l'excédent aux actions, ou reporté sur l'exercice suivant.

Inscription à la cote : pas de cours.

#### COMPAGNIE FRANCO-ASIATIQUE DES PÉTROLES [Shell] Société anonyme fondée en 1911

Objet : le commerce et l'industrie du pétrole dans tous pays, principalement

dans l'Indochine française et toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : 15, boulevard Norodom, Saïgon.

Capital social : 50.000.000 fr., divisé en 50.000 actions de 1.000 fr.

À l'origine, 1.300.000 fr. en 1.300 actions de 1.000 fr.,

Porté en 1921 à 7.500.000 fr. par émission de 6.200 actions de 1.000 fr.

Porté en 1930 à 30.000.000 fr. par émission au pair de 22.500 actions de 1.000 fr.

Porté en 1932 à 50.000.000 fr. par émission au pair de 20.000 actions de 1.000 fr.

Conseil d'administration : MM. J. JANSEN, J. G. TRICON, L. GUÉRIN, R. L. DOT, J. LAGRÈZE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, prélèvement facultatif pour fonds de prévoyance ou réserve extraordinaire, le surplus aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### FREXOR

Société anonyme fondée en 1923

Objet : la représentation de toutes maisons de commerce européennes et le commerce de gros en Extrême-Orient ; et à cet effet, la création de tous entrepôts, comptoirs, agences, sous-agences, etc. ; la participation dans toutes affaires et opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à cet objet ou contribuer à son développement.

Siège social : 59-65, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 60.000 \$, divisé en 2.000 actions de 30 \$.

À l'origine, 1.000.000 fr., en 2.000 actions de 500 fr.,

Converti par la suite en 60.000 \$, en 2.000 actions de 30 \$.

Ramené en 1931 à 6.000 \$, en 200 actions de 30 \$.

Porté la même année à 39.000 \$, par création de 1.100 actions nouvelles de 30 \$ à la suite d'un apport de 33.000 \$.

Porté en 1940 à 60.000 \$, par émission de 700 actions nouvelles de 30 \$,

Parts bénéficiaires : à l'origine 300 parts, annulées par la suite.

Administrateur unique : M. Léon NANT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, 10 % du surplus au conseil d'administration ou à l'administrateur unique ; prélèvement pour fonds de réserve ; le reliquat aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ DES GARAGES CHARNER

Société anonyme fondée en 1924

(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 427)

Objet : toutes opérations industrielles et commerciales concernant l'industrie d'automobiles, de cycles, de constructions navales, de scierie et menuiserie mécaniques et de forges et fonderies.

Siège social : 12, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 400.000 \$, divisé en 4.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 100.000 \$, en 1.000 actions de 100 \$.

Réduit en 6/1939 à 50.000 \$, par échange des 1.000 actions anciennes contre 500 actions nouvelles de 100 \$.

Porté en 7/1939 à 400.000 \$, par émission de 3.500 actions nouvelles de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient [CCNEO], MM. Arnaud de VOGÜÉ [pdt CCNEO], André LIS, Henry de LIGONDÈS, Henri DROUIN.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 % la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde, il sera prélevé à titre de participation pour le personnel, y compris les administrateurs délégués, s'il en existe, et directeurs, une somme qui sera fixée par l'assemblée générale annuelle, mais ne pourra être supérieure à 10 % du solde ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE GEMMAGE\*

Société anonyme fondée en 1943

Objet : exploitation de peuplements de pins en Indochine et particulièrement d'une concession située dans la province de Djiring (Annam).

Siège social : 16 à 22, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 10.000 actions de 10 \$, dont 1.400 actions A d'apports et 8.600 actions B de numéraire.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. M. PEAUTONNIER, F. MULLER, A[lexandre] GRANVAL, H. GUÉRY, société en nom collectif G. Y. Vrinat et Cie.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 de premier dividende aux actionnaires A et B ; sur l'excédent : 10 % au conseil d'administration, 20 aux actions A, 70 aux actions B.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### COMPAGNIE GÉNÉRALE DE COMMERCE

[L. Rondon & C<sup>o</sup>]

Société anonyme fondée en 1941

Objet : le commerce direct et à la commission de toutes marchandises, denrées et biens quelconques mobiliers et immobiliers, ainsi que l'importation et l'exportation de toutes marchandises, denrées ou produits miniers, agricoles ou industriels quelconques.

La Compagnie générale de commerce a monté à Haïphong une fonderie d'étain pour le traitement des minerais locaux.

Siège social : 59, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 50.000 \$, divisé en 500 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Marcel GIRARD, Jean OUDIN, Jean LAMBERT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % aux actionnaires ; le surplus aux actionnaires, sauf prélèvement décidé par le conseil.  
Inscription à la cote : marché local — pas de cours.

### COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CRÉDIT Société anonyme fondée en mai 1939

Objet : toutes opérations concernant le crédit à des sociétés et à des particuliers, notamment le crédit en matière de vente de véhicules automobiles.

Siège social : 74, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 1.000.000 \$, divisé en 10.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 525.000 \$ en 5.250 actions de 100 \$ dont 250 actions d'apports, porté en décembre 1939 à 1.000.000 \$ par émission de 4.750 actions de 100 \$ en numéraire.

Parts bénéficiaires : 1.500 parts.

Conseil d'administration : MM. Lucien HUI-BON-HOA, Sam HUI-BON-HOA, Luce HUI-BON-HOA, A. CHAMPANHET [Cie asiatique et africaine], M[aurice] CUNY [Ogliastro & Cie].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 30 % aux parts bénéficiaires, 60 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### COMPAGNIE GÉNÉRALE IMMOBILIÈRE DE SAIGON [COGISA] Société anonyme fondée en 1929

Objet : l'exploitation et la mise en valeur des immeubles et terrains apportés à la société ; l'acquisition par voie d'apport, d'échange, ou de toute autre manière, la prise en location et la construction de tous immeubles urbains ou ruraux en tous pays et spécialement en Indochine française ; l'entreprise de construction, de fabrication des matériaux nécessaires aux bâtiments ; la vente, l'échange, la location de ces mêmes immeubles, leur mise en valeur, leur administration et exploitation ; et généralement toutes opérations foncières, commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 15.000.000 fr. divisé en 150.000 actions de 100 fr.,

À l'origine, 15.030.000 fr., en 150.000 actions de 100 fr. dont 60.000 actions d'apports.

Réduit en 1934 à 5.000.000, en 50.000 actions de 100 fr. dont 20.000 actions d'apports (échange d'une action nouvelle contre 3 anciennes).

Porté en 1937 à 8.500.000, par émission au pair de 35.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 15.000 parts.

Obligations : emprunt de 10.000.000 fr. divisé en 10.000 obligations de 1.000 fr. 6 % demi-net, émises en 1930 à 990 fr., amortissables en 15 ans à partir de 1944 (taux d'intérêt ramené à 3 % par décision de l'association des porteurs d'obligations du 20 juillet 1934, avec attribution d'une part de fondateur à chaque obligation).

Conseil d'administration : Compagnie coloniale de gestion et de révision, Société Chine-Indochine immobilière, Société foncière et immobilière de Chihoà, MM. Georges CARRÈRE, Léon CAFFORT, Marc BÉNIGNUS [Bq fr.-chinoise].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; sur le disponible : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 80 % aux actions, 20 % aux parts bénéficiaires. Toutefois jusqu'au complet remboursement aux actionnaires de la somme de 10.000.000 fr., dont le capital a été réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 1934, les sommes revenant en vertu des dispositions précédentes aux actions anciennes portant les numéros de 1 à 50.000, lesquelles représentant la portion du capital social ayant subsisté après ladite réduction, seront versées à ces actionnaires à titre de remboursement de la fraction annulée du capital social primitif. Les sommes revenant en vertu des mêmes dispositions aux actions représentant l'augmentation de capital effectuée le 10 novembre 1937, ainsi qu'aux actions pouvant provenir ultérieurement de nouvelles augmentations de capital, leur seront versées à titre de dividende. Il en sera de même pour les sommes revenant aux actions anciennes, lorsque le remboursement de la fraction annulée du capital social primitif sera entièrement accompli.

Inscription à la cote : pas de marché.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'EXPORTATION S. A.  
(anciennement dénommée : R. L. Duchateau et Cie)  
Société anonyme fondée en 1937

Objet : le commerce et la commission.

Siège social : 14, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 250.000 fr., divisé en 1.000 actions de 250 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur unique : M. Paul NATUCCI.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le premier semestre de l'année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; le surplus des bénéfices est réparti suivant décision de l'assemblée générale.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE GESTION ET DE PARTICIPATION  
Société anonyme fondée en 1939

Objet : la souscription, l'acquisition, l'échange et la cession d'actions, d'obligations, de parts bénéficiaires ou parts de fondateur, émises par des sociétés françaises, coloniales ou étrangères ; la prise de participation dans toute sociétés toutes associations ou tous syndicats ; l'administration et la gestion de toutes valeurs mobilières.

Siège social : 5, quai Le-Myre-de-Villers, Saïgon.

Capital social : 500.000 \$, divisé en 5.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Georges PICARD, Fernand MARAIS, Antoine VEYSSIER.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, prélèvement pour fonds de réserve spéciale, fonds d'amortissements extraordinaires et fonds de prévoyance, le reliquat aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

GRANDS TRAVAUX D'EXTRÊME-ORIENT  
Société anonyme fondée en 1922

Objet : l'étude et la réalisation de tous travaux publics ou particuliers et de toutes fournitures faisant l'objet d'entreprises générales ou particulières ; la fabrication, l'achat, et la vente d'outils et de matériel de toute sorte ; la prise en concession, l'achat ou la rétrocession de toutes concessions ou autorisations de réseaux de chemins de fer ou tramways, ou distribution de force motrice, de lumière ou d'eau.

Siège social : 25, rue de Courcelles, Paris.

Capital social : 1.000.000 fr., divisé en 2.000 actions de 500 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. REBUFFEL [† 1942], [Marius] BÉRENGIER [X-Ponts 1912. Dga GTM], [Amédée] BOYER [GTM], [Ch.-Henri] PERRIN [GTM], [Jean] PALAZ [GTM], [Eugène] VILLE [Commerciale Française de l'Indochine], [Henri] DE PORTES [GTM], WORMS<sup>22</sup>, TRICON [GTBA].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf prélèvement décidé par le conseil pour la création d'un fonds de prévoyance ou tous autres usages.

Inscription à la cote : pas de marché.

L'A. G. E. des actionnaires du 27 décembre 1940 a décidé la liquidation amiable de la société par fusion avec la société des grands travaux de Marseille.

GRANINDO  
Société anonyme fondée en 1937

Objet : toutes opérations de commerce, en particulier celui des céréales.

Siège social : 6, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 300.000 \$, divisé en 3.000 actions de 100 %, à l'origine 100.000 \$, en 1.000 actions de 100 \$ émises en numéraire.

Porté en 1941 à 300.000 \$, par émission au pair de 2.000 actions nouvelles de 100 \$ en numéraire.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. [Henry] DE LIGONDÈS [CCNEO], H. DROUIN [CCNEO], CLÉMENT, [Marcel] PINEL.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le solde sera, soit reporté à nouveau, soit affecté à des fonds de réserve extraordinaires de prévoyance, dont le conseil déterminera l'emploi, soit à une répartition aux actionnaires, ainsi que l'assemblée le déterminera.

Inscription à la cote : pas de marché.

---

<sup>22</sup> Édouard-Raphaël Worms (1882-1954) : banquier. Voir : [www.entreprises-coloniales.fr/empire/Edouard-Raphael\\_Worms.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Edouard-Raphael_Worms.pdf)

RÉPERTOIRE DES SOCIÉTÉS ANONYMES INDOCHINOISES (suite)  
Valeurs ne donnant lieu à aucune cotation  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 4, pp. 561-607)

SOCIÉTÉ HAÏPHONNAISE DE BOUAGES ET VIDANGES  
Société anonyme fondée en 1931

Objet : exploitation du service de l'enlèvement des bouages et vidanges dans la ville de Haïphong et dans toutes autres villes de l'Indochine ; transformation, industrialisation, utilisation et vente des produits et sous-produits de cette exploitation.

Siège social : 55, avenue Clemenceau, Haïphong.

Capital social : 91.200 \$, divisé en 912 actions de 100 \$.

À l'origine, 180.000 \$, en 1.800 actions de 100 \$ dont 400 actions d'apports.

Réduit en 1933 à 91.200 \$, par suppression de 888 actions.

Parts bénéficiaires : 900 parts dont 350 parts distribuées aux premiers souscripteurs et 550 parts mises à la disposition de la société.

Conseil d'administration : M. Georges FÉNIÈS [Tapis Hâng-Kêng], administrateur délégué ; MM. A[rmand] GUILLOU [Tapis Hâng-Kêng], R. LATASTE, VERNEUIL, M<sup>me</sup> VU-THI-LOAN, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 15 % au personnel ; sur le surplus : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

SOCIÉTÉ HAVRAISE INDOCHINOISE  
Société anonyme fondée en 1926

Objet : toutes opérations commerciales et particulièrement d'importation et d'exportation ; l'armement ou l'affrètement de bateaux ; la représentation de compagnies d'assurances ; l'exploitation de toutes plantations ou concessions forestières.

Siège social : 44, rue Lefèbvre, Saïgon.

Capital social : 120.000 \$, divisé en 600 actions de 200 \$.

À l'origine, 300.000 \$, en 600 actions de 500 \$.

Réduit en 1934 à 120.000 \$, par diminution de la valeur nominale des actions, ramenée de 500 à 200 \$.

Parts bénéficiaires : 300 parts.

Conseil d'administration : MM. Jean RAOUL-DUVAL, Edgar RAOUL-DUVAL, Raoul HERVEY, Charles CHAUVIN, Georges HORREARD.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, 10 % aux directeurs nommés par le conseil d'administration, 10 % à la disposition du conseil d'administration ; sur le solde : 70 % aux actions, 30 % aux parts bénéficiaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

COMPAGNIE DE NAVIGATION « HOA EAH »  
Société anonyme fondée en 1914

Objet : le transport des voyageurs et des marchandises sur les fleuves du Cambodge et de la Cochinchine.

La flotte de la compagnie a été requise pour le compte du gouvernement général en avril 1943.

Siège social : 27, rue Galliéni, Phnom-penh.

Capital social : 130.400 \$, divisé en 6.520 actions de 20 \$.

À l'origine, 300.000 \$, en 6.000 actions de 50 \$.

Porté le 5/7 34 à 326.000, par émission de 520 actions de 50 \$.

Réduit le 18 7 34 à 130.400 \$, par diminution de la valeur nominale des actions, ramenée de 50 à 20 \$.

Conseil d'administration : MM. TAN-MAU, président ; TAN-SOUN-HOA, LYSENG, LAO-KHOUN, membres.

Assemblée générale : dans le courant du mois de janvier de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actionnaires un premier dividende ; sur le solde : 9 au directeur et au personnel, 10 % au conseil d'administration, 81 % aux actionnaires sauf prélèvements pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

COMPAGNIE HÔTELIÈRE INDOCHINOISE  
Société anonyme fondée en 1922

Objet : exploitation hôtelière (Hôtel du Commerce à Haïphong).

Siège social : 46, rue Harmand, Haïphong.

Capital social : 75.000 \$, divisé en 2.500 actions de 30 \$.

À l'origine, 250.000 \$ en 2.500 actions de 100 \$.

Ramené en 1932 à 75.000 \$ par réduction à 30 \$ de la valeur nominale des actions.

Conseil d'administration : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> BERNHARD, Dr FOREST, MM. Th. ROCHAT <sup>23</sup>, J. TACHOIRES [Comptoir des charbonnages, Indochinoise des bois de mine], L. GUÉGAN, P[ierre] DELSOL [entrepreneur, Haïphong].

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, une participation du personnel égale au maximum à 15 % ; le surplus aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ DÈS HUILERIES ET RAFFINERIES D'INDOCHINE (RAFINDO)  
Société anonyme fondée en 1939

---

<sup>23</sup> Théodore-Robert-Charles Rochat : né le 13 sept. 1905 à Hanoï. Fils d'Alexandre Rochet et de Frédérique Bernhard. Marié le 16 mai 1931 à Hanoï avec Simone, Louise, Lorillard. Témoins du marié : ses oncles, Robert Bernhard, industriel, croix de guerre, de Haïphong, et Paul Bernhard, directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine, à Hanoï. Employé aux Boulangeries Réunies, à Hanoï (*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1931), puis à la succursale d'Haïphong de la boucherie Michaud (*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1932). Médaillé de la Résistance à titre posthume (30 décembre 1947) : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Medailles\\_Resistance\\_indochinoise.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Medailles_Resistance_indochinoise.pdf)

Objet : l'exploitation d'un établissement industriel d'extraction et de raffinage de corps gras ; la création, l'acquisition et l'exploitation en Indochine, en France, dans les autres colonies françaises ou à l'étranger, de tous autres établissements commerciaux et industriels d'extraction, de raffinage et de vente d'huiles végétales, animales ou minérales et autres produits et matières.

Siège social : 9, rue Lefèbvre, Saïgon.

Capital social : 220.000 \$, divisé en 2.200 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. P[ierre Louis] MATTRAT, P[aul] BALLOUS.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; sur le surplus : 5 % au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvements pour amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ ANONYME HUNG YUE Société anonyme fondée en mars 1940

Objet : le commerce d'importation et d'exportation, notamment importation de sacs de jute et exportation de paddy et riz ; l'achat, la vente, la manipulation, la transformation et la préparation, pour son compte ou pour le compte d'autrui, de tous les produits agricoles, notamment les riz, maïs et graines oléagineuses.

Siège social : 27, rue Lefèbvre, Saïgon.

Capital social : 200.000 \$, divisé en 200 actions de 1.000 \$.

À l'origine, 150.000 \$, en 1.500 actions de 100 \$.

Porté en 12/1940 à 300.000 \$, par remise d'une action nouvelle de 1.000 \$ pour 10 actions anciennes de 100 \$ et création de 150 actions nouvelles de 1.000 \$ (prélèvement sur les réserves)

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. LA-CHI-ANH dit C. Y. LOH, président et administrateur délégué ; Luu-Buu, LUU-VY, TRAN-THO, TRUONG-CHAN-PHAM.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, prélèvements pour réserve spéciale, amortissements extraordinaires, fonds de prévoyance ; sur le surplus : 9 % au conseil d'administration dont 4 % à l'administrateur délégué, 3 % au personnel, le solde aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### HYDRAULIQUE-ASIE Société anonyme fondée en 1930

Objet : tous travaux de captage des eaux du sous-sol par les procédés Layne et leur mise en valeur pour l'exploitation de tous services publics (villes, communes, Établissements publics) ou particuliers des eaux d'alimentation ou d'irrigation — Fourniture d'eau pour force motrice, énergie électrique, etc. — Entreprise de tous travaux hydrauliques.

Siège social : 81, rue Richaud, Saïgon.

Capital social : 1.500.000 fr., divisé en 15.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 3.000.000 fr., en 30.000 actions de 100 fr.

Réduit en 1936 à 1.500.000 fr., en 15.000 actions de 100 fr. (échange de 2 actions anciennes contre 1 action nouvelle et remboursement en espèce de 28 fr. par action ancienne ; capital réduit par ailleurs de 472.500 fr. par suite des pertes subies et de 187.500 fr., par remise aux actionnaires du solde non appelé sur les actions).

Parts bénéficiaires : 3.000 parts.

Conseil d'administration : MM. R. LEGRAND président ; G. CARRÈRE, CHARLES, E[milien] MAZET, MALCOR, E. TEISSIER DU CROS, International Water Co, Sté française de forages Layne-France.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, prélèvement éventuel pour fonds de prévoyance ; sur l'excédent : 80 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

### IMMEUBLES INDOCHINOIS, Société anonyme fondée en 1936

Objet : l'acquisition, par voie d'apport, d'échange ou de toute autre manière, la prise en location et la construction de tous immeubles urbains et ruraux en tous pays et spécialement en Indochine française, l'acquisition, l'exploitation ou la gérance de toutes affaires immobilières ; l'entreprise de construction et de fabrication de matériaux nécessaires aux bâtiments ; la vente, l'échange, la location de ces mêmes immeubles, leur mise en valeur, leur administration et exploitation ; le placement hypothécaire de fonds ; et, en général, toutes autres opérations foncières ou autres se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 1, rue Marcel-Richard, Saïgon.

Capital social : 400.000 \$, divisé en 4.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 1.000 \$, en 50 actions de 20 \$ en numéraire.

Porté en 1937 à 50.000 \$, par émission au pair de 2.450 actions de 20 \$, les 2.500 actions de 20 \$ ayant été transformées ensuite en 500 actions de 100 fr.

— 1938 à 100.000 \$, par émission au pair de 500 actions nouvelles de 100 \$.

— 1939 à 150.000 \$, par émission au pair de 500 actions nouvelles de 100 \$

— 1940 à 300.000 \$, par émission de 1.500 actions nouvelles de 100 \$.

— 1942 à 400.000 \$, par émission au pair de 1.000 actions nouvelles de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Jacques HOULON, Jean MAUREL, R.P. MOREAU.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; l'excédent des bénéfices, sauf la portion qui serait affectée à la constitution d'un ou plusieurs fonds de réserve, généraux ou spéciaux, dont l'assemblée détermine la destination et l'emploi, sera réparti entre les actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET AGRICOLE DE COCHINCHINE

Anciennement : Exploitation forestière de l'Ouest, société civile fondée en 1920, transformée en société anonyme en 1939.

Le changement de dénomination a eu lieu en 1942,

l'exploitation forestière étant cédée à la

Nouvelle société exploitation forestière de l'Ouest

Objet : l'exploitation des terrains ou concessions appartenant à la société ou à elle loués en vue de productions agricoles (rizières, jardins, etc.) et de plantations de tràm existant ou pouvant exister sur le terrain dit de Hoà-luu ; l'acquisition, s'il y a lieu, de tous terrains, concessions, immeubles, meubles, matériel et leur exploitation ; le commerce de tous produits agricoles ou généralement quelconques et des produits forestiers provenant du terrain dit de Hoà-Luu.

Siège social : 26, boulevard Paul-Doumer, Cantho (chez Domaine agricole de l'Ouest).

Capital social : 1.000.000 fr., divisé en 10.000 actions de 100 fr. \*

À l'origine, 2.000.000 fr., en 20.000 actions de 100 fr.

Réduit en 1942 à 1.000.000 fr., en 10.000 actions de 100 fr., par remboursement de 10.000 actions.

Conseil d'administration : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Antoine MEZIN CUËTAN née Suzanne Émilie Mélanie ÉMERY, M. [Jean] V[ictor] GUILLEMET [pdt Syndicat planteurs caoutchouc, adm. Domaine agricole de l'Ouest...], Société domaine agricole de l'Ouest, M. J[ules] JEAN-DUCLOS [Sté indoch. de transports].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires, sauf prélèvement pour report à nouveau, amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### L'IMMOBILIÈRE DE COCHINCHINE Société anonyme fondée en 1927

Objet : l'acquisition, l'échange, la prise à bail, à long ou à court terme, l'exploitation de tous immeubles, principalement d'immeubles urbains, situés en Indochine, construits ou non, le cas échéant, leur vente ; l'édification, l'exploitation de toutes constructions sur les terrains de la société ou par elle pris à bail.

Siège social : 50, rue Lefèbvre, Saïgon.

Capital social : 600000 \$, divisé en 6.000 actions de 100 \$, transformées en 1940 en 1.050 actions, dont 550 actions de 1.000 \$ et 500 de 100 \$.

À l'origine, 350.000 \$, en 3.500 actions de 100 \$ dont 2.000 actions d'apports.

Porté en 1929 à 600.000 \$, par émission de 2.500 actions de 100 \$ émises à 110 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M. Charles ORSINI, administrateur directeur unique.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin de juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % d'intérêt aux actions, 10 % du reliquat au conseil d'administration ou à l'administrateur unique, l'excédent aux actions, sauf prélèvement pour réserves spéciale, extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE Société anonyme fondée en 1937

Objet : l'acquisition, la vente, l'échange, la location, la prise à bail, à long ou à court terme, la mise en valeur, l'exploitation et la gérance de tous immeubles urbains en

Indochine, construits ou non ; l'édification, l'exploitation de toutes constructions sur les terrains de la société ou par elle pris à bail, soit pour son compte, soit pour le compte d'autrui ou en participation.

Siège social : 320, quai de Choquan, Cholon.

Capital social : 5.000 \$, divisé en 100 actions de 50 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Pierre ASSAM, Charles LY-LOC <sup>24</sup>, LAU-TSANG.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de l'excédent au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale, spéciale ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE A. COURTINAT

Société anonyme fondée en 1929

Objet : l'achat, la vente, l'échange, la prise à bail de tous immeubles situés en Indochine ; la mise en valeur de ces immeubles par des constructions et aménagements, par exploitation directe, par des locations ou de toute autre manière.

Siège social : 104, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 4.000.000 fr., divisé en 40.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 400.000 \$, en 4.000 actions de 100 \$ dont 3.800 actions d'apports.

Transformé en 4.000.000 fr., en 40.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> A. COURTINAT, MM. Camille COURTINAT, Maurice COURTINAT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus 15 % à un fonds de prévoyance, 20 % pour la création d'un fonds d'amortissement des actions, 10 % au conseil d'administration, 55 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE HANOI

Société anonyme fondée en 1913

Objet : l'acquisition et l'appropriation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; la location desdites maisons et dépendances ; la construction et l'exploitation des constructions à édifier sur lesdits terrains non bâtis ; la vente desdites maisons et constructions à tous particuliers.

Siège social : 30, avenue Puginier, Hanoï.

Capital social : 859.500 fr., divisé en 3.438 actions de 250 fr.

À l'origine, 381.500 fr.

Porté en 1913 à 859.500 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. R. P. DEPAULIS, président ; R. P. PEDEBIDEAU, administrateur délégué ; LEBOURDAIS, ELLIES, M<sup>me</sup> BLOT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> février au 31 janvier.

---

<sup>24</sup> Charles Ly-Loc (Canton, , 20 juillet 1909) : fils aîné de [Michel Ly-Lap](#).

Assemblée générale : dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice (1 voix par 25 actions).

Répartition des bénéfices : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

### SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HUI-BON-HOA

Société anonyme fondée en 1925

Objet : l'achat, la vente et l'échange des immeubles situés en Indochine ou dans tous pays de l'Asie ; l'édification de toutes constructions, soit à usage d'habitation particulière, soit à usage commercial et industriel ; l'exploitation de tous immeubles par location verbale ou par bail, avec ou sans promesse de vente, et leur mise en valeur par tous travaux de viabilité et autres ; les prêts sur hypothèques.

Siège social : 97, rue d'Alsace-Lorraine, Saïgon.

Capital social : 7.176.000 \$, divisé en 14.352 actions de 500 \$.

À l'origine, 3.000.000 \$ en 300 actions de 10.000 \$ dont 277 actions d'apports.

Porté en 1938 à 7.176.000 \$ en 14.352 actions de 500 \$ dont 13.892 actions d'apports et 460 de numéraire (réduction de la valeur nominale des actions anciennes de 10.000 \$ à 500 \$ et création de 8.352 actions nouvelles d'apports de 500 \$).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Tang-Phien HUI-BON-HOA, président ; KhienChion Lucien HUI-BON-HOA, administrateur délégué ; Khien-Hong Luce HUIBON-HOA, Khien-Sam HUI-BON-HOA, Khien-Nam HUI-BON-HOA, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % pour la constitution d'un fonds de prévoyance d'amortissement et d'assurance, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, fonds de réserve extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'INDOCHINE

Société anonyme fondée en 1899

Objet : l'achat, la vente, l'échange et la mise en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis, en Indochine ; la gérance d'immeubles pour le compte d'autrui ; les prêts hypothécaires.

Siège social : 42, boulevard Bonard, Saïgon.

Capital social : 6.900.000 fr., divisé en 69.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 300.000 fr. en 600 actions de 500 fr.

Porté en 1900 à 1.000.000 fr. par émission de 1.400 actions de 500 fr.

En 1909 à 2.000.000 fr. par émission de 2.000 actions de 500 fr.

En 1928 à 4.000.000 fr. par émission de 20.000 actions de 100 fr. et échange de 4.000 actions de 500 fr. contre 20.000 actions de 100 fr.

En 1939 à 4.600.000 fr. par création de 6.000 actions nouvelles de 100 fr. (prélèvement sur la réserve extraordinaire et conversion des parts de fondateur en actions à raison de 60 actions par part).

En 1943 à 6.900.000 fr. par création de 23.000 actions nouvelles de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : 100 parts ont été créées à la constitution de la société et converties en actions en 1939.

Conseil d'administration : MM. P[aul] BLANCHARD de la BROSSE, C. COURTINAT, A. MATTEI, E. PLEUTIN, H. SAMBUC, A. DEVENET, M[aurice] LE GALLEN [Banque fr.-chinoise], I[van] BRANDELA [Bq de l'Indochine].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le reliquat : 10 % au conseil d'administration, le solde aux actionnaires sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserve ou report à nouveau.

Inscription à la cote : marché local.

### SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU LAOS Société anonyme fondée en 1925

Objet : l'acquisition et la mise en valeur de tous terrains, immeubles et constructions de toute nature ; l'édification, l'exploitation et la location de toutes propriétés ; le placement de fonds industriels et financiers.

Siège social : Thakhek, Laos.

Capital social : 591.000 fr., divisé en 5.910 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.200.000 fr. en 2.400 actions de 500 fr. dont 40 actions d'apports.

Porté en 1929 à 3.000.000 fr. par émission de 3.600 actions de 500 fr. à 530 fr.

Réduit en 1939 à 2.955.000 fr. par annulation de 450 actions de 100 fr.

Puis à 591.000 fr. par annulation de 23.640 actions de 100 fr. (échange de 5 actions anciennes contre 1 nouvelle).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. P. BRAME, président ; M[aurice] BARTHOLONI [fils de René] ; administrateur délégué ; [Richard] D'ASSIER DE BOISREDON [gendre de René Bartholoni], administrateur.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

### SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU NHA-BÉ Société anonyme fondée en 1929

Objet : toutes opérations immobilières, achat, obtention de concessions, construction, vente, échange, location de terrains bâtis ou non bâtis, lotissement, exploitation, mise en valeur pour elle-même ou pour le compte d'autrui, sous une forme quelconque, des terrains et immeubles achetés, loués ou gérés ; construction d'habitations à bon marché, conformément aux dispositions des règlements en vigueur en Indochine.

Siège social : 17, place du Théâtre, Saïgon.

Capital social : 150.000 \$, divisé en 15.000 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : 4.000 parts.

Conseil d'administration : MM. [Étienne] BOY-LANDRY, président ; Ch. GANTIER [des Éts Boy-Landry], administrateur délégué ; E. BAINIER, baron de la LONGUINIÈRE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 10 % au conseil d'administration, prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ou report à nouveau ; sur le disponible : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU PORT DE SAIGON  
Société anonyme fondée en 1923

Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de terrains sis à Khanh-hôi, port de Saïgon ; la mise en valeur de ces terrains, notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations et par tous travaux de viabilité et autres.

Siège social : 15, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : 2.500.000 fr., divisé en 10.000 actions de 250 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. E[ugène] VILLE, R. COUTURIAUX, M. DERRÉ, M. Van GAVER, J[oseph] JOLY.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du mois de juin de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 15 % au conseil d'administration, 10 du solde, au titre de participation du personnel, y compris les administrateurs délégués, s'il y en a, et directeurs, prélèvement pour réserve supplémentaire, fonds de prévoyance, réserves extraordinaire, générale ou spéciale ou report à nouveau ; le surplus aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RAUZY ET VILLE  
Société anonyme fondée en 1921

Objet : acquisition de tous immeubles et terrains en Europe, en Extrême-Orient et dans toutes les colonies françaises ; toutes constructions de maisons ou d'usines sur ces terrains.

Siège social : 15, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : 10.000 \$, divisé en 100 actions de 100 \$ dont 95 actions d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. E[ugène] VILLE, M[arcel] DUCLOS, M<sup>me</sup> Van GAVER.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, le solde aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE SAÏGON-CHOLON  
Société anonyme fondée en 1929

Objet : toutes opérations immobilières, achat, obtention de concessions, construction, vente, échange, location de terrains bâtis ou non bâtis, lotissement, travaux de voirie, exploitation, mise en valeur, pour elle-même ou pour le compte d'autrui, sous une forme quelconque, des terrains et immeubles achetés, loués ou gérés. Toutes opérations de crédit, gagées ou non, se rattachant directement ou indirectement aux affaires immobilières faites soit pour elle-même, soit pour le compte d'autrui, directement ou par participation.

Siège social : 19, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : 39.150.000 fr., divisé en 225.000 actions de 174 fr.

À l'origine, 8.500.000 fr., en 85.000 actions de 100 fr. dont 25.000 actions d'apports.

Porté en 1931 à 8.524.000 fr., par émission de 240 actions d'apports de 100 fr.

Porté en 4/1936 à 15.524.000 fr., par émission de 2.500 actions d'apports de 100 fr. attribuées à M. Tjea mah yan et de 67.500 actions d'apports de 100 fr. attribuées à la Société immobilière Tjea mah yan.

Porté en 6/1936 à 15.624.000 fr., par émission de 1.000 actions d'apports de 100 fr.

Porté en 1937 à 17.500.000 fr., par émission au pair de 18.760 actions de 100 fr.

Porté le 4/5/1939 à 18.900.000 fr., par émission de 14.000 actions d'apports de 100 fr.

Porté le 27 5/1939 à 20.400.000 fr., par émission de 15.000 actions d'apports de 100 fr.

Porté en 4/1942 à 31.500.000 fr., par incorporation de réserves et modification du nominal des actions, porté à 140 fr. et par émission de 21.000 actions nouvelles de 140 fr. attribuées à la Banque de l'Indochine en rémunération d'apports.

Porté en 12/1942 à 39.150.000 fr., par incorporation de réserves, le montant nominal des actions étant porté à 174 fr.

Parts bénéficiaires : 17.000 parts.

Conseil d'administration : MM. P. GANNAY, E. BRUNO <sup>25</sup>, M. BARRIÈRE <sup>26</sup>, J[oseph] BOCQUET [Banque de l'Indochine], L[ouis] BIRON [UFEO], J[ean] LAURENT [Banque de l'Indochine], Crédit foncier de l'Indochine.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, 10 % du solde au conseil d'administration ; sur le solde : 20 % aux parts bénéficiaires, 80 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU SUD-ANNAM Société anonyme fondée en 1939

Objet : toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, commerciales, agricoles et financières.

Siège social : 100, boulevard de Bellevue, Phanthiêt.

Capital social : 2.500 \$, divisé en 250 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Administrateur-directeur : M. MOREL.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : annuelle.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, l'excédent des bénéfices, sauf la portion qui serait affectée à la formation d'un fonds de prévoyance et d'amortissement, sera réparti à titre de dividende aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ L'IMPARTIAL Société anonyme fondée en 1917

---

<sup>25</sup> Lucien (et non E.) Bruno : directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

<sup>26</sup> Max Barrière, marié à Nice, le 15 décembre 1938, avec Huguette Mayet, fille du trésorier-payeur de la Cochinchine. Contrôleur de la Banque de l'Indochine.

Objet : publication du journal *L'Impartial*.  
Siège social : 17 à 63, rue Catinat, Saïgon.  
Capital social : 120.000 fr., divisé en 240 actions de 500 fr.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. J. DALOZ, DARRIEUX, J. HELLIES.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : avant la fin de mars.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 15 % aux administrateurs, 85 % aux actions.  
Inscription à la cote : pas de marché.

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT  
Société anonyme fondée en 1907

Objet : imprimerie et édition ; typographie et lithographie, photogravure, reliure, cartonnages, etc. Librairie générale et scolaire ; papeterie et fournitures de bureau ; matériel moderne de bureau, meubles, machines comptables.

Siège social : 28, rue Paul-Bert, Hanoï.  
Capital social : 7.500.000 fr., divisé en 75.000 actions de 100 fr.  
À l'origine, 600.000 fr. en 600 actions de 1.000 fr. porté en 1923 à 1.200.000 en 2.400 actions de 500 fr.  
En 1926 à 2.400.000 fr. par prélèvement sur les réserves  
En 1927 à 4.000.000 fr. par création de 3.200 actions de 500 fr. dont 1.600 émises au pair et 1.600 à 750 fr.  
En 1938 à 5.000.000 fr. par création de 2.000 actions de 500 fr. émises à 530 fr.  
En 1938. division des actions de 500 fr. en actions de 100 fr.  
Porté en 1940 à 7.500.000 fr. par création de 25.000 actions de 100 fr. (incorporation de réserves).  
Conseil d'administration : MM. [Robert] GOURY du ROSLAN, président ; R. BONNAULT, R. BOUVIER, J[ean] COUESLANT [Bq Indochine], E. FRIEDMANN, H. DESEILLE, F. VIDRY, administrateurs.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.  
Assemblée générale : au plus tard en septembre.  
Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, 90 % aux actions.  
Inscription à la cote : marché local.

SOCIÉTÉ DES IMPRIMERIES ET LIBRAIRIES INDOCHINOISES  
Société anonyme fondée en 1919

Objet : entreprise d'imprimerie, librairie et papeterie en Indochine.  
Siège social : 66-74, rue Catinat, Saïgon.  
Capital social : 3.000.000 fr., divisé en 5.000 actions de 100 fr. et 2.500 actions de 1.000 fr.  
À l'origine, 850.000 fr. en 1.700 actions de 500 fr.  
Réduit en 1927 à 750.000 fr.  
Porté en 1929 à 3.500.000 fr. par émission de 27.500 actions de 100 fr.  
Réduit de nouveau en 1930 à 2.500.000 fr., puis en 1935 à 500.000 fr. en 5.000 actions de 100 fr.  
Porté en 1943 à 3.000.000 fr. par émission au pair de 2.500 actions de 1.000 fr. remises en compensation d'une créance.

Parts bénéficiaires : 4.600 parts.  
Conseil d'administration : M<sup>me</sup> ARDIN, MM. NGUYÊN-VAN-CHANH, J. CODERCH.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> mars au 28 février.  
Assemblée générale : dans le courant du dernier trimestre de chaque année.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 5 % au conseil d'administration, 65 % aux actionnaires, 30 % aux parts bénéficiaires.  
Inscription à la cote : marché local.

IMPRIMERIE, LIBRAIRIE, PAPETERIE DE L'OUEST  
Société anonyme constituée en 1916

Objet : la fondation et l'exploitation d'une entreprise d'imprimerie, librairie, papeterie, et, pour en faciliter l'extension et le développement, la publication et l'exploitation d'un journal hebdomadaire ou bi-hebdomadaire « Le Courrier de l'Ouest ».

Siège social : boulevard Galliéni, Cantho.  
Capital social : 20.000 \$, divisé en 800 actions de 25 \$.  
À l'origine, 25.000 \$, en 250 actions de 100 \$.  
Porté en 1929 à 80.000 \$, par émission de 550 actions de 100 \$.  
Réduit en 1936 à 20.000 \$, par réduction à 25 \$ de la valeur nominale des actions.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. Vo-XUAN-HANH, président ; VO-VAN-HINH, Do-VAN-Y, membres.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre.  
Assemblée générale : ordinaire, avant la fin du mois de mars, composée de tous les titulaires d'au moins 5 actions.  
Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actions un premier dividende de 10 % sur le montant du capital libéré et non amorti ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % à titre de dividende supplémentaire.  
Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ INDOCHINE LUMINESCENCE ET RADIO  
Anciennement société Indochine phono et radio  
Société anonyme fondée en 1937

Objet : achat, construction, installation, exploitation, vente de tous appareils de radiotélégraphie et de reproduction phonographique, destinés à la diffusion de toutes transmissions téléphoniques, musicales ou autres ; tous appareils lumineux, réflecteurs, réfracteurs, diffuseurs, dispositifs éclairants, équipés au moyen de lampes à incandescence ou luminescence, à haute ou basse pression, destinés à l'éclairage public. Fabrication de tubes luminescents pour les éclairages publicitaires ou d'intérieur ; fabrication de verreries industrielles et de laboratoire.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.  
Capital social : 2.000.000 fr., divisé en 16.000 actions de 125 fr.  
À l'origine, 250.000 fr. en 2.500 actions de 100 fr. dont 2.200 actions d'apports.  
Porté en 1938 à 700.000 fr. par émission au pair de 4.500 actions de 100 fr.  
Porté en 1939 à 1.200.000 fr. par émission de 5.000 actions de 100 fr. à 120 fr.  
Porté en 1940 à 1.440.000 fr. par augmentation de la valeur nominale des actions portée de 100 à 120 fr. (incorporation des réserves).

Porté le 11/1941 à 1.500.000 fr. par augmentation de la valeur nominale des actions portée de 120 à 125 fr. (incorporation des réserves).

Porté le 12/1941 à 2.000.000 fr. par émission au pair de 4.000 actions nouvelles de 125 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. P[ierre] BÉDAT DE MONLAUR [Eaux de Hanoï], M[arc] BÉNIGNUS [Bq fr.-chinoise], H[enri] BUNEL [Indoch. films et cinémas], J. CORDONNIER, C[harles] FURIET [pdt Indoch. films et cinémas], M[arc] LANGLOIS [Bq fr.-chinoise], P[ierre-]G[eorges] NESTY [Indoch. films et cinémas], S[amuel] LANGLOIS, Société d'exploitation des établissements Brossard & Mopin.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions, 10 % du solde au conseil d'administration, le surplus aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### COMPAGNIE INDOCHINOISE D'INDUSTRIE MINIÈRE Société anonyme fondée en 1940

Objet : l'exploitation de gisements de minerais de fer, de chrome, de plomb, de manganèse et d'apatite ; l'achat, le traitement, la transformation par tous procédés, l'échange et la vente de tous métaux, minerais produits, sous-produits, dérivés et alliages ; la participation de la société sous quelque forme que ce soit à toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Siège social : 107, boulevard Gambetta, Hanoï.

Capital social : 1.000.000 \$, divisé en 10.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Jules DOUGUET [anc. résident sup. p.i. du Tonkin], président ; Georges BARONDEAU, administrateur délégué ; Jean-Marie SUBIRA, Compagnie indochinoise de commerce et d'industrie, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

Assemblée générale : avant la fin du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % aux actionnaires ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ FRANCO-ANNAMITE POUR L'INDUSTRIE DE LA SOIE (SFATE) Société anonyme fondée en 1928

Objet : filature de la soie ; moulinage et tissage de tous tissus de soie, de rayonne ou mixtes ; vente de soie grège, rayonne ouvrée, etc. ; fabrication de tous articles de sparterie et de sacherie en jonc, jute, fibre de coco, etc.

Siège social : boulevard Francis-Garnier, Nam-dinh.

Capital social : 400.000 \$, divisé en 40.000 actions de 10 \$.

À l'origine, 1.400.000 \$ en 28.000 actions de 50 \$ dont 16.000 actions d'apports.

Réduit en 1930 à 360.000 \$ par annulation de 4.000 actions d'apports de 50 % et réduction de la valeur nominale des 24.000 autres actions de 50 \$ à 15 \$.

Porté en 1932 à 705.000 \$ par émission au pair de 23.000 actions nouvelles de 15 \$.

Réduit en 1935 à 47.000 \$ par réduction de la valeur nominale des actions de 15 \$ à 1 \$, puis échange des 47.000 actions anciennes de 1 \$ contre 4.700 actions nouvelles de 10 \$.

Porté la même année à 400.000 \$ par émission au pair de 35.300 actions nouvelles de 10 \$.

Parts bénéficiaires : 14.000 parts.

Conseil d'administration : MM. Albert COTTE, président ; Pierre COTTE, Joseph CHAVENT, Ariste POTTON, Lucien TORTEL, Léon COTTE, société Cotte et Chavent Armandy, Maurice CHAVENT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 7 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 20 % aux parts, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

## SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Saïgon-Garage

[ancien garage Astello]

[concessionnaire Berliet, Panhard, Studebaker]

Société anonyme fondée en 1936

Objet : la fabrication, l'achat, la vente, le louage, l'affermage, l'entretien des véhicules mécaniques, électriques ou autres de toute nature, ainsi que des moteurs de toute sorte, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées, accessoires et fournitures diverses.

Siège social : angle du boulevard Charner et place Francis-Garnier, Saïgon.

Capital social : 50.000 \$, divisé en 5.000 actions de 10 \$.

À l'origine, fr. 20.000, en 200 actions de 100 fr.

Converti en 1938 en 2.000 \$, par transformation des actions de 100 fr. en actions de 10 \$.

Porté la même année à 50.000 \$, par création de 4.800 actions de 10 \$ à la libération desquelles est affectée la réserve spéciale.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur unique : M. Félix Losq.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 20 % au conseil d'administration ou à l'administrateur unique, 80 % aux actionnaires, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires ou réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : pas de marché.

## SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE D'ANNAM

Société anonyme fondée en 1907

Objet : fabrication et vente d'alcool.

Siège social : 55, boulevard Gambetta, Hanoï.

Usines à Quang-binh (2), Quang-tri (1), Thua-thiên (2), Quang-nam (2), Quang-ngai (1) et Binh-dinh (2).

Capital social : 400.000 \$, divisé en 16.000 actions de 25 \$.

À l'origine, fr. 1.000.000, en 2.000 actions de 500 fr.

Réduit en 1920 à 500.000, par remboursement aux actionnaires de la moitié du montant des actions.

Converti en 1925 en 300.000 \$, en 2.000 actions de 150 \$ (augmentation de capital par prélèvement sur les réserves).

Réduit en 1935 à 200.000 \$, par remboursement en espèces de 50 \$ sur chaque action (2.000 actions de 100 \$).

Puis à 100.000 \$, par réduction de la valeur nominale des actions à 25 \$ et création de 2.000 actions nouvelles de 25 \$.

Porté en 1938 à 200.000 \$, par émission de 4.000 actions nouvelles de 25 \$ (prélèvement sur le fonds de prévoyance).

Porté en 1939 à 300.000 \$, par émission de 4.000 actions nouvelles de 25 \$.

Porté en 1940 à 400.000 \$, par émission de 4.000 actions nouvelles de 25 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. R[aymond] PIOT [SFDIC], président-directeur général ; P. BERNHARD [SFDIC], directeur général adjoint ; L[ouis] BOYAVAL [SFDIC], M[arcel] BORDUGE [Distill. de l'IC], E[milio] EMINENTE <sup>27</sup>, P[ierre] GUESDE, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> S[ébastien] GODARD <sup>28</sup>, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : une voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, la somme nécessaire pour servir aux actions un intérêt de 6 % des capitaux versés et non remboursés ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, 10 % à la disposition du conseil pour rémunérer les services rendus et notamment ceux des membres du comité consultatif d'études, 75 % aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

## SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE FRANCO-ANNAMITE

Société anonyme fondée en 1939

Objet : l'achat, la vente des pneumatiques et chambres à air pour automobiles, cycles, tracteurs, etc. et de toutes pièces détachées et accessoires, le tout en gros, demi-gros et au détail ; toutes opérations de représentation et de commission en matière de pneumatiques et accessoires.

Siège social : 106, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 50.000 \$, divisé en 2.500 actions de 20 \$ dont 900 actions d'apports.

Parts bénéficiaires : 900 parts.

Conseil d'administration : MM. DO-CAO-SO, VO-HA-TRI, VO-HA-DAM, E. VIDAL, TRAN-VAN-KHA, NGUYÊN-VAN-DUONG.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, 10 % de l'excédent au conseil d'administration, prélèvement facultatif ne pouvant excéder 30 % du solde pour report à nouveau, amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale ; sur le surplus : 70 % aux actions, 30 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

## SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU LAOS

---

<sup>27</sup> Emilio Eminente : fondateur des Ciné-théâtres d'Indochine. Fils de A. Eminente, commerçant en tissus à Hanoï, co-fondateur des Distilleries du Tonkin à Haiduong, absorbées par les Distilleries de l'Indochine.

<sup>28</sup> Probablement Sébastien Godard, créateur de grands magasins à Hanoï absorbés en 1904 par l'Union commerciale indochinoise (UCIC)

### Société anonyme fondée en 1929

Objet : fourniture d'énergie électrique à Luang-prabang.  
Siège social : 16 à 22, rue Chaigneau, Saïgon.  
Capital social : 1.875.000 fr., divisé en 15.000 actions de 125fr. dont 1.500 actions d'apports.  
Parts bénéficiaires : 1.000 parts.  
Conseil d'administration : MM. P. ANFRIANI, A. F. DECOLY <sup>29</sup>, [docteur] P[ierre] MASSARI [clinique Saint-Paul, Saïgon. Adm. Hévéas de Tayninh].  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions, 10 % du solde au conseil d'administration ou à l'administrateur unique ; sur le surplus : 75 % aux actions, 25 % aux parts de fondateur jusqu'au jour de leur rachat.  
Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TEXTILE Société anonyme fondée en 1931

Objet : l'achat, la vente et la transformation de toutes matières, et notamment de toutes matières textiles, sous quelque forme que ce soit ; la création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous immeubles, terrains, usines, matériel et établissements industriels et commerciaux.  
Siège social : 26, boulevard Bonard, Saïgon.  
Capital social : 500.000 fr., divisé en 500 actions de 1.000 fr.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. M. BOUSSAC, R. BOUSSAC, A. AUPETIT.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.  
Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le solde restera à la disposition de l'assemblée générale qui pourra, pour la quotité qu'elle déterminera, en décider tel emploi qu'elle jugera convenable.  
Inscription à la cote : pas de marché.

### KAI-YIN Société d'assurances maritimes et fluviales de Cochinchine Société anonyme fondée en 1927

Objet : l'assurance et la réassurance des risques maritimes, de ceux de la navigation intérieure sur les fleuves, rivières, canaux et rachs et de ceux des transports sur terre.  
Siège social : 196, quai de My-tho, Cholon.  
Capital social : 300.000 \$, divisé en 3.000 actions de 100 \$.  
À l'origine, 180.000 \$, en 1.800 actions de 100 \$.  
Porté ensuite à 300.000 \$, par émission de 1.200 actions nouvelles de 100 \$.  
Conseil d'administration : MM. HUYNH-VAN-HUNG, TRUONG-CHAN-PHAM, TRAN-THANH-DUC, DUONG-BICH, HA-LA, BANH- Tu, LAM-QUAN, KRA-HA, TAO-TAN-DU.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

---

<sup>29</sup> Alexandre-Francis Decoly (Saint-Denis, 5 août 1878-Saïgon, 26 septembre 1945) : éditeur de cartes postales, liquidateur, commissaire et administrateurs de sociétés, assassiné par le Viêt-Minh : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alexandre\\_Francis\\_Decoly.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alexandre_Francis_Decoly.pdf)

Répartition des bénéfices : 20 % à la réserve légale ; sur le surplus : 12 % au conseil d'administration, 3 % au personnel, 85 % aux actionnaires, sauf prélèvement pour fonds de réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : pas de marché.

Exercices	Bénéfice	divid. brut total	divid. brut par action
	milliers \$		\$
1938	66	60	20
1939	17	12	4
1940	95	72	24
1941	25	18	6
1942	118	45	15

SOCIÉTÉ LAINIÈRE DU TONKIN  
Société anonyme fondée en 1938

Objet : exploitation de filatures de laine peignée ou cardée ; vente des produits de cette exploitation.

Siège social : 55, avenue Clemenceau, Haïphong.

Capital social : 250.000 \$, divisé en 2.500 actions de 100 \$.

À l'origine, 200.000 \$, en 2.000 actions de 100 \$ dont 400 actions d'apports.

Porté en 1941 à 250.000 \$, par émission de 500 actions nouvelles de 100 \$.

Parts bénéficiaires : 200 parts.

Conseil d'administration : MM. G. FÉNIÈS [Tapis Hàng-Kêng], administrateur délégué ; A[rmand] GUILLOU [Tapis Hàng-Kêng], administrateur délégué ; M. COCHAIN, P[ierre] DELSOL [entrepreneur, Haïphong], Établissements DUMAREST, P. A. LAPICQUE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, la somme nécessaire pour payer un intérêt statutaire de 7 % ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 10 % aux parts de fondateur, 15 % pour le personnel ; le solde aux actionnaires, sauf prélèvement pour report à nouveau, amortissements supplémentaires ou réserves extraordinaire, générale ou spéciale.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ LIÊN-THANH  
Société anonyme fondée en 1917

Objet : commerce des produits indochinois notamment la fabrication, l'achat et la vente des nuoc-mam, des produits maritimes et tout autre commerce connexe à celui du nuoc-mam.

Fabriques à Phanhiêt, Phanri et Muiné.

Siège social : 243, quai de la Marne, Saïgon.

Capital social : 133.500 \$, divisé en 2.670 actions de 50 \$.

À l'origine, 93.200 \$, en 1.864 actions de 50 \$. Porté ensuite à 133.500 \$, par émission de 806 actions de 50 \$.

Parts bénéficiaires : 52 titres.

Conseil d'administration : Dr HO-TA-KHANH, président ; 12 membres.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % au conseil d'administration si les membres sont au nombre de 6 et 10 % s'ils sont plus de 6, 5 % pour être répartis entre le directeur général, le sous-directeur et les directeurs des succursales, 80 ou 85 % aux actions et aux parts de fondateurs.

Inscription à la cote : néant.

#### SOCIÉTÉ DU LITTORAL

Anciennement : société des poivrières du Cambodge

Société anonyme fondée en 1938

Objet : la culture du poivre et de tous autres produits agricoles.

Siège social : 19, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : 9 325.000 \$ divisé en 6.500 actions de 50 \$.

À l'origine, 25.000 \$ en 500 actions de 50 \$ dont 400 actions d'apports de la Banque de l'Indochine

Porté en 1941 à 175.000 par émission de 3.000 actions d'apports de 50 \$ remises à la Banque de l'Indochine,

Porté en 1942 à 325.000 \$ par création de 3.000 actions d'apports en nature de 50 \$ attribuées à la Banque de l'Indochine.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. P. GANNAY, président ; L. BLANCHET, administrateur délégué ; Ch. ASTOIN, J. BOCQUET<sup>30</sup>, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions, prélèvement facultatif pour fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance, report à nouveau, 10 % au conseil d'administration, le solde aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### MANUFACTURE INDOCHINOISE DE TABACS COLONIAUX [MITAC]

Société anonyme fondée en 1939

Objet : l'exploitation, la fabrication et la vente en Indochine des marques de cigarettes et tabacs appartenant à la société anonyme des cigarettes Mélia à Alger.

Siège social : 214, quai de Belgique, Saïgon.

Capital social : 3.000.000 fr., divisé en 6.000 actions de 500 fr.

Parts bénéficiaires : 1.000 parts.

Conseil d'administration : MM. L. RONDON, président ; M[arcel] GIRARD, administrateur délégué ; G. MÉLIA, M. MÉLIA, J. RONDON, R. SIGNES.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions, 10 % au conseil d'administration ; sur l'excédent : 25 % revenant à la société anonyme des cigarettes Mélia d'Alger, 25 % au moins destinés à l'amortissement

---

<sup>30</sup> Joseph Marie Bocquet (Genève, 1901) : chef du contentieux de la Banque de l'Indochine à Saïgon.

obligatoire des actions, prélèvements pour fonds de secours, réserves extraordinaire, de prévoyance ou d'amortissement, le solde aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE MATÉRIEL MÉCANIQUE [SIMM]

Anciens établissements A. DENHOLM

Société anonyme fondée en 1928

Objet : l'importation, la vente, l'installation en Indochine et dans tout l'Extrême-Orient de moulins à riz, à sucre, de tous produits accessoires ou similaires, et généralement de tout matériel mécanique.

L'exploitation d'un établissement industriel sis à Cholon et comprenant : fonderie de fonte, de bronze et d'aluminium, atelier mécanique, chaudronnerie et construction métallique.

Siège social : 22, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 180.000 \$, divisé en 9.000 actions de 20 \$ dont 7.200 d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société Denis frères d'Indochine, Société auxiliaire pour l'industrie en Indochine [Denis fr.], M. P. A. ROMAN <sup>31</sup>.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration ou à l'administrateur unique, 90 % aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, fonds de réserve extraordinaire,

Inscription à la cote : néant.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE MÉCANIQUE ET D'ATELIERS DE CONSTRUCTION

[SIMAC]

Société anonyme fondée en 1938

Objet : la fabrication, le montage, l'installation et le commerce de toutes constructions métalliques, travaux de chaudronnerie et constructions mécaniques. L'installation de gazogènes fixes et mobiles.

Siège social : 5, quai Le-Myre-de-Villers, Saïgon.

Capital social : 4.500.000 fr., divisé en 45.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 2.500.000 fr., en 25.000 actions de 100 fr. dont 20.000 d'apports et 5.000 de numéraire.

Porté en 1941 à 4.500.000 fr., par émission au pair de 20.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Gaston RUEFF, Georges HOULON, Léon KARCHER, G. PICARD.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, prélèvements pour fonds de réserve spéciale, d'amortissement extraordinaire et de prévoyance ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, le solde aux actions.

Inscription à la cote : néant.

---

<sup>31</sup> Philippe-André Roman (Tours, 22 août 1901-Saint-Tropez, 21 septembre 1983) : ingénieur ECP, marié à Geneviève Maspero, [médaillée de la Résistance](#).

COMPAGNIE INDOCHINOISE DE MESSAGERIES AUTOMOBILES  
Anciennement : Société anonyme des  
messageries automobiles du Nord-Annam-Laos [SAMANAL]  
Société anonyme fondée en 1927

Objet : l'exploitation en Indochine de services automobiles subventionnés ou non ; toutes opérations, industries et entreprises, opérations mobilières et immobilières, que la société jugera utiles en Indochine ou ailleurs.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 2.000.000 fr., divisé en 20.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 20.000 \$, en 800 actions de 25 \$.

Porté en 1928 à 50.000 \$, par émission de 1.200 actions de 25 \$.

Porté en 1929 à 135.000 \$, par émission de 3.400 actions de 25 \$.

Converti la même année en 1.687.500 fr., en 16.875 actions de 100 fr.

Porté la même année à 2.087.500 fr., par émission de 4.000 actions de 100 fr.

Réduit en 1/1939 à 596.000 fr., par annulation de 15 actions et échange de 7 actions anciennes contre 2 actions nouvelles de 100 fr.

Porté en 2/1939 à 1.000.000, par émission au pair de 4.040 actions de 100 fr.

Porté en 1940 à 2.000.000 fr., par émission de 10.000 actions d'apports résultant de l'absorption de la Société des transports automobiles du Centre-Annam [STACA].

Conseil d'administration : MM. M[arc] LANGLOIS [Bq fr.-chinoise], président ; J[ean] BŒUF, administrateur délégué ; M[arc] BÉNIGNUS [Bq fr.-chinoise], L. BOYER [Omnium indochinois], J[ean] CHATOT [Jean][anc. dir. SIFA, Vinh], Compagnie coloniale de gestion et de révision.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 5 % au conseil d'administration, 95 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU SUD-ANNAM  
Société anonyme fondée en 1927

Objet : prospection dans les provinces du sud de l'Annam, en particulier de gisements de plomb argentifère.

Siège social : 333, rue Frères-Louis, Saïgon.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 1.000 actions de 100 \$ dont 500 actions d'apports.

Parts bénéficiaires : 500 parts.

Conseil d'administration : MM. CH. GANTIER [des Éts Boy-Landry], L[éon] CAFFORT, M[aurice] COURTINAT, [Léon] LEFEBVRE, COURTOIS, H. DE LACHEVROTIÈRE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 30 % aux parts, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'EXPLOITATIONS MINIÈRES ET AGRICOLES

## Société anonyme fondée en 1929

Objet : exploitation des mines d'or de Bong-mieu (Annam) ; toutes opérations minières, agricoles, commerciales en Indochine.

La société étudie actuellement la métallurgie du plomb à Bong-mieu ainsi que la fabrication de l'acide sulfurique.

Siège social : 14, boulevard Rialan, Hanoï.

Capital social : 1.300.000 \$, divisé en 13.000 actions de 100 \$ dont 1.810 actions d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. F[rançois] de FLERS [Bq de l'Indochine], P[aul] BAUDOIN [démissionnaire depuis 1940], R[obert] LABBÉ [Worms], Ch. I. POUPET [Estrellas Mining], P. [sic : Raoul] PLOUIN [Estrellas Mining], H[enry] DEWEZ, la Banque de l'Indochine, représentée par le directeur de son agence de Hanoï.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration ; le reliquat aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

## A. NOUSTO

### Société anonyme fondée en 1937

Objet : l'exploitation d'un domaine sis aux villages de Tan-tuong et Phuoc-an, province de Bien-hoa, dont partie est complantée d'hévéas.

Siège social : Tan-tuong, province de Bien-hoa (Cochinchine).

Capital social : 94.500 \$, divisé en 1.890 actions de 50 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M. Henri BALENCIE, administrateur unique.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 5 % à l'administrateur unique ou au conseil d'administration, 95 % aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

## SOCIÉTÉ DES NUOC-MAM AUTHENTIQUES GARANTIS

### Société anonyme fondée en 1934

Objet : toutes opérations industrielles et commerciales ayant trait à l'achat, la fabrication, la préparation, l'emballage et la vente de produits indochinois ou autres dans la colonie et dans les autres pays et plus spécialement celles qui concernent les nuoc-mam.

Siège social : 16, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 5.000 \$, divisé en 500 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. A[lexandre] GRANVAL, président ; G. Y. VRINAT, M. PEAUTONNIER, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les dix mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.  
Inscription à la cote : pas de marché.

OFFICE DES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES  
Société anonyme fondée en 1933

Objet : toutes opérations de représentation, commission et courtage de spécialités et produits pharmaceutiques, produits chimiques, droguerie, accessoires de pharmacie, etc. ; l'achat et la vente de ces mêmes spécialités et produits.

Siège social : 240, rue Pellerin, Saïgon.

Capital social : 500.000 fr., divisé en 1.000 actions de 500 fr.

Parts bénéficiaires : 100 parts.

Conseil d'administration : MM. A. POULET, président-directeur général ; H. LAMORTE, P. DOMART.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 80 % aux actions, 10 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

COMPAGNIE INDOCHINOISE DE PARTICIPATIONS  
Société anonyme fondée en 1941

Objet : toutes opérations de gérance d'entreprises commerciales et industrielles, de représentation, de commission et de courtage concernant tous produits, matières premières, marchandises et objets quelconques ainsi que toutes opérations commerciales pour son propre compte ou pour le compte d'autrui.

Siège social : 12, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 300.000 \$, divisé en 3.000 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. R[obert] THION DE LA CHAUME, H. DE LIGONDÈS, H. DROUIN, A. BERTHIER.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les huit mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, 5 % du surplus au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ou générale, ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE PARTICIPATIONS HYPOTHÉCAIRES  
Société anonyme fondée en 1930

Objet : placements hypothécaires — Opérations mobilières, immobilières, financières — Achat d'immeubles — Prises de participations dans les sociétés existantes ou à créer.

Siège social : 33, boulevard Gia-long, Hanoï.

Capital social : 350.000 fr., divisé en 3.500 actions de 100 fr.

À l'origine, 500.000 fr., en 5.000 actions de 100 fr.

Porté en 1930 à 700.000 fr., par émission de 2.000 actions de 100 fr. à 110 fr.  
Réduit en 1938 à 350.000 fr., en 3.500 actions de 100 fr.  
Parts bénéficiaires : néant (supprimées en 1938).  
Conseil d'administration : Dr PIQUEMAL, président ; MM. P. GUILLAUME, G. BÉGOT, membres.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : annuelle.  
Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve, 6 % de premier dividende aux actions, une somme fixée par l'A.G. employée à la constitution de réserves ; sur le surplus : 10 % au conseil, le reliquat aux actions.  
Inscription à la cote : pas de marché.

### PÊCHERIES CÔTIÈRES DU CAMBODGE Société anonyme fondée en 1941

Objet : la pêche en mer, lacs, fleuves ou rivières ; l'industrie, le commerce, la préparation et le traitement du poisson, de ses dérivés et déchets ; l'achat et la vente en Indochine, l'importation et l'exportation de tous produits ou sous-produits de l'industrie du poisson.

Siège social : 35, quai de Belgique, Saïgon.  
Capital social : 300.000 \$, divisé en 3.000 actions de 100 \$.  
À l'origine, 100.000 \$ en 1.000 actions de numéraire de 100 \$.  
Porté en 1942 à 200.000 \$ par émission au pair de 1.000 actions nouvelles de 100 \$.  
Porté en 1944 à 300.000 par émission au pair de 1.000 actions nouvelles de 100 \$.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. A[ndré] HAGEN, L. SIMON, H. G. MONOD, R. LEMARIÉ.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, puis du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.  
Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le disponible : 2 % au conseil d'administration, le solde aux actionnaires, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, réserves extraordinaire, générale ou spéciale.  
Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DE L'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1940

Objet : l'exploitation de minerais de phosphates et de toutes sortes de mines, le raffinage, l'achat et la vente de tous minerais ; le financement et l'apport de capital à toutes industries minières.

Siège social : 8, rue Bonifacy, Hanoï.  
Capital social : 250.000, divisé en 2.500 actions de 100 \$ dont 200 actions d'apports.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. Ch. MALORTIGUE, F. CHEVALLIER, A. CANDAU, Y. KANO, A. ENDO, K. KAMBAYASHI.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.  
Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; sur le surplus : dividende à distribuer aux actionnaires suivant décision du conseil d'administration, le surplus étant affecté à la création de tous fonds de réserve ou de prévoyance décidés par l'assemblée.  
Inscription à la cote : néant.

#### SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE BAU-CA

Société civile fondée en 1930, transformée en société anonyme en 1937

Objet : plantations d'hévéas, de vanilliers, de caféiers.

Siège social : 4, rue Colombert, Saïgon.

Capital social : 60.000 \$, divisé en 600 actions de 100 \$.

À l'origine, 20.000 \$.

Porté en 1937 à 60.000 \$, par émission de parts sociales remises à un créancier et transformation en société anonyme.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur unique : R. P. MOREAU, et, en cas d'absence de celui-ci de Saïgon, R. P. FABRE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration ou à l'administrateur unique, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local — pas de cours.

#### SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DES BOYGANBAR

Société civile fondée en 1926, transformée en société anonyme en 1929

Objet : plantations d'hévéas dans la province de Bien-hoa.

Siège social : 17, place A.-Foray, Saïgon.

Capital social : 300.000 \$, divisé en 15.000 actions de 20 \$.

À l'origine, 200.000 \$, en 10.000 parts de 20 \$.

Porté en 1929 à 300.000 \$, par émission de 5.000 actions de 20 \$.

Parts bénéficiaires : 8.000 parts.

Conseil d'administration : MM. Étienne BOY LANDRY, Jean BOY LANDRY [fils d'Étienne], A. Ch. GANTIER [des Éts Boy-Landry], G. CREUSE, M<sup>me</sup> M[athilde] BOY LANDRY.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 10 % au conseil d'administration, prélèvements facultatifs pour amortissements ou réserve extraordinaire ; sur le surplus : 70 % aux actions, 30 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local — pas de cours.

Exercices	Caoutchouc	Bénéfice net	Dividende brut		
			total	par action	par part
	tonnes	milliers de \$	milliers de \$	\$	\$
1939	241	128	84	4,4	2,25
1940	284	190	84	4,4	2,25

1941	303	268	154	154	4,875
1942	279	176	154	154	4,875

LES PLANTATIONS DU HAUT-DONNAÏ  
Société anonyme fondée en 1939

Objet : toutes cultures, notamment celles du thé, du café, du quinquina.

Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 200.000 \$, divisé en 8.000 actions de 25 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. L[ouis] BIRON ; F. HAASZ, Y. HADENGUE, G. LE MONTRÉER, A. NOUAILHETAS, G. PULBY.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, le reliquat aux actions, sauf prélèvement pour réserve extraordinaire ou de prévoyance, amortissement, report.

Inscription à la cote : néant.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES  
PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE TAN-THANH-DONG  
Société anonyme fondée en 1915

Objet : culture des arbres à caoutchouc.

Siège social : 180, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon.

Capital social : 245.000 \$, divisé en 2.450 actions de 100 \$ totalement remboursées.

Parts bénéficiaires : 426 parts.

Conseil d'administration : MM. Paul PÂRIS [1860-1943][ancien député de la Cochinchine (1910-1914)], M<sup>me</sup> Alix GUÉRY, Jean PÂRIS [ingénieur, adm. Agricole de Binh-Truoc, Commerciale Mazet d'Indochine, Domaine de la Da'rnga], Jean GUÉRY, Maurice MALYE [ingénieur agronome, adm. Résines du Haut-Donnaï, fondateur Domaine de la Da'rnga (café)].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne la moitié du capital, 10 % d'amortissements au capital actions, intérêt annuel de 6 % aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 65 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local — pas de cours.

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS D'HÉVÉAS DE XUAN-HIEP-THON  
Société civile créée en 1931, transformée en 1933 en société anonyme

Objet : culture de l'hévéa.

Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 1.000 actions de 100 \$.

À l'origine, 40.000 \$.

Porté en 1933 à 100.000 \$, par émission de 600 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J[ean-Victor] GUILLEMET [pdt Syndicat planteurs caoutchouc, adm. Domaine agricole de l'Ouest...], J. A. CACACE, CAO-VAN-DAT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier du 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % au conseil d'administration, le disponible aux actions, sauf prélèvements facultatifs pour amortissements supplémentaires ou réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : marché local — pas de cours.

Exercices	Caoutchouc	Bénéfice net	Dividende brut	
			total	par action
	tonnes	milliers de \$	milliers de \$	\$
1939	51	12	—	—
1940	76	59	—	—
1941	128	118	80	80

#### SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE FILAOS Société anonyme fondée en 1935

Objet : plantations d'arbres de toutes essences et notamment de filaos et toutes cultures intermédiaires.

Siège social : 35, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 20.000 \$, divisé en 800 actions de 25 \$ dont 480 actions d'apports et 320 de numéraire.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. A. LAVIELLE, R. DRIARD [Denis frères], Union financière d'Extrême-Orient [UFEO].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 5 % au conseil d'administration, 95 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DU KY-ODRON Société anonyme créée en 1929

Objet : cultures, en particulier celle du café, dans la province de Pleiku (Annam).

Siège social : 230, rue Mac-Mahon, Saïgon.

Capital social : 5.500.000 fr., divisé en 55.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 3.460.000 fr., en 34.600 actions de 100 fr.

Porté en 1930 à 5.500.000 fr., par émission au pair de 20.400 actions de 100 fr.

Puis en 1931 à 8.000.000 fr., par émission au pair de 25.000 actions de 100 fr.

Ramené en 1935 à 4.000.000 fr.

Porté à nouveau en 1936 à 5.500.000, par émission au pair de 15.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 2.200 parts.

Conseil d'administration : M<sup>me</sup> Hélène TUYMANS-JACQUEMART, M. Charles LACOLLONGE <sup>32</sup>.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus, prélèvement facultatif pour la réserve supplémentaire ou de prévoyance ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 25 % aux parts de fondateur, 65 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local.

### SOCIÉTÉ ANONYME DES PLANTATIONS MARIANI Société anonyme créée en 1927

Objet : plantation d'hévéas dans la province de Thu-dau-mot.

Siège social : 50, rue Lefèbvre, Saïgon.

Capital social : 386.000 \$, divisé en 7.720 actions de 50 \$

À l'origine, 500.000 \$, en 10.000 actions de 50 \$, dont 5.500 d'apports.

Ramené en 1929 à 450.000, puis en 1938 à 386.000, par rachat de 1.280 actions.

Parts bénéficiaires : 1.193 parts.

Conseil d'administration : MM. Joseph MARIANI, Désiré VARAINE, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> ARBORATI.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du mois de février.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêts aux actions, 10 % au conseil d'administration ; sur le surplus : 70 % aux actions, 30 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local - pas de cours.

Exercices	Caoutchouc	Bénéfice net	Dividende brut		
			total	par action	par part
	tonnes	milliers de \$	milliers de \$	\$	\$
1939	66,6	46	43	4,9845	4,117
1940	69,5	53	46	5,197	4,708
1941	67	57	27	3,5	—

### SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DES TERRES-NOIRES Société anonyme fondée en 1934

Objet : plantations d'hévéas.

Siège social : 16, rue Colombert, Saïgon.

Capital social : 1.000 \$, divisé en 10 actions de 100 \$ entièrement libérées.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M. TRICON, administrateur unique.

---

<sup>32</sup> Lacollonge : probablement l'ancien assistant de plantation de la Cie agricole de l'Annam (CADA) à Ea-Noët, plutôt que l'ancien architecte en chef des monuments civils de Hanoi reconverti dans les affaires.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin de juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social, l'excédent des bénéfices, sauf la portion qui serait affectée à la constitution d'un fonds de prévoyance, et aux amortissements, sera distribué à titre de dividende aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

POINSARD ET VEYRET  
Comptoirs d'Extrême-Orient  
Société anonyme fondée en 1920

Objet : commerce d'import et d'export, en Indochine et en Chine.

Siège social : Haïphong (Tonkin).

Capital social : 20.000.000 fr., divisé en 80.000 actions de 250 fr.

À l'origine, 10.000.000 fr., en 10.000 actions de 1.000 fr. dont 1.750 actions d'apports.

Porté en 1923 à 12.000.000 fr., par émission au pair de 2.000 actions de 1.000 fr.,

Porté en 1924 à 13.000.000 fr., par émission au pair de 1.000 actions de 1.000 fr.,

Porté en 1930 à 20.000.000 fr., par émission au pair de 2.000 actions de 350 fr. et prélèvement de 6.500.000 fr. sur les réserves.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. L. POINSARD, président ; A. PÉROUSE, P. POINSARD, A. VACHIER, L. VEYRET, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 4 % de premier dividende aux actions libérées et non amorties ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires, sauf prélèvements.

Inscription à la cote : V. N. C.

SOCIÉTÉ ANONYME DE PUBLICATIONS INDOCHINOISES  
Société anonyme fondée en 1938

Objet : la publication et l'exploitation du journal *La Presse indochinoise* et du journal *Dong-duong bao* ; l'édition et la publication de tous livres, brochures et périodiques ; tous travaux et entreprises d'imprimerie, de librairie et de publicité.

Siège social : 28, boulevard Bonard, Saïgon.

Capital social : 10.000 \$, divisé en 2.000 actions de 5 % dont 1.000 actions d'apports.

À l'origine, 20.000 \$, en 2.000 actions de 10 \$ dont 1.000 actions d'apports.

Réduit en 1941 à 10.000 \$, par réduction de la valeur nominale des actions ramenée de 10 \$ à 5 \$.

Parts bénéficiaires : 400 parts.

Conseil d'administration : MM. NGUYÊN-VAN-HOAI, Ed. PHAM-CHANH-LONG, M<sup>lle</sup> Suzanne GUAY.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 80 % aux actions, 20 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE PYROTECHNIE  
Société anonyme fondée en 1931

Objet : fabrication et vente, en Indochine et au Siam, de tous engins se rapportant à la pyrotechnie ; exploitation de tous commerces et industries pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Agents de : Établissements Ruggieri, société Nobel française.

Siège social : Usine et direction : Dapcau (Tonkin).

Capital social : 2.000.000 fr., divisé en 20.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.000.000 fr. en 10.000 actions de 100 fr., dont 5.000 d'apports.

Porté en 1944 à 2.000.000 fr. par incorporation de réserves.

Parts bénéficiaires : 2.000 parts.

Conseil d'administration : MM. René BOUVIER, Maurice BERNARD, Léon AUBIN (représentant des Établissements Ruggieri), LEFEBVRE d'HELLEN COURT.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les dix mois qui suivent la clôture de l'exercice (1 voix par 5 actions).

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne le dixième du capital, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 25 % aux parts de fondateur, 65 % aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

SOCIÉTÉ ANONYME « RABANOR »  
Société anonyme fondée en 1937

Objet : toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, commerciales, agricoles et financières se rattachant directement ou indirectement à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

Siège social : 4, rue Jean-Eudel, Saïgon.

Capital social : 2.500 \$, divisé en 250 actions de 10 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Administrateur-directeur unique : M. R. E. MERLE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du mois de juin de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, l'excédent des bénéfices, sauf la portion qui serait affectée à la constitution d'un fonds de prévoyance et d'amortissement, sera réparti à titre de dividende aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

RADIO-ASIA  
Société anonyme fondée en 1940

Objet : la vente au public et aux commerçants de tous appareils de T. S. F., d'appareils enregistreurs ou reproducteurs de musique, de disques, de tous accessoires ou pièces détachées, et généralement de tous les objets qui se rapportent à la retransmission ou à la reproduction de la musique, ainsi qu'au montage ou à la réparation desdits appareils, également toutes opérations industrielles, commerciales ou financières qui s'y rapportent, directement ou indirectement.

Siège social : Galerie Bonard-Catinat, Saïgon.

Capital social : 10.000.000 fr., divisé en 4.000 actions de 250 fr.

À l'origine, fr. 4.000.000 en 1.600 actions de 250 fr.

Porté en 1941 à 10.000.000 par émission au pair de 2.400 actions nouvelles de 250 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. G. ARD, J. DOURDINE, F. PIERRON, Compagnie coloniale de gestion et de révision, Société auxiliaire de constructions mécaniques et métalliques.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires, sauf prélèvement pour amortissement supplémentaire, réserves extraordinaire, générale, spéciale ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

### RADIO-SAIGON

Société indochinoise de radiodiffusion

Société anonyme fondée en 1939

Objet : l'organisation et l'exploitation du service de radiodiffusion en Indochine.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : fr. 4.000.000, divisé en 8 000 actions de 500 fr. dont 1.800 actions d'apports « O » et 6.200 actions de numéraire « P ».

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J. AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE, J. LACOUR-GAYET, A. KAMMERER, J. PARSONS, H. ROLLOY, A. FORTIN, P. MARTY, M[arc] BÉNIGNUS [Bq fr.-chinoise].

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les huit mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende cumulatif aux actions « P », 7 % de premier dividende non cumulatif aux actions « O », prélèvement facultatif pour amortissement supplémentaire, fonds de réserve ou de prévoyance ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE REBOISEMENT

Société anonyme fondée en 1943

Objet : toutes opérations de reboisement et de dessèchement de marais avec mise en valeur et exploitation des terres reboisées ou aménagées.

Siège social : 1, rue Mézin, Cantho.

Capital social : 350.000 \$, divisé en 3.500 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Nouvelle société exploitation forestière de l'Ouest, Société du littoral, Société d'études pour le reboisement.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : l'assemblée générale ordinaire règle le mode de répartition des bénéfices après le prélèvement pour la réserve légale.

Inscription à la cote : néant.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES MINIÈRES  
Société anonyme fondée en 1929

Objet : Recherche, étude, acquisition, obtention par concession, prise à bail, mise en valeur et exploitation, soit directement, soit par fermage, soit encore de toute autre manière, vente, location de toutes mines métalliques et de tous gisements miniers. La création, l'acquisition, la vente, l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux et, d'une façon générale, toutes opérations agricoles, forestières, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires sociales.

Siège social : 1 bis, boulevard Rollandes, Hanoï.

Capital social : 3.800.000 fr., divisé en 38.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 2.200.000 fr. en 22.000 actions de 100 fr. dont 11.000 actions d'apports.

Porté en 1930 à 3.800.000 fr. par émission au pair de 16.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 5.000 parts.

Conseil d'administration : MM. PERROUD, CHABOT, LAFOND.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture, de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 25 % aux parts de fondateur, 65 % aux actions.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE REMORQUAGE ET D'ACCONAGE (SIRA)  
Société à responsabilité limitée fondée en juillet 1942,  
transformée le 9 décembre 1942 en société anonyme

Objet : l'exploitation, l'achat, la vente, la location de tous remorqueurs, chalands, jonques en vue de tous transports fluviaux ; l'exploitation, l'affrètement de navires fluviaux nécessaires au transport des passagers et des marchandises ; toutes opérations de chargement et de déchargement des navires fluviaux ou maritimes et toutes autres manipulations de marchandises.

Siège social : 15 et 16, quai Le-Myre-de-Villers, Saïgon.

Capital social : 1.500.000 \$, divisé en 1.500 actions de 1.000 \$.

À l'origine, 500.000 \$ en 4 parts de 125.000 \$ chacune, en espèces.

En décembre 1942, 500.000 \$ en 500 actions de 1.000 \$ (transformation en société anonyme)

Porté en 1943 à 1.500.000 \$ par émission au pair de 1.000 actions nouvelles de 1.000 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Compagnie des messageries maritimes, Compagnie des chargeurs réunis, Société Denis frères d'Indochine.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne le 1/10<sup>e</sup> du capital social, le solde aux actionnaires, sauf prélèvement pour amortissement supplémentaire, réserve extraordinaire ou générale ou report à nouveau.

Inscription à la cote : néant.

SOCIÉTÉ DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES  
Société anonyme fondée en 1941

Objet : la représentation en Indochine de toutes sociétés ou maisons de commerce, et toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : 20, boulevard Bobillot, Hanoi.

Capital social : 40.000 \$, divisé en 2.000 actions de 20 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. M. DE FLERS, GIU-SINH-HOI, M<sup>me</sup> NGUYÊN-THI-MUI.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur l'excédent : 10 % au conseil d'administration, le solde aux actionnaires, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance.

Inscription à la cote : néant.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RÉSINES DU HAUT-DONNAI  
Société anonyme fondée en 1942  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 4, p. 595)

Objet : la distillation, la transformation, la conservation et la vente des produits de gemmage des pins ou autres essences de la province du Haut Donnai.

Siège social : 36, rue Chaigneau, Saïgon.

Capital social : 212.370 \$, divisé en 21.237 actions de 10 \$. ;

À l'origine, 206.320 \$ en 20.632 actions de 10 \$.

Ramené en 1943 à 153.770 \$, par remboursement de 5.255 actions.

Porté aussitôt à 212.370 \$, par émission au pair de 5.860 actions nouvelles de 10 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. PEAUTONNIER, président délégué ; MM. [Maurice] MALYE [ingénieur agronome, adm. Hévéas de Tan-Thanh-Dong, fondateur du Domaine de la Da'rngà (café)], L. PICHARDIE <sup>33</sup>, COMES, DUVIGNAUD, Société Descours et Cabaud, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, le solde aux actions, sauf prélèvement pour report à nouveau, amortissement supplémentaire ou réserve extraordinaire.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ DES RIZ D'INDOCHINE DENIS FRÈRES  
Société anonyme fondée en 1923

Objet : l'achat, la vente, la manipulation, la transformation et la préparation pour son compte et pour le compte d'autrui, en Indochine et en Extrême-Orient, de tous produits agricoles, notamment les riz, maïs, manioc, coprah et graines oléagineuses.

Siège social : 4, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 500.000 \$, divisé en 1.000 actions de 500 \$.

À l'origine, 300.000 \$ en 1.000 actions de 300 \$

---

<sup>33</sup> Louis Germain Pichardie (Le Gond-Pontouvre, Charente, 4 janvier 1899-Paris VII<sup>e</sup>, le 19 avril 1984) : employé de la SICAF, pilier de l'Aéro-Club de Cochinchine.

Porté en 1940 à 500.000 \$ par augmentation de la valeur nominale des actions portée de 300 \$ à 500 \$ (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. E. DENIS, F. DE FERRY, M. SOUHAITÉ, M. DENIS, L. DELALANDE, N. DE LEPERVANCHE.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 20 % pour la rémunération de certains administrateurs ayant des attributions spéciales, 70 % aux actionnaires.

Inscription à la cote : marché local, pas de cours.

#### SOCIÉTÉ ANONYME DES RIZERIES DE L'OUEST Société anonyme fondée en 1939

Objet : l'exploitation de décortiqueries existantes ou à construire, le nantissement des paddys, riz et leurs dérivés ; la participation directe ou indirecte dans toutes les opérations, quelles qu'elles soient, se rattachant à l'objet social.

Siège social : 69, rue Faid'herbe, Baclieu.

Capital social : 30.000 \$, divisé en 300 actions de 100 \$ dont 100 actions d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Administrateur-unique : M. TRAN-TRINH-DINH.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 20 % de deuxième dividende aux actions, 10 % à l'administrateur, 5 % de gratification au personnel, 5 % au fonds de prévoyance, le surplus aux actions.

Inscription à la cote : marché local, pas de cours.

#### RIZERIES SING HING TAI Société anonyme fondée en 1924

Objet : l'industrie des riz et paddys, la création d'une décortiquerie à Cholon sur le Rach-cat et éventuellement d'autres décortiqueries en Indochine.

Siège social : Rach-cat, Cholon.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 400 actions de 250 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. TRUONG-DUNG-XUONG, TRUONG-THANH, TRIËU-TANG, SAM-HING et Cie.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin de juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 de premier dividende aux actions, 15 % au conseil d'administration, 10 % du solde au titre participation du personnel, de l'administrateur délégué, du directeur, prélèvement pour fonds de prévoyance, réserves extraordinaire, générale ou spéciale, report à nouveau ; le surplus aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ RIZICOLE DE BATTAMBANG Société anonyme fondée en 1929

Objet : toutes exploitations agricoles ; l'acquisition, l'aménagement, la culture, l'exploitation de tous terrains sis en Indochine et particulièrement des terrains propres à la culture du riz ; la préparation, la transformation, le transport et la vente de tous produits obtenus ou acquis.

Siège social : 104, boulevard Charner, Saïgon.

Capital social : 6.000.000 fr., divisé en 20.000 actions de 300 fr.

À l'origine, 2.000.000 fr. en 20.000 actions de 100 fr. dont 8.560 actions d'apports, Porté en 1940 à 6.000.000 fr. par augmentation de la valeur nominale des actions portée de 100 à 300 fr. (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : 4.000 parts.

Conseil d'administration : MM. M[arc] LANGLOIS [Bq fr.-chinoise], M[arc] BÉNIGNUS [Bq fr.-chinoise], E. LEGROS, J[ean] MAZET [distill. à Cholon], G[eorges] PUJOL, F. RICHSHOFFER, R. SAINT-PAUL, A[ndré] BUSSY [Bq fr.-chinoise], TRY.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

Assemblée générale : dans les dix mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, le solde, après prélèvement de 10 % en faveur du conseil d'administration, sera distribué à raison de : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local.

#### SOCIÉTÉ RIZICOLE DE THANH-HOA MONG-THO

Société à responsabilité limitée créée en 1940,  
transformée en société anonyme en 1943

Objet : exploitation de rizières dans la province de Rach-gia (Cochinchine).

Siège social : 16 à 22, rue Chaigneau, Saïgon (antérieurement, 1, rue Mézin à Cantho).

Capital social : 500.000 \$, divisé en 10.000 actions de 50 \$.

À l'origine, 30.000 \$, en 300 parts de 100 \$, dont 270 d'apports.

Porté en 1943 à 265.000 \$, par création de 2.350 parts nouvelles de 100 \$ en représentation de créances et par transformation des 2.650 parts de 100 \$ en 5.300 actions de 50 \$.

Puis, la même année, à 500.000 \$, par émission au pair de 4.700 actions nouvelles de 50 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. A[ntonin] EMERY [Nouv. soc. Exploit. forest. de l'Ouest], R. BESSEYRE DES HORTS [Nouv. soc. Exploit. forest. de l'Ouest], M. PEAUTONNIER [Agence éco. et financière d'IC], administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice — une voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur l'excédent : 10 % au conseil d'administration, le solde aux actionnaires.

Inscription à la cote : néant.

#### SOCIÉTÉ RIZICOLE DE TRA-THE

Société anonyme fondée en 1938

Objet : l'acquisition, la prise à bail ou la location, la vente et l'aliénation de tous immeubles urbains, ruraux ou industriels ; l'exploitation desdits immeubles.

Siège social : boulevard de Saïgon, Phanhiêt (Annam).  
Capital social : 40.000 \$, divisé en 200 actions de 200 \$.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : M. A. C. LANGLET <sup>34</sup>, administrateur unique.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : avant la fin du mois de juin de chaque année.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, prélèvement pour réserve générale ou spéciale ; sur l'excédent : 20 % au conseil d'administration ou à l'administrateur unique, 80 % aux actions.  
Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ DES SCIERIES ET FABRIQUES D'ALLUMETTES DU THANH-HOA Société anonyme fondée en 1905

Objet : exploitation d'une scierie de bois et fabrique d'allumettes à Ham-rông (Thanh-hoa).  
Siège social : Nam-dinh (Tonkin).  
Capital social : 1.000.000 fr., divisé en 10.000 actions de 100 fr.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : MM. P. BENOIST, G. LE PROVOST DE LAUNAY, R. ROBIN, G. BAYLE, A. DUPRÉ.  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans les dix mois qui suivent la clôture de l'exercice.

#### SOCIÉTÉ DES SUCRES DE TAYNINH ET RHUMS DE CANTHO Société anonyme fondée en 1924

Objet : la fabrication et la vente du sucre ; la fabrication et la vente du rhum ; l'exploitation de plantations de cannes à sucre ; l'achat des matières premières : cannes à sucre, mélasse, etc. nécessaires à la fabrication du sucre et du rhum.  
Siège social : 11, place Rigault-de-Genouilly, Saïgon.  
Capital social : 200.000 \$, divisé en 200 actions de 1.000 \$.  
Parts bénéficiaires : néant.  
Conseil d'administration : Société financière française et coloniale [SFFC], Société des sucreries et raffineries de l'Indochine [SRIC], M. Albert DUBOIS [dir SRIC].  
Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêts aux actions, prélèvement facultatif pour fonds spécial de réserve et de prévoyance ; sur le disponible : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.  
Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ SUCRIÈRE D'ANNAM Anciennement Société civile d'études sucrières de l'Annam, fondée en 1927, transformée en société anonyme en 1929

---

<sup>34</sup> Alfred Clément Langlet (Paris, 1901-Paris, 1969) : banquier et négociant à Phanhiêt (Sud-Annam) : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alfred\\_Langlet-Phanthiet.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alfred_Langlet-Phanthiet.pdf)

Objet : l'exploitation en toute propriété du domaine de la société civile d'études sucrières en Annam avec le bénéfice exclusif de tous les avantages acquis à ce jour par cette société et de tous ceux qui viendront s'y ajouter par la suite ; l'acquisition et l'aménagement pour la culture de la canne à sucre ou autres produits du sol de tous terrains sis en Annam ; l'acquisition et l'installation du matériel nécessaire pour le traitement de la canne à sucre et des autres produits du sol ; la préparation et l'achat des produits, leur transport et leur vente.

Siège social : 104, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 7.500.000 fr., divisé en 75.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 150.000 \$

Réduit en 1939 à 90.000 \$, réduction de capital et transformation en société anonyme.

Converti la même année en 1.260.000 fr. en 12.600 actions de 100 fr.

Puis porté à 4.000.000 par émission au pair de 27.400 actions de 100 fr.

Porté en 1931 à 4.300.000 par émission de 3.000 actions de 100 fr.

Porté en 1932 à 5.000 000 par émission de 7.000 actions de 100 fr.

Porté en 1934 à 7.500.000 par émission de 25.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 4.000 parts.

Conseil d'administration : M. C. COURTINAT, DENHOLM, Société immobilière Courtinat.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions, 10 % au conseil d'administration, prélèvement facultatif pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire, report à nouveau ; sur le disponible : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché local, pas de cours.

EXERCICES	BÉNÉFICE NET	DIVIDENDE
	milliers de francs	
1940-41	615	—
1941-42	846	—

COMPAGNIE FRANÇAISE ET ANNAMITE DES TABACS [COFAT]  
Société anonyme fondée en 1933

Objet : la fabrication de tabacs, cigares et cigarettes.

Siège social : 17, place A.-Foray, Saïgon.

Capital social : 4.000.000 fr., divisé en 40.000 actions de 100 fr.

A l'origine, 3.000.000 fr. en 30.000 actions de 100 fr. dont 6.000 d'apports.

Porté en 1942 à 4.000.000 fr. par émission de 10.000 actions d'apports de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 4 000 parts.

Conseil d'administration : MM. Étienne BOY LANDRY, HUYNH-NGOC-NHUAN, Charles GANTIER [des Éts Boy-Landry], NGUYÊN-VAN-TUNG, Jean BOY LANDRY, Société Job, M<sup>me</sup> Mathilde BOY LANDRY, MM. Jean DÉTHIEUX [Job], René HOLTZER.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les 9 premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions, 10 % au conseil d'administration, prélèvement pour amortissements ou réserve extraordinaire ; sur le disponible : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DES TABACS, CIGARES ET CIGARETTES J. BASTOS  
Société anonyme fondée en 1936

Objet : l'exploitation d'une fabrique de tabacs, cigares et cigarettes et la culture du tabac.

Siège social : quai de la Marne, Saïgon.

Capital social : 675.000 \$, divisé en 13.500 actions de 50 \$.

À l'origine, 2.250.000 fr. en 4.500 actions de 500 fr. dont 3.150 d'apports remises à la Société des manufactures de tabacs, cigares et cigarettes J. Bastos d'Oran.

Converti en 1940 en 225.000 \$ en 4.500 actions de 50 \$.

Porté en 1941 à 675.000 \$ par création de 9.000 actions de 50 \$ émises à 57 \$ 50.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : Société des manufactures de tabacs, cigares et cigarettes J. Bastos, Union commerciale indochinoise et africaine [LUCIA], MM. J.-M. GANNE, L[ouis]-M. GALICIER, H. VARAIGNE, J[ean]-M. GALICIER, J.-P. GANNE, E[douard] GENDRE, F. QUILHOT, J. BERNASCONI.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf prélèvement pour fonds d'amortissement, fonds de réserve supplémentaire, fonds de prévoyance ou report à nouveau.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non connue]

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut	
		total	par action
	milliers de \$	milliers de \$	\$
1939	—	45	10
1940	—	101	7,5
1941	—	101	7,5
1942	—	135	10

SOCIÉTÉ DES TABACS D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1936

Objet : le choix, l'achat, la préparation des tabacs indochinois de provenance étrangère, leur mélange et leur transformation en cigarettes, cigares ou autres produits dérivés de cette matière première, la vente des produits fabriqués ou de produits similaires fabriqués par autrui.

Siège social : 4, rue Catinat, Saïgon.

Capital social : 101.000 \$, divisé en 1.010 actions de 100 \$ dont 500 d'apports.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M. Étienne DENIS, société Denis frères d'Indochine, Compagnie côtière de l'Annam, Société anonyme des riz d'Indochine Denis frères.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.  
Assemblée générale : dans les dix mois qui suivent la clôture de l'exercice.  
Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêts aux actions, 10 % au conseil d'administration, le solde aux actions, sauf prélèvement pour amortissement supplémentaire, réserve extraordinaire ou report à nouveau.  
Inscription à la cote : pas de marché.

### SOCIÉTÉ DES TANNERIES DE L'INDOCHINE Société anonyme fondée en 1912

Objet : exploitation à Hanoï d'une tannerie et courroierie, achat de peaux, tannage, corroyage et transformation des cuirs. Tous articles en cuir.

Siège social : Thuy-khuê (Hanoï).

Capital social : 6.000.000 fr., divisé en 60.000 actions de 100 fr., dont 15.000 actions de jouissance et 45.000 actions de capital.

À l'origine, 375.000 fr. en 750 actions de 500 fr.

Porté en 1914 à 625.000 fr. par émission au pair de 500 actions de 500 fr.

Ramené en 1918 à 500.000 fr. en 1.000 actions de 500 fr.

En 1920, remboursement du capital et échange des 1.000 actions de capital contre 1.000 actions de jouissance.

Porté en 1924 à 1.500.000 fr. par création de 10.000 actions de 100 fr. par prélèvement sur les réserves et échange des 1.000 actions de jouissance de 500 fr. contre des actions de 100 fr.

Porté en 1940 à 3.000.000 fr. par création de 15.000 actions nouvelles de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

Porté en 1942 à 4.500.000 fr. par création de 15.000 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

Porté en 1943 à 6.000.000 fr. par création de 15.000 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves).

Parts de fondateur : néant.

Conseil d'administration : MM. Ch. LACOLLONGE, président ; Paul ROUX, administrateur délégué ; R. MAGNABAL [président des Éts Bourgouin-Meiffre], Marcel ARLABOSSE, Louis VEYRET, administrateurs.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du mois de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve, 8 % aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local.

### SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DES TERRES-ROUGES D'ANNAM Société anonyme fondée en 1934.

Objet : plantations de café dans le Phu-Quy (Annam).

Siège social : 80, boulevard Carnot, Hanoï.

Capital social : 100.000 fr., divisé en 200 actions de 500 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. A. DE MONPEZAT, J. CHATOT [polytechnicien, dir. SIFA], E. RICHARD.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions à titre de premier dividende ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 10 % au personnel ; le surplus aux actionnaires.

Inscription à la cote : néant.

Exercices	Café	Bénéfice net	Dividende brut	
			total	par action
	tonnes	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.
1939	50	21	10	50
1940	20	36	10	50
1941	36	43	10	50
1942	43	56	10	50

SOCIÉTÉ DES TERRES ROUGES DE THANH-HOA  
anciennement Société des Plantations de Thanh-hoa  
Société anonyme fondée en 1927

Objet : l'acquisition, la location, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions agricoles ; la culture, le traitement et la vente de tous produits agricoles, du thé et notamment du café ; l'achat et le traitement de tous produits agricoles provenant de concessions n'appartenant pas à la société ; l'achat et l'élevage de tout bétail.

Siège social : Nhu-xuân, Thanh-hoa (Nord Annam).

Capital social : 1.350.000 fr., divisé en 13.500 actions de 100 fr.

À l'origine, 1.800.000 fr. en 18.000 actions de 100 fr. dont 500 d'apports.

Réduit en 1936 à 900.000 fr. en 9.000 actions de 100 fr.

Porté en 1937 à 1.350.000 fr. par émission au pair de 4.500 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 5.000 parts.

Obligations : emprunt de 500.000 fr. divisé en 1.000 obligations de 500 fr. à 7 % émises en 1938 à 475 fr., remboursables en 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> avril 1943.

Conseil d'administration : M. R[ené] MATHÉE, directeur.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % aux actions ; sur le surplus : 6 % aux actionnaires, 15 % au conseil d'administration, sauf report à nouveau ou prélèvement décidé par le conseil ; sur le solde : 40 % aux parts bénéficiaires, 60 % aux actions.

Inscription à la cote : néant.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES THÉÂTRES ANNAMITES DE HANOI  
« QUANG-LAC »  
Société anonyme fondée en 1916

Objet : entreprises théâtrales.

Siège social : 8, rue Géraud, Hanoi.

Capital social : 15.000 \$, divisé en 300 actions de 50 \$.

Parts bénéficiaires : 300 titres.

Conseil d'administration : M. NGUYÊN-VAN-LONG, président ; neuf membres.  
 Assemblée générale : au cours du mois de décembre.  
 Répartition des bénéfices : 10 % au fonds de réserve, 2 % au président, 3 % au directeur de l'exploitation, 15 % au conseil d'administration, 60 % aux actions, 10 % aux parts de fondateurs.  
 Inscription à la cote : néant.

**COMPAGNIE DES THÉS SÉLECTIONNÉS D'INDOCHINE**  
 Société anonyme fondée en 1935

Objet : toutes opérations commerciales et industrielles, mobilières et immobilières, financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à la culture, au traitement, au commerce du thé et de tous autres produits indochinois.

Siège social : 30, rue Saint-Étienne, Haïphong.

Capital social : 600.000 fr., divisé en 6.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 500.000 fr., en 5.000 actions de 100 fr.

Porté en 1937 à 600.000 fr., par émission au pair de 1.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J[ules] CUNY [adm.-dir. Filteries de l'IC], G[eorges] GUERRIER [ancien inspecteur du travail], A[rmand] GUILLOU [Tapis Hàng-Kêng], J. OLIVO, F. PINET, Ch. TABOUROT [Poinsard & Veyret], Société Poinsard et Veyret.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions libérées et non amorties ; solde à raison de : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires, sauf prélèvements décidés par le conseil.

Inscription à la cote : V. N. C.

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut	
		total	par action
	milliers de fr.	milliers de fr.	fr.
1939	148	60	10
1940	410	90	15
1941	685	120	20
1942	389	60	10

**SOCIÉTÉ TONKINOISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**  
 précédemment Société indochinoise du jute  
 Société anonyme fondée en 1941

Objet : fabrication de sacs et tissus de jute, toiles d'emballage, filés.

Siège social : 69, rue Borgnis-Desbordes, Hanoï.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 2.000 actions de 50 \$.

Parts bénéficiaires : 100 parts.

Conseil d'administration ; MM. HOANG-KIM-QUY, président ; TRAN-VAN-Tuu, administrateur délégué ; MAI-VAN-HAM, DANG-VAN-HOA, NGUYÊN-DINH-VUONG, membres.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1<sup>er</sup> mai, une voix pour cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale et 5 % pour la réserve extraordinaire ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 15 % aux parts, 75 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

#### SOCIÉTÉ ANONYME DU TRUNG-KY

Anciennement Société civile du Trung-Ky, fondée en 1936,  
transformée en société anonyme en 1937

Objet : l'acquisition, la prise à bail, la location, la vente et l'aliénation de tous immeubles ; l'exploitation de ces immeubles ; toutes opérations commerciales, agricoles, industrielles et financières.

Siège social : boulevard Maréchal-Pétain, Phan-thiêt (Annam).

Capital social : 10.000 \$, divisé en 100 actions de 100 \$.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : M. A. C. LANGLET, administrateur-unique.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin de juin.

Répartition des bénéfices : Après constitution des réserves : 20 % au conseil d'administration, 80 % aux actions.

Inscription à la cote : néant.

#### SOCIÉTÉ ANONYME DES TUILERIES DE L'INDOCHINE

Anciens établissements Henri Bourgouin et Cie  
Société anonyme fondée en 1909

Objet : la fabrication de produits céramiques de toute nature (briques, tuiles, tuyaux, conduites, carreaux, poteries, porcelaines et tous produits réfractaires).

Usines à Hanoi et Dapcau (Tonkin) et à Longbuu (Cochinchine).

Siège social : 51, rue d'Amsterdam, Paris.

Capital social : 1.500.000 fr., divisé en 15.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 800.000 fr. en 8.000 actions de 100 fr. dont 5.000 d'apports.

Porté en 1920 à 1.000.000 fr. par émission de 2.000 actions de 100 fr.

Porté en 1924 à 1.500.000 fr. par émission de 5.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Obligations : 1°) Emprunt de 300.000 fr. divisé en 600 obligations de 500 fr., 7 % demi-net, émises en 1922, remboursables en 5 ans ;

2°) Emprunt de 400.000 fr. divisé en 800 obligations de 500 fr., 7 % demi-net, émises en 1931, remboursables en 10 ans.

Conseil d'administration : MM. J. CHARAVY, H. BOURGOUIN, A. DUPONT, A. DE POUVOURVILLE, J. SVELON, J. VIGNE, P. BOURGOUIN, P. GIRARDIN, R. BOURGOUIN.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, prélèvement pour amortissements divers, réserve supplémentaire, 5 % d'intérêts aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actions.

Inscription à la cote : marché local, pas de cours.

UNION IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE DE L'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1929

Objet : toutes opérations immobilières, achat, vente, échange, location de terrains bâtis ou non bâtis, lotissement, exploitation, mise en valeur pour elle-même ou pour le compte d'autrui sous une forme quelconque des terrains achetés loués ou gérés ; toutes opérations financières se rattachant directement ou indirectement aux affaires immobilières, agricoles, industrielles ou minières.

Siège social : 15, rue Jean-Soler, Hanoï.

Capital social : 400.000 fr., divisé en 4.000 actions de 100 fr.

Parts bénéficiaires : 1.000 parts.

Conseil d'administration : MM. A[ilbert] CHRÉTIEN [ingénieur, co-fondateur et administrateur des Charbonnages de Tuyên-Quang, ancien administrateur de Texor], J.-R. LACAZE, E. VIDAL.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 15 % au conseil d'administration, prélèvement facultatif pour amortissements supplémentaires, réserve extraordinaire ; sur le surplus : 25 % aux parts de fondateurs, 75 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

UNION DES JONQUIERS TRANSPORTEURS INDOCHINOIS  
Société anonyme fondée en 1943

Objet : tous transports maritimes ou fluviaux, par jonques, chaloupes ou autres navires et embarcations ; toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières s'y rattachant.

Siège social : 35, rue de Phu-Kiêt, Saïgon.

Capital social : 30.000 \$, divisé en 300 actions de 100 \$.

Conseil d'administration : MM. J. E. TRANCHANT, BOI-NAM, E. C. DE POLLAK, TRAN-HIÊP, H. FIARD.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai.

Assemblée générale : dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne le dixième du capital ; sur le surplus : 25 % au conseil d'administration, 25 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur, sauf prélèvement pour fonds de réserve extraordinaire et de prévoyance ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

SOCIÉTÉ URBAINE FONCIÈRE INDOCHINOISE  
Société anonyme fondée en 1923

Objet : acquisition, échange, vente, exploitation de tous immeubles en Indochine ; développement de la construction urbaine, notamment par le placement des capitaux en prêts hypothécaires sur fonds urbains ; toutes opérations immobilières pour le développement de l'urbanisme en Indochine.

Siège social : 24, rue Lagrandière, Saïgon.

Capital social : 1.000.000 \$, divisé en 50.000 actions de 20 \$.  
 À l'origine, 400.000 \$ en 20.000 actions de 20 \$ dont 11.600 d'apports.  
 Porté en 1927 à 590.000 \$ par émission de 5.000 actions nouvelles de 20 \$.  
 Porté en 1929 à 640.000 \$ par création de 7.000 actions d'apports de 20 \$.  
 Puis la même année à 1.000.000 \$ par émission de 18.000 actions nouvelles de 20 \$ à 26 \$.

Parts bénéficiaires : 1.500 titres.

Obligations : 1°) Emprunt de 70.000 \$ divisé en 1.400 obligations de 50 \$, 8 1/2 %, émises en 1927, amortissables en 15 ans à partir de 1929.

2°) Emprunt de 180.000 \$ divisé en 3.600 obligations de 50 \$, 8 %, émises en 1928, amortissables en 15 ans à partir de 1929.

Ces emprunts ont été remboursés en 1941.

Conseil d'administration : MM. L[éon] LAMBERT, président ; J[ean] MAZET, administrateur délégué ; L. CAFFORT, P. GUESDE, J[ospeh] JOLY [Comm. frse de l'IC (Rauzy & Ville)], E[milien] MAZET, J[ean] MAYER, J[oseph] GUYOT DE LA POMMERAYE, G[aston] RUEFF [Messageries fluviales de Cochinchine], CH. TRIADOU, E. VILLE, Messageries fluviales de Cochinchine.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin de juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 20 % aux parts, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.

Exercices	Bénéfice net	Dividende net		
		total	par action	par part
	milliers de \$	milliers de \$	\$	\$
1940	87	80	1,6	—
1941	81	80	1,6	—
1942	117	108	2	5,16